

USAN n°18

Annuaire 2015 de l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéenne



- Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'USAN (article 1 des statuts) « a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles ».
 - Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54 S 433.
 - Conventionnée par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances sous le numéro 147102.
 - Agréée le 30 janvier 2001 par l'Inspection Académique de Meurthe-et-Moselle.
- Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle



Présentation du dix-huitième Usania

Chers Usaniennes, Usaniens et sympathisants, je déclare ouverte notre assemblée générale 2015.

J'ai le grand plaisir de vous présenter ainsi que chaque année notre annuaire USANIA, bilan de l'année écoulée et dont c'est la **dix-huitième édition**.

Ce document de synthèse est très apprécié par tous ceux qui nous subventionnent : mairie de Nancy, Jeunesse et Sports, Conseil Général, ... Il constitue une aide considérable à la rédaction de nos demandes de subvention ainsi que peut en témoigner notre trésorière.

Depuis sa création en 1998, son nombre de pages a très rapidement augmenté :

années	98	99	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
nb pages	26	42	68	74	78	100	84	96	92	92	138	79	89	108	117	118	93	84
dont club	26	42	54	56	58	58	58	56	60	60	90	67	68	56	67	74	58	59
dont FFS	0	0	14	18	20	42	26	30	32	30	48	12	21	52	50	41	35	25

Les n° 1 à 11 ont réalisés par Christophe PREVOT, les n° 12 et 13 par Pascal CUXAC et les n° 14 à 18 par Bertrand MAUJEAN.

Depuis l'an 2000 nous ajoutons les documents fédéraux que nous recevons pour chaque nouvelle année. Vous y trouverez entre autres, le modèle de certificat médical obligatoire lors de la première inscription, le mémento assurance que vous devez présenter aux autres associations dont vous partageriez les activités pour lesquelles elles vous demanderaient de prendre une assurance, une déclaration d'événement accidentel dont vous n'aurez, ainsi que je l'espère, pas besoin de faire usage ...

Dans ce livret vous trouverez les divers documents vous permettant d'avoir une photographie des activités de notre club au cours de l'exercice 2014 ainsi que ceux indispensables pour le déroulement normal de notre A.G. d'aujourd'hui. Vous y trouverez également quelques renseignements statistiques concernant notre club, notre Comité Départemental, notre Ligue et notre Fédération. Merci à Christophe d'en avoir fait la recherche.

Notre feuille mensuelle d'information LE P'TIT USANIA, est née en septembre 1998, 197 numéros sont parus à ce jour. De 4 pages au numéro 1, elle en comportait parfois 6, pour devenir un 6-pages régulier à partir du numéro 58. Ce qui signifie que plus de 1068 (=4x57+6x140) pages ont été écrites depuis sa création. Cette année on a pu noter quelques articles (compte rendus de sorties) de non Usaniens, merci à eux. Appréciée à l'extérieur, on y fait parfois référence. Elle fut créée par Christophe PREVOT qui en a assuré la parution jusqu'au numéro 112, François NUS a pris la relève jusqu'au numéro 140 avec un changement de présentation accompagné de la couleur pour la version électronique qui contient de plus de nombreux liens. Cette version est adressée à tous ceux qui demandent d'être inscrits sur la liste de diffusion du club. Depuis le numéro 135 de novembre 2009, nous le tirons également en couleur sur papier. Puis Christophe en a repris à nouveau la direction de la rédaction à partir du numéro 141.

Vous le trouverez également sur le site internet du club <<http://usan.ffspeleo.fr>>, initialisé en 2001 par Jean-Luc METZGER, et entretenu par notre webmestre Magali MAUJEAN depuis 2003. Cette version diffère légèrement de la version papier en ce sens qu'on y fait omission des adresses et numéros de téléphone des personnes physiques, dans un souci de tranquillité pour les intéressés. Par contre, y sont souvent adjointes des photographies relatives aux manifestations auxquelles le club a participé ou à ses activités, que les uns et les autres communiquent. Visitez le site pour les découvrir. A ce sujet je vous rappelle que vous trouverez sur le site <<http://photos.speleo.free.fr>> la plupart des photos du club.

Un "forum d'information et de discussion" est également ouvert depuis 2001 sur internet. J'invite ceux d'entre vous qui disposent d'internet, à rejoindre les "anciens" en s'y inscrivant.

En 2014, vous avez encore fait un effort remarquable en assurant de très nombreuses initiations (voir le compte rendu de Dominique des activités éducatives et de promotion).

Je termine enfin cette présentation en encourageant les membres du club à envoyer à la rédaction de notre mini-journal, les articles et photos liés à la vie du club mais aussi d'ordre plus général relatif à leur passion : la spéléologie, la plongée, l'escalade, le canyon, ... Le P'tit Usania constitue une mémoire du club et il est souhaitable que les camps, stages, exercices, expéditions, ... dépassent le cadre du simple compte rendu oral succinct fait lors d'une réunion mensuelle du club ... Je remercie les nouveaux auteurs de cette année et les encourage.

Futurs auteurs n'hésitez pas, Le P'tit Usania attend vos écrits.

On vous a remis à l'entrée les documents suivants :

- à tous les participants (Usaniens et invités) un exemplaire de *Usania 2015*.
- aux électeurs (Usaniens 2014 majeurs à la date de l'AG, à jour de leurs cotisations 2015) :
 - . un pouvoir en forme de signet pour les votes à mains levées,
 - . un bulletin de vote en 2 parties à découper pour les 2 votes à bulletin secret (vote 1 : élection du Comité Directeur, vote 2 : élection du Président).

Chers amis je clos cette présentation avec mes meilleurs vœux 2015 que je vous souhaite riche en aventures et découvertes souterraines.

Nancy, le 17 Janvier 2015
Daniel PREVOT

Président de l'USAN

Sommaire

1	Déroulement de l'Assemblée Générale.....	6
2	Statuts.....	7
3	Rapport Moral du Président (Daniel PREVOT)	11
4	Renseignements statistiques (Bertrand MAUJEAN)	19
4.1	Effectif.....	19
4.2	Reconduction et fidélisation.....	19
4.3	Age et sexe	19
4.4	Nombre d'années de cotisation	20
4.5	Encadrement.....	21
4.6	Participation secours	21
4.7	Origine géographique des adhérents	21
4.8	Statistiques rétrospectives de la LISPEL 1978-2014	22
5	Rapport Financier (Delphine CHAPON)	25
6	Rapports d'Activités.....	29
6.1	Bilan d'activité du secrétariat (Bertrand MAUJEAN)	29
6.2	Bilan global des sorties (Bertrand MAUJEAN).....	29
6.3	Commission Canyon (Emmanuel BELUT)	30
6.4	Piscine (Daniel PREVOT)	31
6.5	Mur d'Escalade (Daniel PREVOT).....	32
6.6	Archives (Pascal ADMANT)	33
6.7	Gestion 2015 des Licences Initiation (Daniel PREVOT)	33
6.8	Equipements de Protection Individuels (Christophe PREVOT).....	35
7	Inventaires	39
7.1	Spéléologie	39
7.2	Plongée	39
7.3	Canyon	40
7.4	Escalade.....	42
7.5	Via Ferrata.....	43
8	Listes des membres	45
8.1	Usaniens	45
8.2	Membres d'honneur	45
8.3	Liste annuelle des Usaniens depuis 1981	45
8.4	Liste alphabétique des Usaniens depuis 1981	49
9	Coordonnées et adresses utiles.....	55
9.1	Fédération Française de Spéléologie et Canyon (FFS)	55
9.2	Ligue Lorraine de Spéléologie (LISPEL)	56
9.3	Comité Départemental de Spéléologie de Meurthe-et-Moselle (CDS-54)	56
9.4	Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéenne (USAN)	57
9.5	Coordonnées.....	58
10	Liste des annexes.....	59

1 D roulement de l'Assembl e G n rale

14h00

- enregistrement des ultimes cotisations permettant de d finir le corps  lectoral de l'A.G.   venir. **Le corps  lectoral est constitu  des membres majeurs   la date de l'AG, f d r s en 2014 et   jour de cotisations pour 2015.** En vertu de nos statuts, le quorum est d fini par les 2/3 du corps  lectoral pour que soient valides les d lib rations de l'AG.
- relev  des procurations,
- inscription des pr sents et repr sent s,
- remise des pouvoirs aux  lecteurs et mandats,
- v rification du quorum.

14h30

1 - ouverture de l'A.G. par le pr sident sortant

- lecture de la pr sentation de l'AG 2015.

2 - lectures des divers rapports et votes des quitus

- lecture du rapport moral du pr sident,
- questions  ventuelles au pr sident,
- lecture des renseignements statistiques du club par le secr taire Bertrand MAUJEAN,
- lecture du rapport g n ral d'activit s par le secr taire,
- questions  ventuelles au secr taire,
- lecture du rapport financier par la tr sori re Delphine CHAPON,
- questions  ventuelles   la tr sori re,
- lecture du rapport des v rificateurs aux comptes Alain WEBER, Cyril et Marie WIRTZ
- votes des quitus   main lev e aux pr sident, secr taire et tr sorier,
- lectures des Comptes Rendus d'Activit s des Directeurs de Commissions.

3 -  lections des mandants

- lecture de l'article 7 des Statuts-1986 en vigueur, concernant les compositions et modes d' lections au Comit  Directeur et au Bureau du Club,
- d signation par l'A.G., d'un pr sident de s ance et de scrutateurs,
- inscription des candidats au C.D.,
-  lection   bulletin secret du C.D. compos  de 10 membres,
- suspension de s ance et d pouillement du vote,
- proclamation des r sultats par le pr sident de s ance et r union du nouveau C.D. qui d cide la proposition de Pr sident,
- reprise de l'A.G. et  lection   bulletin secret par l'AG du Pr sident propos 
- proclamation des r sultats du vote
- relev  des candidatures aux postes de Directeur des Commissions,
- suspension de s ance et r union du C.D. qui d signe le nouveau Bureau, et les Directeurs des Commissions,
- information de l'A.G. de la constitution du nouveau Bureau et des Commissions
- relev  des candidatures et  lection des v rificateurs aux comptes pour l'exercice   venir,
- relev  des candidatures et  lection des 8 repr sentants et rempla ants du club   l'AG du CDS-54 pour l'exercice   venir (conform ment   l'article 7 des statuts du CDS-54, les clubs ont droit   1 repr sentant par tranche de 10 f d r s de l'ann e pr c dente et nous  tions 77 en 2013).

4- vote du budget pr visionnel 2015

5 - questions diverses

6 - fermeture de l'A.G. par le pr sident  lu

19h00

- POT DE L'AMITI ** sur place
-  tablissement du programme de janvier 2015

20h00 repas au Poivre Rouge   Laneuveville.

2 Statuts

TITRE I : DEFINITION - BUT - COMPOSITION

I-1 L'ASSOCIATION

Art. 1

L'association dite UNION SPELEOLOGIQUE AUTONOME DE NANCY déclarée en préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962, prend pour nom : UNION SPELEOLOGIQUE DE L'AGGLOMERATION NANCEIENNE, soit par abréviation U.S.A.N., le 11 janvier 1986.

Elle a pour but de grouper les personnes de la région de Nancy s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités naturelles ou artificielles.

Régie par la loi du 1er juillet 1901, sa durée est illimitée, elle ne poursuit aucun but lucratif et s'interdit toute activité commerciale, politique ou confessionnelle.

Son siège social est à Nancy, il peut être transféré dans cette ville par décision de son Comité Directeur. Elle adhère à la Fédération Française de Spéléologie.

I-2 LES MEMBRES

Art. 2

L'association se compose de

- 1-membres actifs,
- 2-membres stagiaires,
- 3-membres associés,
- 4-membres honoraires,
- 5-membres d'honneur.

Les membres actifs sont les pratiquants affiliés à la F.F.S.

Les membres stagiaires sont les pratiquants non affiliés à la F.F.S.

Les membres associés sont les conjoints et descendants des membres actifs ou stagiaires.

Les membres honoraires sont les personnes ayant acquis une carte de membre honoraire.

Les membres d'honneur sont les personnes ayant rendu d'importants services à l'association. Ils sont nommés en tant que tels par l'assemblée générale et dispensés de toute cotisation.

Les taux de cotisation sont fixés chaque année par l'assemblée générale.

Art. 3

Toute personne, française ou étrangère, peut adhérer à l'association.

Les demandes d'adhésion sont reçues par le bureau.

Les candidats âgés de moins de 18 ans doivent fournir une autorisation signée par le parent ou le tuteur responsable.

Le bureau statue sur les demandes d'adhésion, sans être tenu en cas de refus de fournir des explications.

Toute adhésion comporte le versement du droit d'entrée fixé par le règlement intérieur.

L'appartenance à l'association implique le consentement entier et sans réserve aux présents statuts et au règlement intérieur.

Art. 4

La qualité de membre de l'association se perd par

- 1-la démission adressée au bureau,
- 2-l'exclusion prononcée par le bureau, pour toute atteinte grave aux intérêts de l'association ; cette décision doit être ratifiée par le Comité Directeur.
- 3-la radiation pour non paiement de cotisation.

La démission, l'exclusion ou la radiation implique l'abandon définitif de tout droit sur l'actif social de l'association.

I-3 LES SECTIONS

Art. 5

Les membres peuvent à leur demande être groupés en sections particulières en fonction de leur résidence géographique, de leur spécialisation spéléologique ou de leur affinité personnelle. Les membres non inscrits dans une section particulière constituent la section centrale.

Les sections sont créées par le Comité Directeur.

Chaque section peut indépendamment appartenir à une autre association à caractère non strictement spéléologique.

Chaque section est animée par un membre actif qu'elle désigne comme responsable.

TITRE II : L'ASSEMBLEE GENERALE

Art. 6

L'assemblée générale se compose de tous les membres actifs. Elle se réunit ordinairement une fois par an sur convocation du Président, à une date fixée par le Comité directeur. Elle peut être convoquée extraordinairement par le Comité Directeur ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est fixé par le bureau. Tout membre actif peut demander l'inscription à l'ordre du jour de questions diverses.

L'Assemblée Générale entend les rapports sur la gestion, sur la situation financière et morale de l'association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, et délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du Comité Directeur.

Le vote par correspondance est interdit. Le vote par procuration est autorisé. Le nombre de pouvoirs par représentant est limité à 1.

Les décisions aux Assemblées Générales sont prises à la majorité relative des votants. La présence ou représentation des 2/3 au moins des membres est nécessaire pour la validité des délibérations. Lorsque le quorum n'est pas atteint, une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée dans un délai minimum de 30 minutes, sans obligation de quorum.

TITRE III : ADMINISTRATION

III-1 LE COMITE DIRECTEUR

Art. 7

L'association est administrée par un Comité Directeur composé :

-des responsables des sections,

-des membres élus par l'Assemblée Générale à concurrence de 10, au scrutin secret pour un an et choisis parmi les membres actifs de l'association.

Les membres du Comité Directeur sont rééligibles.

Seules les personnes majeures jouissant de leurs droits civiques, membre de l'U.S.A.N. depuis au moins un an, peuvent appartenir au Comité Directeur.

Le règlement intérieur définit les fonctions à pourvoir.

En cas de vacance accidentelle de l'un des postes, le Comité Directeur pourvoit à son remplacement.

Art. 8

Le Comité Directeur se réunit chaque fois qu'il est convoqué par le Président ou sur la demande de deux de ses membres. Pour la validité de ses délibérations la présence des 3/4 de ses membres est nécessaire. Les décisions sont prises à la majorité relative. Un procès verbal est établi après chaque séance, il est signé par les membres du bureau.

III-2 LE PRESIDENT

Art. 9

Dès l'élection du Comité Directeur, l'Assemblée Générale élit le Président de l'U.S.A.N., choisi parmi les membres du Comité Directeur sur proposition de ce dernier.

Il est élu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

III-3 LE BUREAU

Art. 10

Après l'élection du Président par l'Assemblée Générale, le Comité Directeur élit en son sein, au scrutin secret, un bureau composé de

- un président -adjoint,
- un secrétaire,
- un trésorier.

Aucun cumul de postes n'est possible.

III-4 LES REPRESENTANTS DE L'U.S.A.N. AUX ASSEMBLEES GENERALES DEPARTEMENTALE DU C.D.S.-54 ET REGIONALE DE LA LI.SPE.L.

Art. 11

L'Assemblée Générale désigne parmi les membres actifs de l'U.S.A.N. ceux qui représenteront l'association aux assemblées générales départementale du C.D.S.-54 et régionale de la LI.SPE.L., selon les quotas définis par ces 2 échelons de la F.F.S.

TITRE IV : RESSOURCES

Art. 12

Les ressources de l'association se composent de

- la cotisation annuelle versée par chaque membre,
- les subventions éventuelles,
- les ressources diverses provenant des fournitures de services rendus, des conférences, ...

Les comptes du trésorier sont soumis chaque année avant l'Assemblée Générale à l'appréciation du Comité Directeur.

Le patrimoine social de l'U.S.A.N. répond seul des engagements contractés par le Comité Directeur au nom de l'association.

TITRE V : DISPOSITIONS SUPPLEMENTAIRES

Art. 13

Les présents statuts ne peuvent être modifiés que par une Assemblée Générale, soit sur proposition du Comité Directeur ou sur celle présentée au Président par la moitié au moins des membres actifs de l'association au moins un mois avant la séance.

La majorité requise est alors des 2/3.

Les articles 1, 2, et 13 ne peuvent être modifiés qu'à la majorité.

Art. 14

La dissolution de l'U.S.A.N. ne peut acquiescer qu'en Assemblée Générale sur proposition du Comité Directeur.

La décision pour la dissolution est prise à la majorité des 2/3 des présents et représentés.

Le bureau en exercice assure la liquidation des biens de l'association qui ne peuvent être dévolus qu'à une ou plusieurs associations semblables.

Art. 15

Le règlement intérieur, élaboré par le Comité Directeur, en conformité avec les présents statuts, précise les conditions d'application de ceux-ci et possède même autorité.

Nouveaux Statuts approuvés en Assemblée Générale à Nancy le 11 janvier 1986

Daniel PREVOT
Président de l'U.S.A.N.



3 Rapport Moral du Président (Daniel PREVOT)

Chers amis,

Ainsi que chaque année je vais examiner la place de notre club dans la fédération, la ligue puis le comité départemental.

Notre place au sein de la fédération

Selon la statistique fédérale au 18 octobre 2014, notre fédération compte : 7853 adhérents dont 7496 membres de 454 clubs français, 173 membres de clubs étrangers et 184 individuels. On peut noter une hausse significative du nombre total de fédérés (1.7 %). L'examen du tableau ci-dessous nous montre une hausse faible régulière du nombre de fédérés de club depuis 2009, ainsi que l'augmentation régulière du nombre moyen de fédérés par club et la baisse régulière du nombre d'individuels.

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Fédérés de clubs	8659	?	7262	7422	7283	7214	7178	7331	7229	7075
Clubs	538	?	?	?	?	540	530	524	505	483
Fédérés / Clubs						13.4	13.5	14.0	14.3	14.6
Fédérés individuels	241	?	258	234	237	216	216	245	218	213
Clubs ADI 990	?	?	?	?	?	62	62	58	60	52
Fédérés	8900	?	7520	7656	7520	7430	7394	7576	7447	7288

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2020
Fédérés de clubs	7206	7247	7463	7522	7496					
Clubs	481	466	459	455	454					
Fédérés / Clubs	15.0	15.6	16.3	16.5	16.6					
Fédérés individuels	208	236	214	204	184					
Clubs ADI 990	52	55	54	51	45					
Fédérés	7414	7483	7677	7724	7853					

On ne peut disposer des statistiques de la FFS avant l'an 2000 autrement que d'aller explorer ses archives au siège fédéral à Lyon. C'est un vrai travail d'archéologue, voire même de paléontologue ... il est vraisemblable que nous n'aurons plus accès aux statistiques fédérales à partir de 2015.

Merci à Christophe PREVOT pour l'excellente compilation qu'il a réalisée des statistiques fédérales dont il a pu disposer, et qui sont à votre disposition sur le site de la LISPEL. Cette statistique n'est pas définitive : quelques inscriptions ayant encore lieu au 4e trimestre, afin de permettre aux intéressés de bénéficier éventuellement du tarif préférentiel d'inscription aux stages qui ont lieu dans cette période. Ces statistiques ne prétendent pas à l'exactitude (c'est à 2 ou 3 membres près), elles donnent cependant une excellente photographie de notre Fédération.

Pour 2014 la **répartition des 454 clubs français selon leurs nombres de fédérés** (7538 en tout) est la suivante au 18 octobre :

N.B. : nos commentaires ne porteront que sur ce tableau.

+	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0			3	26	13	23	32	22	19	18
10	23	20	20	15	14	15	15	9	10	13
20	13	10	8	11	9	13	11	5	5	6
30	2	3	3	1	2	6	2	4	1	2
40	1	1	4	1	1	2		3	2	
50	3	1					1		2	1
60	1								1	
70									1	
80									1	

(il y a par exemple 12 clubs de 10+5=15 fédérés, cases en grisé)

Une première observation que l'on peut faire est la suivante :

- 3 clubs déclarent 2 fédérés ... des clubs de 2 membres ne peuvent réellement exister ...
- 26 clubs déclarent 3 fédérés exactement. Ce sont vraisemblablement les Président, Secrétaire et Trésorier afin de permettre au club d'accéder aux Licences Initiation
- 65 clubs (14.3 % des clubs français) ont 5 membres au plus et groupent 251 fédérés soit 3.3 % des fédérés de clubs français. Ceci est à mon avis tout à fait anormal et la majorité de ces clubs groupent vraisemblablement beaucoup plus de membres qu'ils n'en déclarent.

On peut résumer le tableau ci-dessus par divers paramètres :

- la **taille moyenne** : c'est l'effectif total des fédérés membres de club divisé par le nombre de clubs. Ce paramètre a l'avantage d'être calculable par le plus grand nombre de personnes sans être toutefois le plus intéressant.
- la **taille médiane** : c'est la taille maximale de 50 % des clubs (ou taille minimale de 50 % des clubs). Ce paramètre est assez utilisé tout en étant un peu plus délicat à obtenir.
- la **taille médiale** : c'est la taille maximale des clubs groupant 50 % des fédérés (ou taille minimale des clubs groupant 50 % des fédérés). Ce paramètre beaucoup plus délicat à obtenir (il demande beaucoup plus de calculs) est le plus intéressant dans le cas présent. Il scinde vraiment la fédé en 2.

L'évolution de ces paramètres au cours des 5 dernières années montre que les effectifs des clubs sont globalement en constante croissante.

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Moyennes	14.3	14.6	15.0	15.6	16.0	16.2	16.5
Médianes	11.0	11.5	11.6	12.4	12.8	12.7	12.5
Médiales	18.5	19.3	20.1	20.4	21.0	21.0	22.3

Ainsi, si 50% des clubs comptent au plus 12.5 fédérés (taille médiane), 50% des fédérés membres de club appartiennent à des clubs d'au moins 22 membres (taille médiale, dont je vous passe le calcul).

On peut également déduire de la statistique fédérale des 452 clubs que :

- 25 % des fédérés appartiennent à des clubs d'au plus de 13.1 fédérés.
- 25 % des fédérés appartiennent à des clubs d'au moins 34.4 fédérés.
- 50 % des fédérés appartiennent à des clubs comptant entre 14 et 34 fédérés.
- 81.4 % des fédérés appartiennent à des clubs de moins de 40 fédérés.

- 27 clubs, soit 5.9 % des clubs, ont un effectif fédéral supérieur ou égal à 40, ils groupent 1388 fédérés soit 18.5 % des fédérés membres de clubs.

Ce tableau traduit la situation fédérale et non celle des pratiquants réguliers ou occasionnels de notre activité. Nous sommes dans la même situation que les autres fédérations d'activités de pleine nature qui souffrent toutes de ce problème d'adhésion.

D'une année à l'autre la taille de la population française augmentant, il est logique qu'il en soit de même pour les nombres de fédérés. Des clubs disparaissent, d'autres naissent. Certains changent de noms, d'autres se regroupent vers des structures plus solides.

En ce qui concerne la statistique des 28 clubs de 40 fédérés au moins en 2014, on a :

rg	codes	noms	villes	eff.	F	% F	J	% J
1	L54-021	USAN	NANCY	88	27	30.7	15	17.0
2	C69-001	SCV(ulcains)	OULINS	77	27	35.1	21	27.3
3	E11-011	SCA(ude)	CARCASSONNE	68	27	39.7	7	10.3
4	C69-002	SCV	VILLEURBANNE	60	19	31.7	28	46.7
5	D84-008	SR	COURTHEZON	59	24	40.7	10	16.9
6	C07-017	SCGA	VALLON-D'ARC	58	9	15.5	27	46.6
7	A95-006	SCMN	FRANCONVILLE	58	23	39.7	14	24.1
8	E30-001	SCVV	NÎMES	56	22	39.3	13	23.2
9	B71-003	SCA	St IGNY de ROCHE	51	13	25.5	9	17.6
10	H35-002	GSR	RENNES	50	13	26.0	14	28.0
11	F31-008	ATERKANIA	TOULOUSE	50	19	38.0	15	30.0
12	C01-011	AFESS	St DIDIER DE FORNANS	50	30	60.0	46	92.0
13	G24-013	G35	PERIGUEUX	48	18	37.5	13	27.1
14	C07-002	SCA	SAINT-SERNIN	48	13	27.1	14	29.2
15	F12-006	AM	MILLAU	47	13	27.7	8	17.0
16	C74-006	SC(annemasse)	ANNEMASSE	47	14	29.8	17	36.2
17	A92-010	ABIMES	ISSY-LES-MOULINEAUX	47	19	40.4	10	21.3
18	E34-014	GSM	MONTPEYROUX	45	10	22.2	11	24.4
19	D13-036	MJC	AUBAGNE	45	12	26.7	20	44.4
20	E34-031	SCM(ontpellier)	CASTELNAU-LE-LEZ	44	9	20.5	12	27.3
21	C69-005	Cl Sp Trogodytes	LYON	43	17	39.5	12	27.9
22	V20-005	ITP	BASTIA	42	13	31.0	5	11.9
23	P25-012	GSPM	MONTROND LE CHÂTEAU	42	7	16.7	6	14.3
24	C73-001	SCS(avoie)	CHAMBERY	42	5	11.9	13	31.0
25	C38-010	S.G. CAF	GRENOBLE	42	11	26.2	8	19.0
26	C74-001	SCA(nnecy)	ANNECY	41	9	22.0	15	36.6
27	G64-012	SCP	PERIGUEUX	40	4	10.0	6	15.0
				1388	427	30.8	389	28.0

Leurs structures sont assez variables en termes de féminité ou de jeunesse.

Le nombre d'Usaniennes place notre club au 2e rang des clubs fédéraux de 40 membres au moins en valeur absolue avec un taux de féminité (30.7 %) semblable au taux moyen (30.8 %) pour ces clubs.

Quant au nombre de "jeunes" (selon la définition "Jeunesse et Sports" : fédérés âgés de moins de 26 ans), nous occupons seulement le 6^e rang des clubs fédéraux de 40 membres au moins, en valeur absolue, avec un taux de jeunesse (17.0 %) très nettement inférieur au taux moyen (28.0 %) pour ces clubs.

La statistique ci-après, donne le palmarès des clubs de 40 fédérés au moins au cours des 5 dernières années. On y observe la constance de certains clubs ce qui est un indice de leur bonne santé. Le nombre de ces clubs augmente, leur taille moyenne TM est de l'ordre de 50.

	2009		2010		2011		2012		2013		2014	
Rg	CLUBS	Eff.	CLUBS	Eff.	CLUBS	Eff.	CLUBS	Eff.	CLUBS	Eff.	CLUBS	Eff.
1	L54-021	74	L54-021	77	L54-021	80	L54-021	97	L54-021	77	L54-021	88
2	C69-002	59	C69-001	61	C69-002	69	E30-001	71	C69-001	60	C69-001	77
3	V20-005	56	B71-003	60	E30-001	62	C69-002	62	E30-001	60	E11-011	68
4	P25-012	54	E30-001	56	B71-003	61	C69-001	59	C69-002	58	C69-002	60
5	C69-001	53	C69-002	55	C69-001	56	B71-003	53	D84-008	53	D84-008	59
6	B71-003	50	C26-015	48	E34-031	48	P25-012	49	A95-006	51	C07-017	58
7	E30-001	50	V20-005	47	D84-008	45	D84-008	48	B71-003	49	A95-006	58
8	C42-003	44	E34-031	46	G24-012	45	C42-003	46	E11-011	49	E30-001	56
9	G24-012	43	P25-012	44	G24-013	44	E34-031	46	F12-006	49	B71-003	51
10	G64-012	43	C07-013	42	P25-012	44	F46-004	44	C38-010	47	H35-002	50
11	C26-005	42	C26-005	41	V20-005	44	F82-002	44	F82-002	47	F31-008	50
12	E48-001	42	E34-014	41	C26-005	43	G24-012	44	H35-002	47	C01-011	50
13	F82-002	41	A95-006	40	F12-006	43	V20-005	44	A92-010	46	G24-013	48
15	R68-005	40	E48-001	40	A95-006	42	A95-006	43	F31-008	46	C07-002	48
15			L57-019	40	H35-002	42	C07-002	43	P25-012	46	F12-006	47
16					C26-015	41	C26-005	42	G24-013	45	C74-006	47
17					F82-002	41	C38-010	42	V20-005	44	A92-010	47
18					C38-010	40	E30-018	41	C26-005	43	E34-014	45
19							F12-006	41	E34-031	43	D13-036	45
20							H35-002	41	C07-002	42	E34-031	44
21							E48-001	40	C74-006	42	C69-005	43
22							G24-013	40	C07-017	41	V20-005	42
23									C74-001	40	P25-012	42
24									E48-001	40	C73-001	42
25									E48-005	40	C38-010	42
26											C74-001	41
27											G64-012	40
Σ	////////	691	////////	738	////////	890	////////	1128	////////	1205	////////	1388
%	////////	9.8	////////	10.2	////////	11.9	////////	15.5	////////	16.4	////////	18.5
TM	////////	49.4	////////	49.2	////////	49.4	////////	51.3	////////	48.2	////////	51.4

Ainsi les "gros" clubs occupent une place croissante au sein de la fédération ! En 2014 ils représentent environ 18.5 % des fédérés de club.

Ces chiffres nous montrent aussi que l'USAN occupe une bonne place sur l'échiquier fédéral.

Notre place aux niveaux régional et départemental :

LISPEL 2014

ASSOCIATIONS		Membres			Mineurs		Jeunes		Age
CLUBS	lic	M	F	% F	<18	%	<26	%	Moy
LISPEL : L	277	210	67	27.2	19	6.9	46	16.6	41.6
CDS-54 : 54	129	96	33	25.6	10	7.8	22	17.1	41.9
L54-004 CLRS	3	3	0	0	0	0	0	0	58.0
L54-018 SCL	12	10	2	16.7	1	8.3	6	50.0	34.7
L54-028 GS-CAF	6	5	1	16.7	0	0	0	0	36.8
L54-021 USAN	88	61	27	30.7	9	10.2	14	15.9	41.3
L54-022 USBL	11	9	2	18.2	0	0	1	9.1	45.5
L54-023 ASDUN	9	8	1	12.5	0	0	1	12.5	51.0
L54-990 ADI-54	0	0	0	SO	0	SO	0	SO	SO
CDS-55 : 55	28	21	7	25.0	1	3.6	3	10.7	42.2
L55-005 CSPLF	12	7	5	41.7	1	8.3	2	16.7	37.2
L55-008 GERSM	9	8	1	11.1	0	0	1	11.1	51.9
L55-026 PROTEUS	5	4	1	25.0	0	0	0	0	35.6
L55-990 ADI-55	2	2	0	0	0	0	0	0	45.5
CDS-57 : 57	85	64	21	24.7	7	8.2	16	18.8	40.2
L57-009 GSF	5	3	2	40.0	0	0	0	0	47.4
L57-013 GSLG	23	15	8	34.8	4	17.4	8	34.8	37.3
L57-019 SCM	32	24	8	25.0	3	9.4	6	18.8	34.7
L57-20 SCO	25	22	3	12.0	0	0	2	8.0	48.7
L57-990 ADI-57	0	0	0	SO	0	SO	0	SO	SO
CDS-88 : 88	35	29	6	17.1	1	2.9	5	14.3	43.4
L88-015 GSPV	7	5	2	28.6	0	0	0	0	46.9
L88-020 ESV	16	13	3	18.8	1	6.3	3	18.8	42.3
L88-024 ARAGONITE	12	11	1	0	0	0	0	0	42.9
L88-990 ADI-88	0	0	0	SO	0	SO	0	SO	SO

En 2014 la LISPEL fédère 277 spéléos répartis en 16 clubs. Notre club, en termes d'effectif, occupe la première place de Lorraine depuis 1990 (voir le tableau historique de la LISPEL).

Rangement 2014 des clubs lorrains selon leur effectif :

	USAN	SCM	SCO	GSLG	ESV	ARAGONITE	SCL	CSPLF
départ.	54	57	57	57	88	88	54	55
rang	1	2	3	3	5	6	6	6
effectifs	88	32	25	23	16	12	12	12

	USBL	ASDUN	GERSM	GSPV	GSCAF	Proteus	GSF	CLRS
départ.	54	88	55	88	54	55	57	54
rang	9	10	10	12	13	14	15	16
effectifs	11	9	9	7	6	5	5	3

En 2014 l'USAN regroupe 31.8 % (29.1 % en 2013) des effectifs fédérés de la Ligue SPÉléologique Lorraine et 68.2 % (64.7% en 2013) de ceux du Comité Départemental de Spéléologie de Meurthe-et-Moselle.

De 2012 à 2013, le CDS-54 est passé de 119 à 129 membres (hausse de 8.4 %), la Ligue est passée de 265 à 277 membres (hausse de 4.5 %), quant à notre club il est passé de 77 à 88 membres (hausse de 12.5 %). Les fluctuations du club sont en grande partie responsables de celles du CDS et de la LISPEL.

Nos 27 Usaniennes (23 en 2013) représentent 40.3 % (38.3 % en 2013) des femmes de la LISPEL et 81.8 % (82.1 % en 2013) des femmes du CDS-54, ce qui nous place largement

en tête tant du point régional que départemental. On peut dire pour simplifier que presque un spéléologue sur trois de l'USAN est une femme.

Nos 14 Jeunes (c'est-à-dire âgés de moins de 26 ans, conformément à la définition du MNJSVA) représentent 30.4 % (31.7 % en 2013) des jeunes de la LISPEL et 63.6 % (61.9 % en 2013) des jeunes du CDS-54, ce qui place là encore notre club largement en tête de la LISPEL et du CDS-54. Avec une moyenne d'âge de 41.3 ans (41.0 en 2013) nous occupons cette année la 7e place (8e en 2013) dans le rangement des clubs de la ligue selon les moyennes d'âge croissantes. Il nous faut œuvrer pour recruter des Jeunes tout en conservant nos "Vieux" !

En 2014 nous avons enregistré 2 nouveaux initiateurs en canyionisme : Jérôme FOURNIER et Christophe LACLAU. Nous leur adressons toutes nos félicitations.

Notre club compte 20 cadres EFS - EFC (initiateurs, moniteurs, instructeurs). Soit 1 cadre pour 4.4 fédérés. Il nous faut absolument avoir plus de cadres fédéraux ! J'encourage donc tous les membres (surtout les jeunes) qui ne sont pas encore initiateur d'aller effectuer un stage de formation de cadre. Le nombre de cadres diplômés EFS est un critère de compétence pour un club, lisible pour l'extérieur du milieu spéléo, nous en avons donc besoin !

Voici donc ce que j'avais à vous dire concernant ces quatre points que je juge très importants et auxquels je fais particulièrement attention :

- l'effectif global,
- le taux de féminité,
- le taux de jeunes,
- le taux d'encadrement fédéral.

En 2014 notre club comptait également 9 séniors (60 ans au 31 décembre 2013) soit 10.2 %. Mais cette catégorie n'est pour l'instant pas prise en compte par les administrations !

La **notoriété d'un club** est évaluée selon divers critères selon le milieu où l'on se réfère :

- à l'intérieur du milieu spéléologique : elle se construit par l'intermédiaire des résultats en termes d'explorations (kilomètres de premières) et de travaux (désobstructions, découvertes, topographies, études scientifiques, publications, ...).

- à l'extérieur : ceux qui nous subventionnent, ou ceux avec lesquels nous sommes amenés à signer des conventions pour la pratique de notre activité, réclament des caractéristiques qui leur sont plus lisibles comme :

- l'effectif : preuve d'une certaine influence dans la population,
- l'âge des intéressés : preuve de contribution à l'éducation de la jeunesse,
- la participation à des manifestations et l'organisation d'actions dirigées vers la population : preuve d'ouverture,
- le nombre de diplômés : preuve de compétences,
- ...

En 2014, notre manifestation grand public majeure : journée "Spéléo Pour Tous" à Pierre-la-Treiche organisée cette année encore dans le cadre des JNSC connut un grand succès (183 visites enregistrées). Notre journée porte ouverte au Spéléodrome organisée à l'occasion des JOURNÉES NATIONALES DU PATRIMOINE, quant à elle ne connut pas le succès qu'elle aurait mérité (61 visiteurs seulement).

L'importance d'un club dans une structure associative comme notre fédération, se mesure également en termes de postes occupés dans les diverses instances dirigeantes

nationales, régionales, départementales et locales. De ce côté là, notre club occupe une place de premier plan

Au niveau national :

- Association Nationale des Anciens Responsables des fédérations spéléologiques de Belgique, France et Suisse :
 - Daniel PREVOT : Vice Président
 - Christophe PREVOT : webmestre
- Commission nationale de surveillance des opérations électorales : Christophe PREVOT

Au niveau régional :

- Ligue Spéléologique Lorraine :
 - Christophe PREVOT : Président
 - Jean-Paul KELLER : Trésorier
 - Christine HOULNÉ : Gestionnaire des inscriptions
 - Pascal ADMANT, Christine BINSFELD-HOULNÉ, Delphine CHAPON, Dominique DUCHAMP, Jean-Paul KELLER, Marie MARTIN, Jean-Baptiste PEREZ, Christophe PREVOT, Daniel PREVOT, Cyril WIRTZ : Conseillers (10 / 12 postes pourvus)
- Association pour l'Animation de la Maison Lorraine de la Spéléologie :
 - Daniel PREVOT : Président
 - Pascal HOULNÉ : Secrétaire
 - Pierre REVOL : Conseiller
 - Christophe PREVOT : webmestre
- Commissions régionales :
 - Dominique DUCHAMP : Accompagnement des Formations & Président de la Commission Canyon
 - Pascal ADMANT : Président de la Commission Bibliothèque
 - Jérôme LACH : Président de la Commission Jeunes
 - Jean-Baptiste PEREZ : Président des Commissions Archéologie, Manifestation et Scientifique
 - Daniel PREVOT : Président de la Commission Protection et Environnement,
Président de la Commission Refuge
 - Christophe PREVOT : Président de la Commission Publication
- Vérificateur aux comptes :
 - Pascal HOULNÉ (1 / 2 postes)
- Grands électeurs représentants de la Lorraine à l'AG fédérale :
 - Christophe PREVOT, Daniel PREVOT et Cyril WIRTZ (3 / 5 postes)

Au niveau départemental :

- Comité Départemental Spéléologique 54 :
 - Cyril WIRTZ : Président
 - Dominique GILBERT : Vice Président
 - Marie MARTIN : Secrétaire
 - Jean-Paul KELLER : Trésorier
 - Pascal ADMANT, Dominique DUCHAMP, Dominique GILBERT, Jean-Paul KELLER, Marie MARTIN, Jean-Baptiste PEREZ, Daniel PREVOT, Cyril WIRTZ : Conseillers (8 / 10 postes pourvus)
- Commissions départementales :
 - Daniel PREVOT : Président de la Commission Protection et environnement

- Christophe PREVOT : Président de la Commission matériels
- Jean-Baptiste PEREZ : Président de la Commission Publication départementale et rédacteur en chef de la revue départementale SIMM.
- vérificateurs aux comptes :
 - Pascal ADMANT (1 / 2 postes pourvus)
- Spéléo-Secours Départemental de Meurthe-et-Moselle :
 - Cyril WIRTZ: Conseiller Technique Adjoint 54-sud
- Electeurs représentants du département à l'AG régionale :
 - Pascal ADMANT, Dominique DUCHAMP, Dominique GILBERT, Jean-Paul KELLER, Marie MARTIN, Martial MARTIN, Jean-Baptiste PEREZ, Christophe et Daniel PREVOT, Cécile VAN MIEGHEM, Cyril WIRTZ (11 / 13 postes pourvus)

Au niveau local :

- Office municipal des Sports de Nancy :
 - Daniel PREVOT : Conseiller

Il me reste enfin à vous parler de l'avenir.

Je souhaite pour 2015 l'émergence de nombreuses et nouvelles bonnes volontés ou locomotives.

La dynamique d'un club se mesure également à travers ses travaux, ses activités, son évolution, ..., la richesse et la diversité du programme mensuel d'activités proposées aux membres sont là pour démontrer ce dynamisme qui place notre club dans le peloton de tête des clubs spéléologiques français. Je laisse aux divers responsables le soin de vous faire leur bilan.

Comme chaque année il me faut déplorer notre très mauvaise situation relativement aux abonnements fédéraux. Je vous encourage également à profiter au maximum de la bibliothèque de la LISPEL, déposée à la médiathèque de Laxou.

En 2014 la santé de notre club a été excellente ; j'en remercie tous ses acteurs et leur demande de poursuivre leurs efforts afin qu'il en soit de même en 2015.

Il me reste à vous parler de l'avenir :

- la réforme des régions va entrainer ipso facto une réforme des régions fédérales.

En 2014 :

- ° l'Alsace comptait 90 licenciés répartis sur 6 clubs
- ° Champagne-Ardenne comptait 88 licenciés répartis sur 6 clubs

La future ALCA spéléo fera vraisemblablement appel à la LISPEL pour sa mise en place.

- j'ai fondé l'USAN en 1961 avec 7 autres amis spéléologues et je la dirige depuis 1981. Ainsi que je l'ai annoncé à la réunion du CD élu lors de l'AG du club en 2014, j'aimerais ne pas solliciter la place de Président lors de l'AG de 2016 qui étant une année olympique est une année de changement à tous les niveaux. Je serai dans ma 76e année, l'âge commençant à se faire sentir, je pense qu'il serait bon pour moi de laisser la conduite du club à un successeur. J'attends les bonnes volontés.

Chers amis, ici s'arrête mon rapport moral, je vous remercie de m'avoir écouté.

D. PREVOT

4 Renseignements statistiques (Bertrand MAUJEAN)

4.1 Effectif

En 2014, l'USAN a compté 88 membres actifs licenciés et pas de membres honoraires. Les statistiques sont établies en tenant compte des membres actifs.

4.2 Reconduction et fidélisation

Reconduction : Les Usaniens de 2013 ont-ils reconduit leur adhésion en 2014 ?

Année	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97
Effectif	5	16	18	16	24	25	21	22	28	38	40	57	53	58	58	58	70
Reconduits	5	12	12	12	19	18	16	17	22	28	32	40	43	43	41	47	56
Taux (%)	100	75	67	75	79	72	76	77	79	74	80	70	81	74	71	81	80

Année	98	99	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Effectif	75	78	77	84	60	65	72	64	55	68	63	74	77	80	97	77	88
Reconduits	50	49	57	48	50	48	47	45	43	57	37	54	61	75	71	69	
Taux (%)	67	63	74	57	83	74	65	70	78	83	59	73	79	94	73	90	

Fidélisation : Les primo-adhérents de 2013 ont-ils reconduit leur adhésion en 2014 ?

Année N	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99
Nouveaux année N	5	11	6	4	12	6	3	6	11	16	12	25	13	15	15	17	23	19	27
Qui ont reconduit en N+1	5	7	3	2	9	4	2	3	5	9	8	18	8	7	7	9	14	11	11
Taux (%)	100	64	50	50	75	67	67	50	45	56	67	72	62	47	47	53	61	58	41

Année N	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14				Total
Nouveaux année N	28	27	12	15	24	15	10	25	11	26	22	19	22	6	18				526
Qui ont reconduit en N+1	16	5	4	3	8	5	4	11	8	20	14	16	5	6					251
Taux (%)	57	19	33	20	33	33	40	44	72	77	64	84	23	100					48

4.3 Age et sexe

Taux de féminisation :

Année	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99
Effectif	5	16	18	16	24	25	21	22	28	37	40	57	53	58	58	58	70	75	78
Femmes	1	4	2	5	3	4	2	1	4	8	7	14	9	13	12	14	23	27	25
Taux (%)	20	25	11	31	13	16	10	5	14	22	18	25	17	22	21	24	33	36	32

Année	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Effectif	77	84	60	65	72	64	55	68	63	74	76	80	97	77	88
Femmes	21	29	19	19	25	20	18	21	17	23	24	24	32	23	27
Taux (%)	27	35	32	29	35	31	33	31	27	31	32	30	33	30	31

Répartition par âge et sexe :

Age/Sexe	M	F	Totaux
Moins de 18 ans	5	4	9
18 à 25	1	2	3
26 à 59	46	20	66
60 et plus	9	1	10

Evolution de la moyenne d'âge et âge médian :

Année	Moyenne d'âge	Age médian
2014	41,7	43,8
2013	42,1	44
2012	41,2	41,8
2011	38,5	39,5
2010	38,5	40,3
2009	39,2	40
2008	36,4	?
2007	37,3	37
2006	37,2	37
2005	35,3	34
2004	33,3	30
2003	34,5	35
2002	33,5	31
2001	30	?
2000	30,2	?
1999	31,7	?
1998 et 1997	32,5	?

Cette année, l'USAN a compté 12 jeunes au sens FFS (<26 ans).

4.4 Nombre d'années de cotisation

Nombre d'années d'adhésion :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	25	26	27	30	33	34
Effectif :	244	76	27	25	22	15	12	11	6	12	2	1	3	5	7	1	2	2	0	0	2	2	1	1	1	2	1	1	3
Effectif cumulé :	244	320	347	372	394	409	421	432	438	450	452	453	456	461	468	469	471	473	473	473	475	477	478	479	480	482	483	484	487
Effectif cumulé inverse :	487	243	167	140	115	93	78	66	55	49	37	35	34	31	26	19	18	16	14	14	14	12	10	9	8	7	5	4	3

Sur les 487 Usaniens depuis 1981, 244 ne l'ont été que pour une année.
115 de ces 487 Usaniens ont adhéré au moins 5 ans.

4.5 Encadrement

Diplômes FFS :

	Spéléo	Canyon
Initiateur	9	7
Moniteur	1	1
Instructeur	0	2

Autres formations FFS :

- 4 ASV (Assistance et Secours à Victime)
- 1 CPT (Certificat de Préposé au Tir)
- 3 EPI

Autres formations/diplômes non FFS :

- 9 BNS/AFPS
- De nombreux autres diplômes : SST (Sauveteur Secouriste du Travail), PADI (plongée), pilotes...

4.6 Participation secours

17 Usaniens sont volontaires SSF, soit 19%.

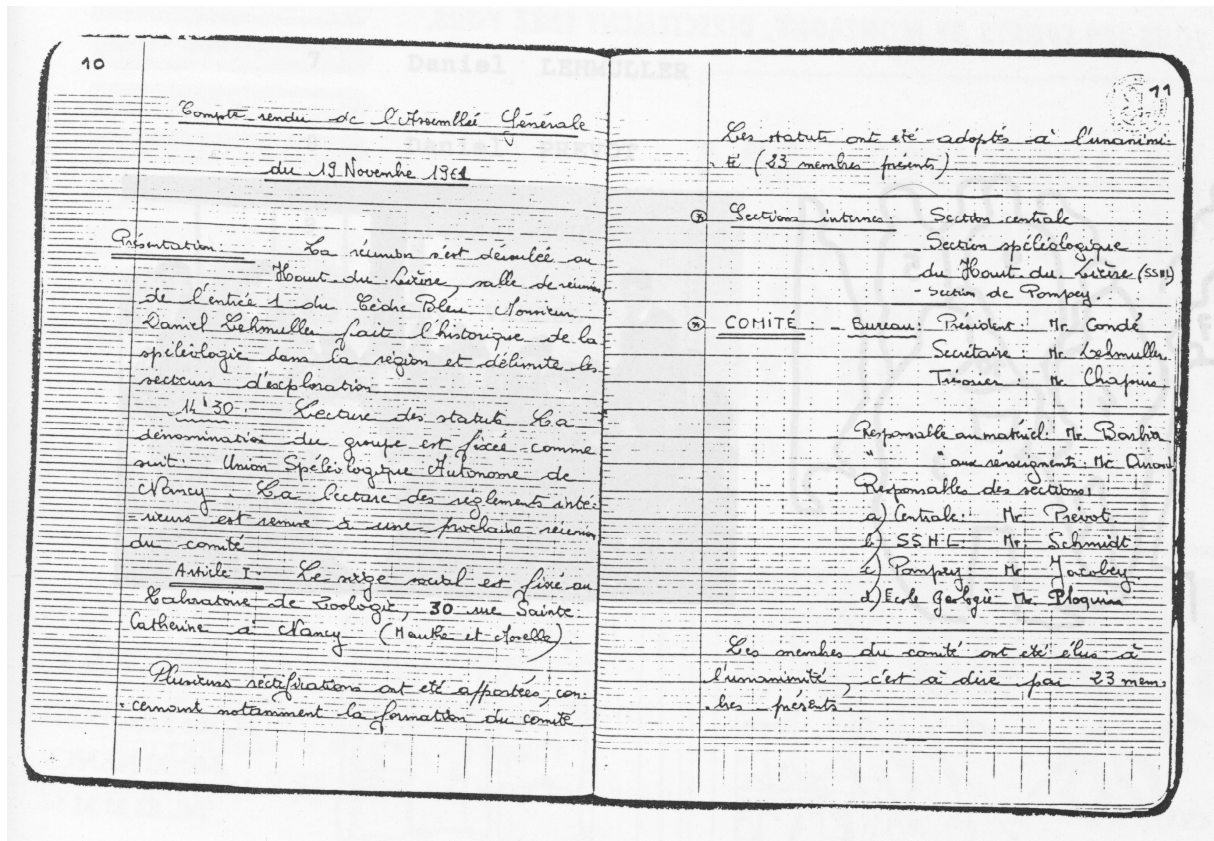
4.7 Origine géographique des adhérents

	Nancy	CUGN hors Nancy	M&M hors CUGN	Lorraine hors M&M	France hors Lorraine	Reste du monde
Effectif	10	31	31	7	6	3
Taux (%)	11%	35%	35%	8%	7%	3%
Taux cumulé (%)	11%	47%	82%	90%	97%	100%

4.8 Statistiques rétrospectives de la LISPEL 1978-2014

Clubs\Année	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97
ASDUN	10	10	10	10	11	12	12	10	8	10	13	14	15	13	15	18	17	12	9	12
ASPA											8	12	14	13	16	17	19	16	26	19
ASSCa						7	15	15	9	13	7	9	7	8	8	8	7	5	6	6
CLRS	7	7	8	8	6	7	7	11	8	10	11	10	12	8	9	9	11	11	12	13
CNS-GAG	10	5	8																	
GS-CAF	7					5	5	5	5	7	6	20	15	17	18	21	12	10	6	3
GS-FDEPMS						6	5	5	5	3										
GSL	8	10	11	13	15	8	8	7	12	13	10	18	14	19	16	15	19	13	12	9
HADES	8	9																		
ADI-54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RS+																				
SCL							4	5	8	18	20	21	34	43	40	35	25	23	24	26
SS-ASPTT		11	11	13	13	13	10													
SS-ASSPN											9	18	18	15	11	15	14	15	7	6
SS-ENSG				7																
SS-FJEP-GAG	5	6	6	6	8	9	4	6	8	8	3	3								
SSM-ALAST						5	6	6	4											
SS-USBL	9	8	16	18	16	17	15	18	14	18	21	20	19	12	14	13	12	13	12	11
USAN				5	16	17	16	24	25	21	22	28	37	40	57	53	59	60	58	70
CDS-54	64	66	70	80	85	107	107	112	106	121	130	173	185	188	208	204	191	178	172	175
ASPRP	13	3																		
CSPLF					7	11	16	18	25	32	27	23	21	28	30	32	36	25	21	22
GERSM					18	15	14	9	8	13	14	17	18	17	17	14	9	15	9	9
ADI-55	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PROTEUS																				
SCAM	8	8	15	23	9	7														
SCDM		10																		
SCLER		7	15	7	10	6	4	8	6	8	5	6	8	10	14	11	12	13	7	5
SPB				8																
SSRE	6	8	12	9	5	3	2	2	1	4	3	4	6	8	4					
CDS-55	27	36	42	47	49	42	36	37	40	57	49	50	53	63	65	57	57	53	37	36
FALAISES																				
GSF			7	11	10	7	5	5	9	10	11	11	11	9	8	10	10	9	8	9
GSLG	8	8	11	15	16	18	26	33	37	34	45	31	19	16	19	18	18	21	22	21
GSM						12	17	17	26	14	21	15	16	13	5	5				
GSMS				5	-	-	-	5	5	5	5	5	6	5	5	5	5			
ADI-57	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SAS							14	10	7	10	11	14	6	7	6	6	3	3	8	7
SCM	8	-	5	10	13	15	19	12	33	28	27	21	18	15	27	29	28	19	23	27
SCO						9	9	12	12	16	17	18	16	17	19	22	20	24	23	
SCT										1	6	5	7	4	15	17	13	11	8	6
SS-ENF	7	8																		
CDS-57	23	16	23	41	39	61	90	94	130	123	142	122	96	96	104	105	102	80	91	93
Abîmes																				
Aragonite															6	8	10	9	8	9
ASL									7	6	9	10	9	5	6	5	-	-	3	3
ESV																				
GREPIC													3	8	6	5				
GSHV								11	13	13	15	17	21	17	17	14	11	11	8	8
GSLV								5	8	6	4									
GSPV	11	13	11	22	20	16	24	20	15	20	22	20	25	20	16	17	20	13	13	11
GSR					6	6														
GSV							8	5												
GUS								9	14	14	13	9	19	11	13	12	10	12	9	8
ADI-88	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SCHM	6	6	5	6	7	10	11	8	10	9	1	-	-	-	-	5	13	14	7	11
SESAM										7	8	8	10	9	9	7	9	9	9	9
CDS-88	17	19	16	28	33	32	43	58	67	75	72	64	79	70	73	73	75	68	57	59
INDIVIDUEL	10	22	16	19	13	5	5	11	7	9	4	7	3	4	2	2	2	2	4	2
LISPEL	14	14	16	21	21	24	28	31	35	38	39	41	42	42	45	44	42	38	36	36
	1	9	7	5	9	7	1	2	0	5	7	6	0	0	0	1	9	1	1	5

Clubs\Année	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14
ASDUN	13	14	12	11	12	02	11	11	10	10	11	11	11	12	12	10	9
ASPA	22	20	25	30	37	28	26	15	9								
ASSCa	6	6	6	7	7	6	6	4	4	5	5	5					
CLRS	14	13	14	12	13	10	10	10	8	6	5	6	6	6	6	4	3
CNS-GAG																	
GS-CAF	3	4	5	6	3	7	8	7	2					5	3	7	6
GS-FDEPMS																	
GSL	10	7	10	9	7	7	5	6	7	7							
HADES																	
ADI-54	0	0	1	1	7	0	3	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
RS+					4												
SCL	19	15	14	13	19	26	26	28	28	17	15	14	13	16	14	13	12
SS-ASPTT																	
SS-ASSPN																	
SS-ENSG																	
SS-FJEP-GAG																	
SSM-ALAST																	
SS-USBL	13	11	10	10	10	7	8	8	8	9	9	8	8	8	8	8	11
USAN	75	78	77	84	60	65	72	54	55	68	63	74	77	80	97	77	88
CDS-54	175	168	174	182	179	166	175	154	126	123	109	118	115	127	140	119	129
ASPRP																	
CSPLF	32	27	30	19	14	15	14	11	11	10	13	13	12	13	12	12	12
GERSM	9	9	10	6	6	7	6	13	12	13	10	7	6	7	6	6	9
ADI-55	0	0	1	4	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
PROTEUS						5	8	6	7	6	7	5	4	4	4	5	5
SCAM																	
SCDM																	
SCLER	4	6	6	4	3	3	3	4	4	3	3	3	2				
SPB																	
SSRE																	
CDS-55	45	42	46	39	26	30	31	34	34	32	33	28	24	24	22	25	28
FALAISES	12	17	11	8	7	17	14	11	10	8	5						
GSF	8	8	9	9	9	8	10	9	8	7	9	7	12	7	7	5	5
GSLG	21	20	19	20	19	19	19	19	19	23	20	17	23	23	24	25	23
GSMM																	
GSMS																	
ADI-57	0	0	0	0	0	2	2	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0
SAS	7	9	9	6	9												
SCM	24	26	23	27	35	37	39	28	45	37	35	34	40	38	33	30	32
SCO	26	26	29	31	26	29	29	28	23	25	28	27	26	28	28	25	25
SCT	7																
SS-ENF																	
CDS-57	105	106	100	101	105	112	113	97	105	100	97	85	96	96	93	85	85
ABÎMES		15	4	4	4	4											
ARAGONITE	8	12	12	12	11	11	11	11	11	13	13	13	13	13	15	14	12
ASL	3																
ESV													14	12	13	14	16
GREPIC																	
GSHV	10	10	12	10	15	16	12	10	5	5	5						
GSLV																	
GSPV	9	8	9	8	8	8	9	8	7	8	7	9	9	8	9	8	7
GSR																	
GSV																	
GUS	8	7	7	7	8	8	8	6	6	6	7	7					
ADI-88	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SCHM	11	15	15	12	15	13	14	15	12	12	12	12					
SESAM	8	8	8	9	8	5	5	5	4	4	4						
CDS-88	57	75	67	64	70	65	59	55	45	48	48	41	36	33	37	36	35
INDIVIDUELS	1	3	2	5													
LISPEL	383	394	389	385	380	373	378	340	312	305	287	272	271	280	292	265	277



5 Rapport Financier (Delphine CHAPON)

Compte d'exploitation et bilan financier 2014 :

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations	12 206,40		10 493,90
Subvention Ville de Nancy	1 700,00	Enveloppes et timbres	340,73
Subvention CNDS	1 500,00	Aide à la formation	310,97
Subvention CG 54	1 502,00	Impression et com.	3 771,06
Divers	485,10	Achat de matériels	6 255,59
Produits financiers			24,00
Manifestations	4 448,28		3 082,27
Licences initiation	1 427,00		1 339,30
Piscine	737,30		860,80
Aide ext	1 400,00		
Vente de matériels/adhérents	791,37		
Location de matériel	1 746,75		
TOTAL RECETTES	27 944,20	TOTAL DÉPENSES	26 478,62
		Excédent de l'exercice	+ 1 465,58

Sur La Poste au 31/12/20132 711,71
 Sur Livret A au 31/12/2013.....10 678,42

Sur La Poste au 31/12/2014..... 6 086,82
 Sur Livret A au 31/12/2014..... ?

Évolution des comptes de 2011 à 2014:

ANNÉE 2011 :			
NATURE des OPÉRATIONS	ENTRÉE	SORTIE	NET
Cotisations	6 411,50	5 654,00	+757,50
Subventions + Jubilé	1 900,00	-	+1 900,00
CNDS	1 750,00	-	+1 750,00
Manifestations+Jubilé	8 619,97	9 647,92	-1 027,95
Formation	-	328,15	-328,15
Licences initiation	1 298,60	957,50	+341,10
Piscine	140,40	283,65	-143,25
Carbure	158,00	0,00	+158,00
Vente de matériels	4 429,77	3 429,89	+999,88
TOTAL	24 708,24	20 301,11	+4 407,13

ANNÉE 2012 :			
NATURE des OPÉRATIONS	ENTRÉE	SORTIE	NET
Cotisations	7 957,45	6 872,50	+1 084,95
Subventions + Jubilé	2 960,00	-	+2 960,00
CNDS	1 250,00	-	+1 250,00
Manifestations	3 983,76	2 700,80	+1 282,96
Formation	-	40,63	-40,63
Licences initiation	1 437,00	1 767,00	-330,00
Piscine	495,23	438,25	+56,98
Carbure	75,00	0,00	+75,00
Vente de matériels	3 996,26	3 669,50	+326,76
TOTAL	22 154,70	15 488,68	+6 666,02

ANNÉE 2013 :			
NATURE des OPÉRATIONS	ENTRÉE	SORTIE	NET
Cotisations	7 859,30	6 861,00	+998,30
Subventions	4 674,00	-	+4 674,00
Manifestations	9 327,95	5 376,84	+3 951,11
Formation	-	101,01	-101,01
Licences initiation	821,75	1 149,70	-327,95
Piscine	251,85	538,70	- 286,85
Carbure	0,00	0,00	0,00
Vente de matériels	709,56	7 379,80	-6 670,24
TOTAL	23 644,41	21 407,05	+2 237,36

ANNÉE 2014 :			
NATURE des OPÉRATIONS	ENTRÉE	SORTIE	NET
Cotisations	12 206,40	10 493,90	1 712,50
Subventions	6 102,00	0	6 102,00
Manifestations	6 195,03	3 082,27	3 112,76
Formation	-	310,97	-310,97
Licences initiation	1 427,00	1 339,30	87,70
Piscine	737,30	860,8	-123,50
Administratif	485,1	4111,79	-3 626,69
Vente de matériels	791,37	6 255,59	-5 464,22
TOTAL	27 944,20	26 454,62	+ 1 489,58

Comparatif du budget 2014 prévisionnel et réalisé :

	PRÉVISIONNEL			RÉALISÉ			ÉCART
	RECETTES	DÉPENSES	BILAN	RECETTES	DÉPENSES	BILAN	
Cotisations	8 000,00	7 000,00	1 000,00	12 206,40	10 493,90	1 712,50	-712,50
Subv. NANCY (fct)	2 250,00	-	2 250,00	800,00	0	800,00	200,00
Subv. NANCY (inv)	500,00	-	500,00	900,00	0	900,00	-400,00
Subv. CG	500,00	-	500,00	1 502,00	0	1 502,00	+998,00
Subv.CNDS	2 700,00	-	2 700,00	1 500,00	0	1 500,00	1 200,00
Aide extérieure	-	-	-	1 400,00			
Reprise sur Prov.	2 000,00	-	2 000,00	0,00	0	0,00	2 000,00
Formation	-	300,00	-300,00	100,00	310,97	1 189,03	-1 489,03
Manifestations	5 000,00	4 000,00	1 000,00	4 448,28	3 082,27	1 366,01	-366,01
Licences initiation	1 500,00	1 500,00	0,00	1 427,00	1 339,30	87,70	-87,70
Piscine	400,00	400,00	0,00	737,30	860,8	-123,50	123,50
Carbure	400,00	300,00	100,00	0	0	0,00	100,00
Matériels	3 000,00	3 000,00	0,00	2 538,12	6 255,59	-3 717,47	3 717,47
TOTAL	26 250,00	16 500,00	9 750,00	27 059,10	22 342,83	4 716,27	3 783,73

Répartition des investissements et frais 2013 (pour mémoire) et 2014 :

	2 0 1 3		2 0 1 4	
	6 666,02		6 666,02	
<i>Budget net</i>	Crédit ouvert	Crédit dépensé	Crédit ouvert	Crédit dépensé
Frais administratifs	1 800,00	2 297,33	1 800,00	2766,41
Investissements	6 300,00	5 870,48	6 300,00	6665,41
Documentation	100,00	-	100,00	85,00
Entretien du local	100,00	-	100,00	25,00
Escalade	200,00	158,23	200,00	-
Canyon	1 800,00	2 168,10	1 800,00	2 579,61
Recherche & Développement	100,00	-	100,00	-
Mines/archéologie	100,00	-	100,00	30,00
Plongée	950,00	405,74	950,00	314,39
Promotion	200,00	-	200,00	350,00
Etude du Spéléodrome	100,00	115,16	100,00	45,62
Topographie	150,00	-	150,00	-
Spéléologie	2 500,00	3 023,25	2 500,00	3 235,79
TOTAL	8 100,00	8 167,81	8 100,00	-9431,82
BÉNÉFICE NET ANNUEL	- 67,81		- 1331,82	

Proposition de budget prévisionnel 2015 : Christophe PREVOT

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	9 000	Cotisations	8 000
Subvention Ville de Nancy	1700	Frais de secrétariat	500
..... CNDS	3 500	Aide à la formation	1 000
..... CG-54	1 350	Impression et Communication	2 500
Produits financiers	200	Achats de matériels	8 000
Manifestations	8 000		6 000
Licences Initiation	1 000		1 000
Piscine	250		500
Vente de matériels aux adhérents	1 000		
Locations de matériels	1 500		
TOTAL DES RECETTES	27 500	TOTAL DES DEPENSES	27 500

Répartition des investissements 2015 à débattre en AG :

Poste	Crédit ouvert
Documentation	100 €
Promotion	200 €
Escalade	200 €
Canyon	2 000 €
Mines/archéologie	100 €
Recherche & Développement	100 €
Scientifique	500 €
Plongée	650 €
Spéléologie	2 900 €
Topographie	150 €
Entretien du local	100 €
TOTAL	7 000 €

Pierre-la-Treiche Spéléo pour tous dans les grottes

Dans le cadre des journées nationales de la spéléologie et du canyon, l'Union spéléologique de l'agglomération nancéienne (USAN) organise à Pierre-la-Treiche, dimanche 5 octobre de 9 h 30 à 16 h, sa journée annuelle spéléo pour tous. « Ces grottes ne sont pas aménagées ; la visite est moyennement sportive et les passages délicats sont équipés par les spéléos du club. L'âge minimum requis est en principe de 6-7 ans. Pour les plus jeunes, il conviendra de me contacter, un petit circuit est prévu pour eux », précise Daniel Prévot, le président de l'USAN. « Nous conseillons d'utiliser pour la visite un vieux blue-jean, un bleu de travail, un K-Way, un blouson résistant par-dessus un vieux pull-over, des bottes, des patugas ou de vieilles baskets, peuvent très bien convenir.



■ Les grottes sont accessibles dès 7 ans. Un parcours spécial est prévu pour les plus jeunes.

Surtout, ne pas oublier de se munir d'affaires de change, et de nettoyage ! ». Le casque étant obligatoire pour des rai-

sons de sécurité et un moyen d'éclairage indispensable aux déplacements souterrains, les organisateurs mettront à dis-

position des visiteurs des casques équipés d'éclairage électrique. Le prix de la visite est fixé à 6 € par personne, ce qui

correspond à une participation forfaitaire pour : assurance, pile, ampoule et amortissement du matériel. Les visites durent entre 1 h 30 et 2 h selon le circuit choisi parmi ceux proposés, du départ au retour au centre de logistique installé en bordure du chemin des grottes, derrière l'ancienne gare du village. Possibilité d'y garer les voitures. Chaque équipe est constituée de 7 à 9 visiteurs guidés par un spéléologue bénévole expérimenté. Les départs auront lieu toutes les 30 minutes à partir de 9 h 30. Pour des raisons d'organisation pratique, seules les 200 premières inscriptions ont des chances d'être satisfaites. Il est donc vivement recommandé de se faire connaître au 03.83.27.01.93 ou auprès de daniel.pre-vot@univ-nancy2.fr le plus tôt possible.

6 Rapports d'Activités

6.1 Bilan d'activité du secrétariat (Bertrand MAUJEAN)

Comme chaque année :

- Gestion des listes de diffusion : LPU postal et électronique, Yahoo Group
- Usania 2015
- Publication web du Petit Usania

6.2 Bilan global des sorties (Bertrand MAUJEAN)

6.2.1 Registre de sortie du matériel

97 sorties de matériel ont été déclarées

Classification selon les critères du registre

Club	Speleo	Canyon	Plongée	Educ	Escalade	Mine	Autre
42	61	20	2	8	1	2	10

Lieu de sortie

Lieu	Nb	Proportion
Spéléodrome	9	9%
Pierre-la-Treiche	12	12%
Autre M&M	7	7%
Meuse	12	12%
Doubs/Jura	13	13%
Autres France	23	24%
Etranger	13	13%
Non précisé	8	8%
Total	97	100%

Etranger : comme toujours la Suisse et Italie (Canyonisme), Belgique.

Effectif moyen

7,2 participants déclarés par sortie, en moyenne, lors des sorties pour lesquelles cette information est renseignée.

6.2.2 Annonces au Petit Usania

	Nb articles	Nb sorties annoncées
Janvier	6	1
Février	2	6
Mars	3	6
Avril	5	3
Mai	5	2
Juin	4	5
Juillet	3	4
Août	6	0
Septembre	4	3

Octobre	5	4
Novembre	2	4
Décembre	4	3

6.2.3 Comparaison avec les années précédentes

Année	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14
Sorties organisées et annoncées au programme	154	64	88	63	72	60	58	48	47	52	84	65		60	61	52	46	41
Sorties réalisées d'après le Cahier d'activités		133	128	114	88	113	120	141	107	121	156		193	116	141	126	128	97
Spéléologie sportive	40	17	20	25	15	11	12	14	17	16	23		65	10	39	83	87	61
Initiation et entraînement spéléologiques	7	23	17	19	10	17	34	21	5	16	19			5		19	19	
Travaux	12	25	21	11	4	17	4	6	19	17	12		4	6				
Encadrements de groupes	74	53	50	46	45	58	54	65	42	48	62		93	?	44			
Animations	4	5	5	5	5	4	4	4	3	3	5			6	2			
Camps multiactivités et interclubs	1	0	0	2	0	0	0	1	2	1	0			5				
Canyon	8	7	6	0	0	0	2	12	10	9	19		14	17	21	22	26	20
Plongée	8	2	3	4	3	3	4	15	4	5	14		5	7	4	3	5	2
Escalade	0	0	5	0	3	0	2	2	4	0	0		6	2	5	4	2	1
Mines	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0		2	3	1	1	0	2
Autres	0	1	1	2	3	3	4	1	1	1	2		4	5	3	7	2	10

En 2014, on a atteint les minimums en nombres de sorties annoncées et emprunt de matériel. Cependant, on constate bien lorsqu'on souhaite soit même organiser une sortie, que notre club organise couramment 2 ou 3 activités chaque weekend. Pourquoi toutes les sorties ne font-elles pas l'objet d'une annonce ?

6.3 Commission Canyon (Delphine CHAPON)

22-23 mars JURA	La goulette	rien....crue	7 personnes (2 initiations)
26 avril	entrainement sur "façade" à Maron		6 participants et 2 instructeurs sur place
3-4 mai AIN WE famille LISPEL	Trefond-Pernaz	Chaley Via ferratta pour 6	18 personnes (11 initiations)
14-15 juin TESSIN	Giumaglio	rien...crue	6 personnes
27 juillet prévu ALPES fait ALSACE	rien crue Seebach		prévues 18 personnes réalisé alsace 6 personnes (3 initiations)
9-10 aout JURA	Pissevieille	Borne aux lions	7 personnes
6-7 septembre AIN	Chaley	Bief de Cruise	4 personnes
4-5 octobre AIN	Groin + Cerveyrieu	Fouge	5 personnes (1 initiation)

à noter que :

5 membres ont participé au stage sfp2 en Vésubie en Mai

2 nouveaux initiateurs canyon depuis septembre
1 cursus moniteur débuté.

6.4 Piscine (Daniel PREVOT)

Historique

Consulter les USANIAS précédents.

Consignes de gestion

- 1 - lors de chaque séance : relever les présents
- 2 - à la fin de chaque trimestre : faire le bilan trimestriel et le transmettre au Président du club pour la facturation.
- 3 - à la fin de l'année civile et en prévision de l'A.G., faire la statistique annuelle en complétant le récapitulatif historique.

Récapitulatif des entrées pour 2013 et 2014

	T1	T2	T3	T4	13	T1	T2	T3	T4	14
USANIENS	23	27	2	18	70	36	18	6	38	98
AUTRES	27	19	6	48	100	20	4	0	0	24
CD-54	////	////	////	////	////	22	54	0	28	104
ASN	////	////	////	62	62	69	31	7	51	158
TOTAUX	50	46	8	128	232	147	107	13	117	384
SÉANCES	8	8	1	10	27	10	8	1	9	28
part. / séance	6.2	5.4	8	12.8	8.6	14.7	13.4	13	13	14
Usaniens diff.	7	7	2	6	10	8	3	6	6	9

Compte tenu de la politique adoptée en 2012 par le service des piscines de la CUGN qui facture aux clubs utilisateurs un minimum de 10 entrées par séance, nous étions censés comptabiliser un minimum de 280 entrées pour l'année. Au titre de l'USAN nous n'en avons enregistré que 98. C'est grâce à la présence dans notre créneau de membres de l'ASN et de COACH DIVING 54 que nous avons satisfait à l'obligation de la CUGN. Il y a eu quelques séances où nous nous sommes trouvés en sous-effectif. Cela a coûté au club quelques Euro (moins d'une dizaine).

Récapitulatif des entrées réalisées annuellement depuis 1994

94	95	96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10
171	156	204	410	422	261	142	216	275	281	260	124	126	126	83	96	97

11	12	13	14													
181	229	232	384													

Rappelons que **la présence d'eau dans les milieux souterrains est une constante qui rend indispensable pour le spéléo la qualité d' aquacité**. Cette qualité passe par la connaissance d'un minimum de natation. Le créneau piscine a été ouvert dans ce but !

Que dire pour les canyonnistes résidents de la CUGN ?

Les clubs utilisateurs d'un créneau piscine, doivent assurer eux-mêmes leur propre sécurité. Ils doivent donc compter parmi leurs membres présents lors d'une séance, des personnes qualifiées, c'est-à-dire diplômées. C'est à cette condition que les créneaux sont accordés. Merci à l'ASN qui assure désormais cette fonction.

6.5 Mur d'Escalade (Daniel PREVOT)

En 2014, la fréquentation du mur d'escalade du gymnase Provençal, a été de 16.2 présents en moyenne par séance. Ce qui est donc très correct

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Totaux
Usaniens	60	62	29	59	42	47	0	0	56	17	29	37	438
Invités	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	3
Stagiaires	4	6	1	9	8	15	0	0	12	15	21	21	112
Totaux	65	68	30	69	50	62	0	0	68	33	50	58	553
Séances	4	4	2	4	3	4	0	0	5	2	3	3	34
Effectif / Séance	16.3	17.0	15.0	17.3	16.7	15.5	////	////	13.6	16.5	16.7	19.3	16.2

Au 31 décembre 2014 : 34 séances, 553 présences dont 438 de 29 Usaniens, 3 de 1 invité fédéré et 112 de 26 stagiaires ou visiteurs dont 2 ont adhéré au club au cours de l'année 2014 et 10 ont adhéré pour 2015.

10 ANNÉES DE BILAN

Années	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14
Effectif / Séance	17,0	14,7	12,3	12,0	11,9	13,5	17,2	15,8	14,0	16,2

Je rappelle que la présence de 8 personnes au moins est nécessaire pour qu'une séance ait lieu.

Années \ Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Totaux
2008	54	29	42	31	43	16	0	0	61	33	25	36	373
2009	46	22	63	35	38	35	0	0	55	35	43	21	394
2010	49	28	62	22	47	30	0	0	55	40	69	42	444
2011	85	77	49	48	68	46	0	0	76	50	68	35	602
2012	73	31	70	40	30	62	0	0	69	54	57	37	522
2013	44	27	44	47	47	28	0	0	63	54	59	62	476
2014	65	68	30	69	50	62	0	0	68	33	50	58	553

On remarque une nette hausse en 2014 des présences au mur relativement à l'an passé (553 contre 476). La présence de nombreux stagiaires à chaque séance (3.4 en moyenne) demande également celle de spéléos chevronnés du club pour assurer leur formation. Merci à Jean-Michel GUYOT et François NUS de s'être inlassablement investi dans cette fonction.

Au mur nous avons toujours eu des invités surprises (curieux, parents, ami(e)s, ... de membres du club) auxquels il était difficile de demander de rester dans les tribunes sans "goûter" à nos activités (escalade, TSPC). Suite à ma demande durant plusieurs années, la fédération a élaboré le contrat d'assurance dit AIHMS (Assurance Initiation Hors Milieu Souterrain) ouvert dès le 1er octobre 2011, auquel le club a souscrit. Le coût pour l'année 2014 a été de 100 €.

Le bilan pour cette année est donc le suivant : ce contrat a couvert 34 séances ce qui revient à dire que nous avons payé 2.94 € d'assurance supplémentaire par séance (nos membres étant naturellement assurés par la FFS). Il nous a permis de couvrir les risques d'accident de 112 présences des 26 invités surprises appelés stagiaires. En d'autres termes chaque présence d'un

stagiaire nous a coûté 0.89 €. Et chacun des 26 stagiaires nous a coûté 3.84 €. 12 d'entre eux (i.e. 46.2 %) ont adhéré au club. Le bilan est donc très positif

6.6 Archives (Pascal ADMANT)

Réception et archivage de 25 nouveaux numéros de revues diverses et du Livre Topo Belles du DOUBS.

Pour le 21 septembre 2014, l'association du patrimoine de Pierre la Treiche nous a demandé une exposition de documents sur le site spéléologique. Après avoir constaté que les documents sur ce thème ont été détruits lors de l'inondation des locaux de la ligue et du club (grande crue orageuse du 21 mai 2012), nous avons réalisé quelques documents de remplacement (photos plastifiées) grâce à la collection photo de Christophe.

Ces documents ont aussi été présentés lors de la journée de la spéléologie et du canyon à Pierre la Treiche le dimanche 5 Octobre.

Il faut refaire une collection de documents encadrés de qualité.

6.7 Gestion 2015 des Licences Initiation (Daniel PREVOT)

La FFS met à la disposition des clubs fédérés dont au moins le Président, le Secrétaire et le Trésorier sont couverts par l'assurance fédérale, des Licences Initiations de 2 types : LI dites 1 Jour (LI-1J) et LI dites 3 Jours (LI-3J) selon la période de couverture désirée. L'USAN dispose de cet avantage.

Le bénéficiaire d'une telle carte est considéré comme membre à part entière de la FFS le temps de la couverture prévue par ladite carte. **Il est placé sous l'entière responsabilité du club qui lui a délivré** ladite carte. Le parrain est donc en priorité le Président du club.

Depuis le premier octobre 2011, il n'y a plus de carnets de licences, elles sont enregistrées par informatique en utilisant le logiciel fédéral.AVEN :

- le parrain (i.e. le Président ou son délégué) déclare les bénéficiaires avant la date de couverture (c'est comme au cinéma et non comme au restaurant, on paie avant d'avoir consommé !). L'enregistrement au siège doit être fait avant 8h00 le jour de la sortie, avec les **renseignements indispensables : noms – prénoms – dates de naissance** des bénéficiaires.
- la facture est adressée au club (ou au parrain délégué) le 15 de chaque mois. Le prélèvement est effectué directement sur le compte du club par la comptabilité fédérale.

Pour 2014 les personnes du club suivantes ont été déclarées, à la fédération, aptes à enregistrer des LI au nom du club :

- Pascal ADMANT : L54-021-005, Initiateur Spéléologie, pascal.admant@dbmail.com
- Pierre BOYET : L54-021-066, Moniteur Canyon, piror974@gmail.com
- Patrick CARIGI : L54-021-012, Initiateur Spéléologie, patrick.carigi@orange.fr
- Delphine CHAPON : L54-021-265, Initiatrice Canyon, meulson@free.fr
- Francis CHAPON : L54-021-195, Initiateur Canyon
- Ronald COSTALONGA : L54-021-207, Initiateur Spéléologie,
- Eric DAVEUX : L54-021-198, Initiateur Canyon, angele@orange.fr
- Olivier DECK : L54-021-167, Initiateur Spéléologie, olivier.deck@mines.inpl-nancy.fr

- Dominique DUCHAMP : L54-021-190, Initiateur Spéléologie & Instructeur Canyon, aspaduch@aol.com
- Dominique GILBERT : L54-021-243, Initiateur Spéléologie, dompointcom@yahoo.fr
- Martial MARTIN : L54-021-035, Initiateur Spéléologie, martin.martial@laposte.net
- Bertrand MAUJEAN : L54-021-036, secrétaire du club, bertrand@maujean.fr
- Stéphane NOLL : L54-021-211, Initiateur Canyon, s.noll@laposte.net
- Christophe PREVOT : L54-021-003, Initiateur Spéléologie, christophe.prevot@ffspeleo.fr
- Daniel PREVOT : L54-021-001, Moniteur Spéléologie, président du club, daniel.prevot@univ-lorraine.fr
- Bruno RAGARU : L54-021-004, Initiateur Spéléologie, bruno.ragaru@orange.fr
- Tu TRAN VIET : L54-021-196, Initiateur Canyon, tranviettu@wanadoo.fr
- Sabine VEJUX : L54-021, Initiatrice Spéléologie, sabine.vejux@sdis54.fr

Afin de tenir compte des éventuels nouveaux diplômés et des éventuels départs, cette liste sera remise à jour en janvier 2015.

Coûts des Licences Initiation à l'USAN :

LI-1J	Ass.	FFS	USAN	Total
2013	1 €	2.70 €	0.30 €	4.00 €
2014	1 €	4 €	0.00 €	5.00 €

LI-3J	Ass.	FFS	USAN	Total
2013	2 €	4.00 €	0.50 €	6.50 €
2014	2 €	8.00 €	0.00 €	10.00 €

Pour une raison de bonne gestion de ces cartes, **les parrains délégués doivent transmettre au Président les bordereaux des LI qu'ils enregistrent.** Ces statistiques sont indispensables pour les demandes de subvention.

Pour 2014 la répartition mensuelle de leur utilisation a été la suivante :

2014	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Σ
mineurs	0	0	12	10	2	1	0	1	0	1	25	7	59
majeurs	14	3	17	15	26	12	6	9	2	5	36	6	151
totaux	14	3	29	25	28	13	6	10	2	6	61	133	210
Cumuls	14	17	46	71	99	112	118	128	130	136	197	210	////

Etat au 31 décembre 2014 : 210 Licences Initiations distribuées dont 181 LI-1J et 29 LI-3J pour un total de 268 (181 x 1 + 29 x 3) journées couvertes par l'assurance fédérale, à 59 mineurs et 151 majeurs.

On observe encore une baisse relativement à l'an passé où nous avons totalisé 266 LI. Ceci est dû au transfert au CDS de la responsabilité de nombreuses sorties d'initiation (notamment celles des écoles, collèges et lycées) encadrées uniquement par des Usanien(ne)s !

6.8 Equipements de Protection Individuels (Christophe PREVOT)

Organisation générale

Il n'y a eu aucune réunion globale cette année : chaque responsable spécifique s'est occupé de sa partie de gestion de matériel (canyonisme, escalade et via ferrata, spéléologie) en autonomie. Les contrôles de fin d'année se sont faits en décembre (entre le 14 et le 30).

Matériel de spéléologie

Bilan global

Les matériels sont contrôlés au long de l'année par les cadres fédéraux du club. Lors des réintégrations après une sortie, il serait bon que chacun fasse l'effort de faire un suivi complet:

- refaire le marquage en bout de corde quand il est défectueux ;
- couper les cordes abimées, les marquer et corriger leurs fiches. ;
- ranger le matériel en respectant les consignes publiées dans *Le P'tit Usania* n° 185 (janvier 2014).

Les fiches de vie ont été en partie visées en fin d'année civile. Il serait bon d'organiser une grande séance d'inventaire, par exemple avant les vacances estivales avec TOUS les matériels (gymnase, club, etc.).

Fin 2014, **7 casques** sont arrivés au terme de leur durée de vie officielle et ont été sortis de l'inventaire. Il n'y aura plus de sortie d'inventaire de casques avant 2019.

Au niveau des cordes le renouvellement s'effectue régulièrement. **15 cordes** représentant **333 m** de longueurs (143 m de 8 mm et 190 m de 10,5 mm) sont arrivées au terme de leur durée légale d'utilisation. EN 2015 seulement 3 cordes pour 92 m de longueur atteindront les 10 ans.

10 harnais achetés en 2013 équipent le gymnase. Les 20 autres sont ventilés ainsi : 10 avec une longe double montée directement sur les pontets en sangle et sont utilisables pour les descentes au Spéléodrome ou pour assurer à la grotte des puits ; 10 harnais complètement équipés (1 M.A.V.C. autoverrouillant Petzl, 1 longe double avec 2 mousquetons à barrette, 1 descendeur avec 1 mousqueton autoverrouillant et 1 mousqueton de frein, 1 poignée d'ascension avec pédale et mousqueton autoverrouillant Petzl) pour permettre la découverte

de la spéléologie aux nouveaux adhérents. **5 harnais** arrivent à terme en 2015 puis **15** en 2016 !

2.2. Péremption des matériels EPI spéléo :

Seuls les matériels à durée de vie limitée sont listés ici : il s'agit des matériels avec fibres de nylon comme les casques, cordes, sangles et harnais.

Le matériel mécanique ne pose pas de problème en dehors, ponctuellement, du traditionnel vieillissement de quelques mousquetons dont la virole tourne à vide ; ils sont alors sortis des EPI et recyclés (virole éliminée) en mousquetons de kits ou de déviateur.

Type	Quantité en 2014	Année de péremption										
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Casque	37	7	0	0	0	0	3	7	0	0	10	10
Corde	2 162 m	333	92	0	141	200	426	525	0	71	259	115
Harnais	30	0	5	15	0	0	0	0	0	0	10	0
Sangle	12	0	0	0	0	0	0	0	12	0	0	0

Liste des matériels EPI spéléos

Type	Modèle	Quantité-Longueur	Année de péremption
Bloqueur	Petzl Croll	20	Voir inventaire pour chiffrage exact
Bloqueur	Petzl Poignée d'ascension	20	
Casque	Petzl Elios bleu (Gymnase)	7	2020
Casque	Petzl Elios bleu (Gymnase)	3	2019
Casque	Petzl Elios II blanc clapets bleus	10	2024
Casque	Petzl Elios II blanc clapets oranges	10	2023
Connecteur	Faders grosse virole	69	Voir inventaire pour chiffrage exact
Connecteur	Faders petite virole	24	
Connecteur	Lucky Spain	7	
Connecteur	MR Péguet	45	
Connecteur	MR Petzl Speedy	55	
Connecteur	Péguet MAVC demi-rond	12	
Connecteur	Petzl MAVC Omni-triac	8	
Connecteur	Rapide	5	
Connecteur	Simond Alpin acier autolock	10	
Connecteur	Simond Alpin autolock	5	
Connecteur	Simond Chamonix Titan 2200	18	
Connecteur	Simond Chamonix zicral 2800	51	
Connecteur	Simond Chamonix zicral 3000	18	
Connecteur	Simond Chamonix zicral 3000 longue	24	
Connecteur	Simond Titan autolock	3	
Connecteur	Zicral cranté	3	
Corde	Expé 9,8	44	2015

Corde	Expé Spéciale 10,5 mm	70	2024
Corde	Expé Statix 10 mm	24	2015
Corde	Expé Statix 10 mm	24	2015
Corde	Expé Statix 8 mm	73	2020
Corde	Expé Statix 8 mm	71	2022
Corde	Expé Statix 8 mm	64	2023
Corde	Expé Statix 8 mm	61	2023
Corde	Expé Statix 8 mm	54	2020
Corde	Expé Statix 8 mm	54	2023
Corde	Expé Statix 8 mm	49	2023
Corde	Expé Statix 8 mm	47	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	38	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	38	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	36	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	36	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	33	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	28	2017
Corde	Expé Statix 8 mm	26	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	25	2018
Corde	Expé Statix 8 mm	25	2023
Corde	Expé Statix 8 mm	24	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	21	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	20	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	20	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	18	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	17	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	17	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	16	2017
Corde	Expé Statix 8 mm	15	2017
Corde	Expé Statix 8 mm	12	2017
Corde	Expé Statix 8 mm	12	2017
Corde	Expé Statix 8 mm	11	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	10	2018
Corde	Expé Statix 8 mm	10	2018
Corde	Expé Statix 8 mm	10	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	10	2018
Corde	Expé Statix 8 mm	9	2018
Corde	Expé Statix 8 mm	7	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	7	2019
Corde	Expé Statix 8 mm	6	2017
Corde	Expé Statix 8 mm	6	2023
Corde	Expé Statix II 9,9 mm	84	2020
Corde	Expé Statix II 9,9 mm	67	2020
Corde	Expé Statix II 9,9 mm	50	2020
Corde	Expé Statix II 9,9 mm	49	2020
Corde	Expé Statix II 9,9 mm	35	2020
Corde	Expé Statix II 9,9 mm	25	2020

Corde	Expé Statix II 9,9 mm	25	2020
Corde	Expé Statix II 9,9 mm	25	2020
Corde	Expé Statix II 9,9 mm	16	2020
Corde	Expe Statix light 9,5 mm	25	2018
Corde	Expe Statix light 9,5 mm	25	2018
Corde	Expe Statix light 9,5 mm	25	2018
Corde	Expé Statix light 9,5 mm	49	2018
Corde	Expé Statix light 9,5 mm	12	2018
Corde	Expé Symbio S 9 mm	45	2024
Corde	Marlow 9 mm	52	2017
Corde	Marlow 9 mm	22	2020
Descendeur	Petzl simple	17	Voir inventaire pour chiffrage exact
Descendeur	Repetto Spider	3	
Harnais	AV Tecnibat	10	2023
Harnais	MTDE Club	15	2016
Harnais	MTDE Club	5	2015
Sangle	Béal Dyneema polyamide 15 mm	2,5	2021
Sangle	Béal Dyneema polyamide 15 mm	2,5	2021
Sangle	Béal Dyneema polyamide 15 mm	2,5	2021
Sangle	Béal Dyneema polyamide 15 mm	2,5	2021
Sangle	Béal Dyneema polyamide 15 mm	2	2021

Pierre-la-Treiche Portes ouvertes aux grottes

Dans le cadre des Journées Nationales de la Spéléologie et du Canyon, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne (USAN) vient d'organiser sa 13^e édition des JNSC impulsées en 2002 par la fédération. Cette opération Spéléo pour tous à Pierre-la-Treiche » est destinée au grand public qui est emmené sous terre pour découvrir et s'initier à la spéléologie.

Deux circuits sont principalement utilisés : une traversée de la Grotte des sept-salles et un « grand huit » dans la Grotte des puits.

Cette journée est devenue également la fête annuelle du club. Suite à la naissance récente d'Eolia dans le foyer de Cyril et Marie, le barbecue qu'ils organisaient habituellement a été remplacé par un pique-nique offert par le club et réservé à ses membres.

Malgré une météo automnale peu favorable, les organisateurs ont enregistré 84 inscriptions avant midi. L'après-midi, le soleil aidant, ce sont 99 spéléophiles qui se sont présentés,



■ Prêts pour l'aventure !

portant ainsi l'effectif global à 183.

« Un très bon résultat même s'il n'a pas dépassé celui de 1996 où nous avions enregistré 191 visiteurs », se félicite Daniel Prévot, le président de l'USAN, avant de poursuivre : « En 23 ans, lors de nos journées Spéléo

pour tous, nous avons ainsi guidé plus de 2.500 visiteurs dans les grottes de Pierre-la-Treiche, sans qu'il n'y ait jamais eu le moindre accident.

Mention spéciale au CDS-54 pour nous avoir prêté gracieusement 55 casques, à la commune également qui a

préparé les parkings visiteurs et spéléos, à la presse locale enfin qui a relayé l'information. »

En résumé, ce bon résultat est à mettre à l'actif d'une équipe compétente et dynamique qui donne déjà rendez-vous au grand public le 1^{er} dimanche d'octobre 2015.

7 Inventaires

7.1 Spéléologie

Ceinture	3
Claie de portage	2
harnais complet	20
Harnais complet + longues	10
Bateau	1
Perforateur	2
Casques	20
Lave-corde	5
Mini-Protraxion	2
Poulies	3
Coinceurs	8
Poulie Tandem	1
Echelle alu (rigide)	1

Echelles spéléo 5m	3
Echelles spéléo 10m	4
Elingue pour échelle	2
Kits	21
Petit kit bleu	2
Bidon 6L	10
Bidon 9L	3
Poulie-bloqueur	3
Protraxion	1
Poulie+Tibloc	2
Poulie Rescue	1
Selette	1
Trousse à spiter complète	2

Amarrages :

Mous+Plaq coudée	30
Mous+Plaq vrillée	30
Petit mousq+PC	50
Petit mousq+PV	50
Maillon+PC	50
Maillon+PV	50
Plaquette clown	32
Anneaux acier	9
Pitons	16
As+dyneema	10
Dev dyneema	10
Anneaux de sangle	30

Total amarrages : 367

Cordes 8mm

Longueur (m)	73	71	64	61	54	49	47	38	36	33	26	25	24	20	18	17	16	15	12	11	10	7
Nombre	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	2	1	2	1	2	1	1	2	2	4	2

Longueur totale (m) 893

Cordes 9mm

Longueur (m)	52	45	22
Nombre	1	1	1

Longueur totale (m) 119

Cordes 10mm

Longueur (m)	84	70	67	50	49	44	35	16	12
Nombre	1	1	1	1	2	1	2	1	2

Longueur totale (m) 523

En rouleaux :

Diamètre (mm)	8	9	10
Longueur totale (m)	200	150	330

Longueur totale de corde tous diamètres confondus : 2215 mètres

7.2 Plongée

Individuel

Adaptateur DIN/Etrier	4
Bouteille 6L	2
Ceinture	2
Détendeur	4
Détendeur O2	2

Matériel spécifique

Analyseur oxygène	1
Compresseur	1
Filtre Nitrox	1
Lyre de transfert air	1
Lyre de transfert Oxygène	1
Surfiltre	1

Autre

Fouet	2
kit dos coton	1
Nettoyeur ultrasons	1
Caméra -60m	1

7.3 Canyon

Combinaisons :

Taille	Marque	Haut de combinaison	Bas de combinaison	Chausson
		2015	2015	2015
0	? Aspa			
0	Vade Retro	1	1	
1	Vade Retro	2	2	
1	Decathlon	1	-	
2	Vade Retro	1	2	9
2	Sealand	1	1	
3	Vade Retro	6	5	2 pourris
4	Vade Retro	3	3	
	Beuchat	1	1	
5	Vade Retro	2	3	
6	Vade Retro	1	1	
1m50 – 1m60	Marès Intégrale	1	1	
T0 - Enfant	No Name	4	4	
T1 - Enfant	No Name	1	1	
Combi + Top Enfant	No Name	1	1	
TOTAL		25 (+intégrale)	25 (+intégrale)	11

Cordes :

Modèle et année	Quantité	Longueur (m)
	2015	
Expé Statix 8mm type L	1	50
- 2010	1	40
- 2007	1	30
- 2007	1	35
- 2007	1	20
Béal Spélénium Gold 9.5mm	?	?
- 2010	?	?
- 2010	-	-
- 2011	?	?
- 2011	1	25
- 2011	1	30
- 2011	1	50
Béal Spélénium Unicore 8.5mm	1	100

- 2011		
- 2011	1	30
- 2011	1	20
- 2012	1	35
- ?	1	55
- 2012 (Réserve)	1	110
Béal Spélénum 10mm	1	25
- 2012		
- 2012 (Réserve)	1	25
Korda's Dana 10 jaune	1	60
- 2012 ? (Réserve)	1	70
Total	17	760

Casques :

Modèle et année	Quantité 2015
Camp Rock Star bleu 2006	10
Camp Rock Star rouge 2012	5
Total	15

Baudriers :

Modèle	Année	Quantité 2014
Aventure Verticale Mascun Confort AVCA01C	2007	7
Aventure Verticale Mascun Confort AVCA01C02	2012	5
Total		12

Longes :

Modèle	Année	Quantité 2014
Béal Top Gun II diamètre 10.5mm	2011	7
Béal Stinger III diamètre 9.4mm	2011	5
Total		12

Mousquetons de longe

Modèle	Année	Quantité 2015
Lucky Meteor à vis (en D argenté doigt bleu-gris)	?	6
Lucky Meteor anodisé (en D, rouge doigt noir sans vis)	?	7 (1 réservé)
Simond Spider D sans vis bleu-gris	2011	7 (1 réservé)
Camp orbit bet-lock à vis en D doré	2012	7 (1 réservé)
Total		27 (3 réservés)

Mousquetons pour descendeur :

Modèle	Année	Quantité 2015
Simond Jumbo poire orange	?	6
Camp HMS compact Bet Lock orange	2012	8 (2 réservés)
Total		16 (2 réservés)

Descendeurs en 8 (non EPI) :

Modèle	Année	Quantité 2015
huit	?	14 (3 réservés)
Total		

Divers non EPI:

Nature	Modèle	Quantité 2015
Kit portage	Résurgence	3 (dont 1 HS)
Kit boule	Résurgence	3
Bidons		3
Sécu eau-vive		1
Total		

7.4 Escalade

Le matériel est divisé en deux sites : gymnase pour les entraînements du mardi soir, et local pour les sorties en semaine, pendant les week-ends et « petits vacances scolaires ».

Inventaire au 30 décembre 2014 :

Type	Quantité	Lieu	Description	Année d'acquisition	Remarque
Corde	30	Gymnase	Violette	2006	
Corde	30	Gymnase	Violette	2006	
Corde	30	Gymnase	Violette	2006	
Corde	40	Gymnase	Violette	2006	
Corde	70	Local	Jaune	2007	
Corde	40	Local	Verte et grise	2011	
Dégaine Camp	9	Local	Sangle grise filet orange	2009	
Dégaine Camp	9	Local	Sangle grise filet orange	2009	Reste 4...
Grigri	3	Gymnase	Avec mousqueton autobloquant	2002	
Grigri	1	Local	Avec mousqueton autobloquant	2002	
Harnais Béal Aéro Team III pontet bleu	3	Gymnase		2007	
Harnais Béal Aéro Team III	1	Local		2005	

pontet jaune					
Plaquette Cassin	3	Gymnase	Avec mousqueton à vis	2007	
Plaquette Cassin	2	Local	Avec mousqueton à vis	2007	

Je constate que du matériel mis au gymnase a disparu : 4 dégaines... Sont-elles restées dans le sac de quelqu'un par inadvertance ou ont-elles été volées ?

Le harnais disponible au local arrive en fin de vie en 2015. ET les cordes du gymnase seront réformées fin 2016.

En 2015 il faudrait investir dans quelques harnais (2 ou 3) et racheter des dégaines (au moins 5 !), notamment pour le gymnase, afin d'avoir suffisamment de matériel.

7.5 Via Ferrata

Le matériel de via ferrata a fortement vieilli : viennent de sortir d'inventaire **5 harnais**

Aventure verticale First et **7 longues** Petzl Vertigo... Les mousquetons ont été ôtés des longues et sont, pour l'instant, stockés au local.

Inventaire au 30 décembre 2014 :

Type	Quantité	Année d'acquisition
Harnais AV First XL	1	2013
Longes Ocu	3	2011
Longes Expé Scorpio	3	2012

Il n'y a donc plus qu'un seul harnais et 6 longues disponibles, ce qui est trop juste quand on organise des sorties ou week-end avec de la via ferrata...

En 2015 il faudrait racheter 4 longues (sans mousquetons puisqu'on les a) et 9 harnais afin d'avoir un ensemble de 10 matériels.

ANCERVILLE

Visite souterraine en famille



Les spéléologues nancéiens ont exploré la fameuse grotte du Lion, profonde de 60 m.

Le "gruyère" d'Ancerville, comme aiment à parler les Chevreuils du sous-sol de leur commune attire nombre de passionnés de spéléologie curieux de découvrir la quarantaine de gouffres recensés sur le territoire.

Selon le fascicule 4 de "Promenade à Ancerville", écrit par Jean Oudin, «l'existence de ces cavités s'explique facilement : la région est fortement karstifiée, l'eau et la pluie pénètre sous

terre sous forme de poche et élargit les fissures de l'écorce terrestre, donnant naissance aux grottes et gouffres». Dimanche 16 novembre, c'est celui dudit "Lion" qui a été exploré par un groupe de l'Union spéléologique de l'agglomération nancéienne. Profitant de la première édition du "week-end spéléo en famille" organisée par la Ligue spéléologique lorraine (Lispel), huit amateurs débutants ou confirmés (la plus jeune avait 12 ans) ont



"Libre!", peut-on entendre entre chaque descente pour assurer la sécurité de tous.

enfilé cottes, bottes, casques et harnachement de sécurité avant de s'enfoncer dans les profondeurs de la grotte du Lion, dont l'accès est situé sur le trottoir face au félin en fonte. D'une profondeur de 60 m et d'un développement de 160 m, la cavité est accessible aux membres de la Lispel qui a fermé l'entrée avec son propre cadenas utilisé pour tous les sites souterrains lorrains soumis à réglementation et gérés par la Ligue, suite

à la signature d'une convention avec la mairie, mais aussi aux extérieurs qui peuvent s'adresser soit à la gendarmerie soit à un club local.

Parcourant quelques unes des innombrables galeries, le groupe qui descendait pour la première fois à cet endroit a pu découvrir la réalité de cette dénomination de "gruyère", responsable de quelques effondrements de terrains bien connus à Ancerville.

8 Listes des membres

8.1 Usaniens

L'USAN a été créée lors de son Assemblée Générale Constitutive du 19 décembre 1961. Ses huit fondateurs sont, par ordre alphabétique : **Christian BARBIER**, **Claude CHAPUIS**, **Marc DURAND**, **Jean JACOB**EY, **Daniel LEHMULLER**, **x. PLOQUIN**, **Daniel PRÉVOT** et **Pierre SCHMIDT** (ce qui explique l'octogone du logo officiel du club !).

Les documents d'archive concernant le club de 1961 à 1981 (année de la relance) étaient détenus par **André CRONEL**, Président de l'USAN en 1980. Ils furent malheureusement détruits et nous n'avons plus trace des membres de l'USAN pour cette période.

Un ex-Usanien de rang 380 a demandé, « conformément aux dispositions de l'article 38 alinéa 1 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée », que son nom soit retiré de tous les fichiers. Afin de ne pas perturber les analyses statistiques, nous avons donc remplacé son patronyme par le pseudonyme lui convenant le mieux : CRETIN.

8.2 Membres d'honneur

- **Christian CHAMBOSSE** (1914-2004) nommé par l'AG de 1991, année du trentenaire du club.
- **Claude CHAPUIS**, **Marc DURAND** et **Daniel LEHMULLER** nommés par l'AG de 2001, année du quarantenaire du club.

8.3 Liste annuelle des Usaniens depuis 1981

Les nouveaux membres actifs depuis 1981 sont appelés USANIENS. Ils reçoivent chacun un numéro d'ordre d'entrée au club. Les Usaniens d'une même promotion ont le même rang.

Certains membres quittent le club puis reviennent ... Les retours sont en italique (ils gardent leur numéros initiaux), les nouveaux sont soulignés.

1981 : 5 membres (4 M + 1 F) de rang 1

FEVE Pierre / LIBERT Patrick / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane

1982 : 16 membres dont 11 nouveaux (8 M + 3 F) de rang 6

CHOPPIN Eric / DAEHN Sylvain / FEVE Pierre / FLEUROT Agnès / GAPP Marc / HUMMEL Corinne / LIBERT Patrick / MOURGUES Monique / OURION Georges / PIROUX Bruno / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / ROUMEGOUS Christian / WEBER Alain

1983 : 18 membres dont 6 nouveaux (5 M + 1 F) de rang 17

BOUCHER François / CHOPPIN Eric / DAEHN Sylvain / FEVE Pierre / LIBERT Patrick / MATHIEU Henri / OURION Georges / PIROUX Bruno / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / RIZZO Claude / ROUMEGOUS Christian / ROUMEGOUS Sylvain / TISSERAND Mila / VATREY François / WEBER Alain

1984 : 16 membres dont 4 nouveaux (1 M + 3 F) de rang 23

ANTOINE Pascal / BOUCHER François / CHOPPIN Eric / DAEHN Sylvain / FEVE Pierre / LIBERT Patrick / MOUGENOT Isabelle / PICARD Agnès / PIROUX Bruno / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / REICHLING Blandine / ROUMEGOUS Sylvain / TISSERAND Mila.

1985 : 24 membres dont 2 retours et 10 nouveaux (9 M + 1 F) de rang 27

ANTOINE Pascal / BOUCHER François / CARUBELLI Oscar / CHOPPIN Eric / CREUTZER Rodolphe / DAEHN Sylvain / DECHITTEL Joel / FEVE Pierre / FLAUDER Isabelle / HUMBERT Francis / LIBERT Patrick / MARTIN Martial / METZGER Jean-Luc / MICHEL Jean-Marie / MOUGENOT Isabelle / PIROUX Bruno / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / ROUMEGOUS Christian / SANCHEZ Luis / VILHELM Christophe / WEBER Alain.

1986 : 25 membres dont 6 nouveaux (4 M + 2 F) de rang 37

AUBRY Hélène / BOUCHER François / CARUBELLI Oscar / CHOPPIN Eric / CREUTZER Rodolphe / DAEHN Sylvain / DALLE Patrick / DRUMETZ Denis / FEVE Pierre / FLAUDER Isabelle / FLAUDER Sabine / LIBERT Patrick / MARTIN Martial / METZGER Jean-Luc / MICHEL Jean-Marie / MOUGENOT Isabelle / PIROUX Bruno / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / ROUMEGOUS Christian / ROUMEGOUS Nael / VILHELM Christophe / WEBER Alain

1987 : 21 membres dont 3 nouveaux (3 M + 0 F) de rang 43

CHOPPIN Eric / CREUTZER Rodolphe / DAEHN Sylvain / DALLE Patrick / DRUMETZ Denis / FEVE Pierre / FLAUDER Sabine / GRANJON Jean-Yves / GROSJEAN Christophe / LIBERT Patrick / MARTIN Martial / METZGER Jean-Luc / MICHEL Jean-Marie / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / ROUMEGOUS Christian / ROUMEGOUS Noel / ROUMEGOUS Ronald / VILHELM Christophe

1988 : 22 membres dont 6 nouveaux (6 M + 0 F) de rang 46

Œsania 2015 n°18

AVARE Pascal / CREUTZER Rodolphe / DAEHN Sylvain / DALLE Patrick / DRUMETZ Denis / GEANT Léopold / GEORGE Christian / GEORGES Christian / GRANJON Jean-Yves / LIBERT Patrick / MARTIN Martial / METZGER Jean-Luc / MICHEL Jean-Marie / MOHR Pascal / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / RAGARU Bruno / ROUMEGOUS Christian / ROUMEGOUS Noel / ROUMEGOUS Ronald

1989 : 28 membres dont 4 retours et 7 nouveaux (5 M + 2 F) de rang 52

ADMANT Pascal / ALLIE Isabelle / ALLIE Serge / CHOPPIN Eric / CREUTZER Rodolphe / DAEHN Sylvain / DALLE Patrick / DRUMETZ Denis / FLAUDER Sabine / GEANT Léopold / GEORGES Christian / LAMI Michel / LAMI Vincent / LIBERT Patrick / MARTIN Martial / METZGER Jean-Luc / MICHEL Jean-Marie / PIROUX Bruno / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / RAGARU Bruno / REIMBOLD Natacha / ROUMEGOUS Christian / ROUMEGOUS Noel / VILHELM Christophe / WIRTZ Cyril

1990 : 38 membres dont 16 nouveaux (10 M + 6 F) de rang 59

ANDREY Laurent / ARNOULD Jean-Luc / BERNARD Charles / COURSEAUX Anouk / CREUTZER Rodolphe / DAEHN Sylvain / DALLE Patrick / DRUMETZ Denis / FORNAGE Myriam / FRICHEMENT Laurent / GEANT Léopold / GEORGES Christian / GURTNER Emmanuelle / HERMANN Patrice / IZOUAKANE Hassan / KOENIG Nicolas / LAMI Michel / LE MENTEC Jean-Claude / LIBERT Patrick / MARTIN Isabelle / MARTIN Martial / METZGER Jean-Luc / MICHEL Jean-Marie / PEDUCCI Nicolas / PERRIN Cécile / PIROUX Bruno / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / RAGARU Bruno / REIMBOLD Natacha / ROUMEGOUS Christian / ROUMEGOUS Noel / VEJUX-MARTIN Sabine / VIDAL Bernard / VILHELM Christophe / WIRTZ Cyril

1991 : 40 membres dont 1 retour et 11 nouveaux (8 M + 3 F) de rang 75

ADMANT Pascal / ANDREY Laurent / ARNOULD Jean-Luc / BERNARD Charles / CHAPON Francis / CREUTZER Rodolphe / DAEHN Sylvain / DALLE Patrick / DENY Danièle / DRUMETZ Denis / FRICHEMENT Laurent / GEANT Léopold / GEORGES Christian / GURTNER Emmanuelle / GURY Lionel / KOENIG Nicolas / LAMI Michel / LANCE Philippe / LIBERT Patrick / MARTIN Isabelle / MARTIN Martial / METZGER Jean-Luc / MICHEL Jean-Marie / PIRoux Bruno / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / RAGARU Bruno / REBOUL-SALZE Benoît / RICHARD Catherine / ROUMEGOUS Christian / THOMAS Philippe / THOMAS Rémy / VAUTRIN Patrick / VEIT Karsten / VEJUX-MARTIN Sabine / VIDAL Bernard / WILLER-CLAD Françoise / WIRTZ Cyril

1992 : 57 membres dont 25 nouveaux (16 M + 9 F) de rang 86

ADMANT Pascal / ANDREY Laurent / ARNOULD Jean-Luc / BERNARD Charles / BERTRAND Michel / BLIND Jean-Mary / BLONDEL Gilles / BOURGUIGNON Jérôme / CHAMBOSSE Christian / CHANAL Johan / CREUTZER Rodolphe / DAEHN Sylvain / DENY Danièle / DRUMETZ Denis / FRICHEMENT Laurent / GEORGES Christian / GUIGNARD Stéphane / HERRIOT Laurence / HERRIOT Richard / KOENIG Nicolas / KUHL Olivier / LAMI Michel / LANCE Philippe / LEBEL Isabelle / LEBEL Jean-Marc / LIBERT Patrick / LIENHARD Patrick / MARGUELON Isabelle / MARTIN Isabelle / MARTIN Martial / MATTEONI Laurent / MICHEL Jean-Marie / MICHELITZ Marie-Laurence / MOHAMED-NOOR Nor-Lida (F) / NICOLAS Claude (M) / PARMENTELAT Hervé / PIERRAT Catherine / PIRoux Bruno / POIRSON Anne / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / QUATREVAUX Laurence / RAGARU Bruno / RICHARD Catherine / ROUMEGOUS Christian / TALLOTTE Denis / THOMAS Anne / THOMAS Olivier / THOMAS Philippe / VAUTRIN Patrick / VEIT Karsten / VEJUX-MARTIN Sabine / VIDAL Bernard / WILLER-CLAD Françoise / WIRTZ Cyril

1993 : 53 membres dont 1 retour et 12 nouveaux (12 M + 0 F) de rang 111

ADMANT Pascal / ANDREY Laurent / ARNOULD Jean-Luc / BLIND Jean-Mary / BOURGUIGNON Jérôme / CARIGI Patrick / CHAMBOSSE Christian / CHANAL Johan / COUTAL Michel / CREUTZER Rodolphe / DAEHN Sylvain / DRUMETZ Denis / FLAUDER Isabelle / FRICHEMENT Laurent / GERARD Lilian / GUIGNARD Stéphane / GUYON Jean-François / GUYON Jean-Louis / HERRIOT Laurence / HERRIOT Richard / HOULNE Pascal / KUHL Olivier / LAURENT Xavier / LEBEL Isabelle / LEBEL Jean-Marc / LIBERT Patrick / LIENHARD Patrick / MAJCHER André / MARGUELON Isabelle / MARTIN Isabelle / MARTIN Martial / MASSON Alain / MICHEL Jean-Marie / NICOLAS Claude (M) / NICOLE Christophe / OSVALD Laurent / PARMENTELAT Hervé / PIERRAT Catherine / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / QUATREVAUX Laurence / RAGARU Bruno / ROUMEGOUS Christian / TALLOTTE Denis / THOMAS Olivier / THOMAS Philippe / TOMASZEWSKI Nicolas / VAUTRIN Patrick / VEJUX-MARTIN Sabine / VIDAL Bernard / WIRTZ Cyril

1994 : 58 membres dont 15 nouveaux (9 M + 6 F) de rang 123

ADMANT Pascal / ARNOULD Jean-Luc / BLIND Jean-Mary / BOURGUIGNON Jérôme / CARIGI Isabelle / CARIGI Patrick / CHAMBOSSE Christian / CHANAL Johan / CREUTZER Rodolphe / DAEHN Harald / DAEHN Sylvain / DESCHIN Jany / DESCHIN Sylvie / DRUMETZ Denis / FRICHEMENT Laurent / GERARD Lilian / GRANDCOLAS Jean-Paul / HERRIOT Laurence / HERRIOT Richard / HOULNE Pascal / KUHL Olivier / LEBEL Isabelle / LEBEL Jean-Marc / LIBERT Patrick / LIENHARD Patrick / MAJCHER André / MARGUELON Isabelle / MARTIN Isabelle / MARTIN Martial / MASSON Alain / MEYER Jean-Michel / MICHEL Jean-Marie / MICHEL Joel / MICHELITZ Jacques / MOSELSCHEIM Aurélie / MOSELSCHEIM Véronique / NICOLAS Claude (M) / NICOLE Christophe / OSVALD Laurent / PARMENTELAT Hervé / PIERRAT Catherine / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / PREVOT Valérie / RAGARU Bruno / RENAUD Michel / ROUMEGOUS Christian / ROVEL Didier / SCHER Joel / THOMAS Philippe / TOMASZEWSKI Nicolas / TRABAC Céline / VAUTRIN Patrick / VEJUX-MARTIN Sabine / VIDAL Bernard / WIRTZ Cyril

1995 : 58 membres dont 3 retours et 12 nouveaux (9 M + 3 F) de rang 138

ADMANT Pascal / ANDREY Laurent / ARNOULD Jean-Luc / ARNOUX Thomas / BILLET Clotilde / BLIND Jean-Mary / BOURGUIGNON Jérôme / CARIGI Isabelle / CARIGI Patrick / CHAMBOSSE Christian / CHANAL Johan / CREUTZER Rodolphe / DAEHN Sylvain / DALPONTE Dominique (M) / DESCHIN Jany / DESCHIN Sylvie / DRUMETZ Denis / FLEJO Yann / FRICHEMENT Laurent / GRANDCOLAS Jean-Paul / GUIGNARD Stéphane / GUYOT Nadia / HERGOT André / HERRIOT Laurence / HERRIOT Richard / HOULNE Pascal / JABOULET Gérald / LEBEL Isabelle / LEBEL Jean-Marc / LIBERT Patrick / LIENHARD Patrick / MARTIN Isabelle / MARTIN Martial / MASSON Alain / MICHEL Jean-Marie / NICOLAS Claude (M) / NOWAK Philippe / OSVALD Laurent / PARMENTELAT Hervé / PETITJEAN Isabelle / PIERRAT Catherine / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / PREVOT Valérie / QUATREVAUX Laurence / RAGARU Bruno / RENAUD Michel / ROLLAND Ludovic / ROUMEGOUS Christian / SCHER Joel / SCLISIZZI Patrick / VAUTRIN Patrick / VEJUX-MARTIN Sabine / VIDAL Bernard / WIRTZ Cyril / WITRY Pascal

1996 : 58 membres dont 2 retours et 15 nouveaux (11 M + 4 F) de rang 150

ADMANT Pascal / ARNOULD Jean-Luc / BARTHELEMY Grégory / BILLET Clotilde / BIRY Marc / BLIND Jean-Mary / CARIGI Isabelle / CARIGI Patrick / CHAMBOSSE Christian / COURTOIS Audrey / CREUTZER Rodolphe / DESCHIN Gaelle / DESCHIN Jany / DRUMETZ Denis / ESMANJEUD Thierry / FLEJO Yann / FRICHEMENT Laurent / GABRIEL Luc / GOBERT (ex-DESCHIN) Sylvie / GRANDCOLAS Jean-Paul / HERRIOT Laurence / HERRIOT Richard / HOULNE Pascal / JABOULET Gérald / LIBERT Patrick / MARTIN Isabelle / MARTIN Martial / MASSON Alain / METZGER Jean-Luc / MICHEL Antoine / MICHEL Jean-Marie / MILLOT Francis / MOOG Alexis / MOREAU Sébastien / MUNIER Florent / NEHREHAUSER Richard / NICOLAS Claude (M) / NOWAK Philippe / OSVALD Laurent / PEDUCCI Nicolas / PETITJEAN Isabelle / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / PREVOT Valérie / RAGARU Bruno / RAGARU (ex-QUATREVAUX) Laurence / RENAUD Michel / RIGAULT Nathalie / ROLLAND Ludovic / ROUMEGOUS Christian / ROYER Daisy / SCHER Joel / SPUCK Nicolas / VEJUX-MARTIN Sabine / VIDAL Bernard / WIRTZ Cyril

1997 : 70 membres dont 2 retours et 21 nouveaux (11 M + 10 F) de rang 165

ADMANT Pascal / ANTOINE Noelle / ARNOULD Jean-Luc / BAROTTE Caren / BATOT Sylvain / BINSFELD Christine / BIRY Marc / BLIND Jean-Mary / CARIGI Isabelle / CARIGI Patrick / CERPEROT Romain / CHARAF Samir / COURTOIS Audrey / CREUTZER Rodolphe / DESCHIN Gaelle / DESCHIN Jany / DOMBRAY Perrine / DRUMETZ Denis / FERRY Benoît / FLEJO Yann / FRANCOIS Yan / FRICHEMENT Laurent / GALLAND Ingrid / GOBERT Sylvie / GRANDCOPLAS Jean-Paul / GUYON Corinne / HERRIOT Laurence / HOULNE Pascal / JACQUES Catherine / LIBERT Patrick / LIENHARD Patrick / LOUIS Régis / MACHIN Pierre / MARTIN Isabelle / MARTIN Martial / MASSON Alain / METZGER Jean-Luc / MICHEL Jean-Marie / MOOG Alexis / MOREAU Sébastien / MUNIER Florent / NERENHAUSEN Richard / NICOLAS Claude (M) / NOWAK Philippe / OSVALD Laurent / PASCUCI Laurence / PETITJEAN Isabelle / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / PREVOT Valérie / RAGARU Bruno / RAGARU Laurence / RAMEAU Sophie / RENAUD Michel / ROLLAND Ludovic / ROUMEGOUS Christian / ROYER Daisy / SCHER Joel / TCHOREK Denis / TCHOREK Xavier / THOMAS Olivier / VEJUX-MARTIN Sabine / VIDAL Bernard / WIRTZ Cyril / WOLF Estelle

1998 : 76 membres (dont 1 retour et 18 nouveaux (11 M + 7 F) de rang 186

ADMANT Pascal / ANTOINE Noelle / ARNOULD Jean-Luc / BAROTTE Caren / BATOT Sylvain / BERNARD Laurent / BIRY Marc / BLIND Jean-Mary / BOULANGE Patrick / BOYET Pierre / BUR Emmanuelle / CARIGI Isabelle / CARIGI Patrick / CERPEROT Romain / CHAMBOSSE Christian / COURTOIS Audrey / CREUTZER Rodolphe / DAMIENS Philippe / DECOMBE Cyrille / DERAY Dominique (F) / DESCHIN Gaelle / DESCHIN Jany / DRUMETZ Denis / DUCROS Anne-Claire / FLEJO Yann / FORELLE Yannick / FRICHEMENT Laurent / GENIN Guillaume / GOBERT Sylvie / GRANDCOLAS Jean-Paul / GUIBARD Clément / GUYON Corinne / HERRIOT Laurence / HOULNE Pascal / INSFELD Christine / HOULNE Pascal / JACQUES Catherine / LECOMTE Christophe / LEVAISQUE Sophie / LIBERT Patrick / LOUIS Régis / LOUIS Régis / MARTIN Isabelle / MARTIN Martial / MASSON Alain / METZGER Jean-Luc / MICHEL Jean-Marie / MUNIER Florent / NOWAK Philippe / OSVALD Laurent / PASCUCI Laurence / PELTIER Martine / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Guy / PREVOT (ex-MICHELITZ) Marie-Laurence / PREVOT Nicolas / PREVOT Valérie / RAGARU Bruno / RAGARU Laurence / RAMEAU Sophie / RENAUD Michel / RIABI Mouna (M) / ROLLAND Ludovic / ROUMEGOUS Christian / ROYER Daisy / SARGOS Boris / SCHER Joel / TCHOREK Denis / TCHOREK Xavier / VAUTRELLE Céline / VEJUX-MARTIN Sabine / VIDAL Bernard / WANKIEWICZ Sabrina / WIRTZ Cyril

1999 : 78 membres dont 2 retours et 25 nouveaux (18 M + 7 F) de rang 204

ADMANT Pascal / ANDRE Emilie / ANTOINE Noelle / ARNAIZ David / ARNAIZ Miguel / ARNOULD Jean-Luc / BATOT Sylvain / BERNARD Laurent / BERTRAND Loïs / BIRY Marc / BLAIE Thibault / BLIND Jean-Mary / BOUGIE Martial / BOYET Pierre / BRUNEL Olivier / BUR Emmanuelle / CANAVATE Raphael / CARIGI Isabelle / CARIGI Patrick / CHAMBOSSE Christian / CONTAL Jérôme / DAMIENS Philippe / DECOMBE Cyrille / DESCHIN Gaelle / DESCHIN Jany / DRUMETZ Denis / DUCROS Anne-Claire / FELLER Denis / FLEJO Yann / FRICHEMENT Laurent / GEANT Léopold / GOBERT Sylvie / HERRIOT Laurence / HERRIOT Richard / HOULNE Christine / HOULNE Pascal / JASMIN M. Isabelle / LEFEBVRE Julien / LEPAGE Bénédicte / LIBERT Patrick / MAQUAIRE Christophe / MARIE Julien / MARTIN Isabelle / MARTIN Martial / MASSON Alain / METZGER Jean-Luc / MUNIER Florent / NOWAK Philippe / NUS Alexandre / NUS Amandine / OSVALD Laurent / PETITJEAN Isabelle / PIERRAT Eric / PISTERMAN Pierre / PRATH Denis / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Marie-Laurence / PREVOT Nicolas / PREVOT Valérie / RAGARU Bruno / RAGARU Laurence / ROUMEGOUS Christian / SARGOS Boris / SCHER Joel / SIEBENALER Jennifer / STALDER (ex-PELTIER) Martine / STEGNER Laurence / TACHON Arnaud / TCHOREK Denis / TCHOREK Xavier / THIBAudeau Frédérique (F) / VAUTRELLE Céline / VEJUX-MARTIN Sabine / VINCENT Jacques / WANKIEWICZ Sabrina / WIRTZ Cyril

Œsania 2015 n°18

2000 : 77 membres dont 2 retours et 26 nouveaux (19 M + 7 F) de rang 229

ADMANT Pascal / ANTOINE Noelle / ARNAIZ David / ARNAIZ Miguel / BERNARD Laurent / BERTRAND Loïs / BIRY Marc / BOGARD Aurore / BOYET Pierre / CADORET Christine / CARIGI Isabelle / CARIGI Patrick / CHAMBOSSÉ Christian / COËT Samuel / CONTAL Jérôme / COUTAL Thomas / CUXAC Pascal / DAEHN Geoffroy / DAEHN Mathias / DAMIENS Philippe / DEBECEDELIEVRE Anne / DESCHIN Gaëlle / DESCHIN Jany / ETIENNE Martial / FAIVRE Christophe / FAIVRE Gérard / FAIVRE Nadège / FLEJO Yann / GARDELEIN Nicolas / GOBERT Sylvie / GONZALEZ Bruno / HOULNE Christine / HOULNE Pascal / JABOULEY Gérald / LEBRUN Guillaume / LEFEBVRE Julien / LEMARCHAND Jérémie / LIBERT Patrick / LIENHARD Patrick / MAQUAIRE Christophe / MASSON Alain / MAUJEAN Bertrand / METZGER Jean-Luc / MOREL Laurence / NOWAK Philippe / NUS Alexandre / NUS Amandine / NUS François / ODINOT Gabriel / ODINOT Pascal / PETITJEAN Isabelle / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Marie-Laurence / PREVOT Nicolas / PREVOT Valérie / RAGARU Bruno / RAGARU Laurence / RIGOLET-GOUSSU Gladys / ROUMEGOUS Christian / SARGOS (ex-DUCROS) Anne-Claire / SARGOS Boris / SATIE Nicolas / SCHER Joel / TACHON Arnaud / TCHOREK Denis / TCHOREK Xavier / VEJUX-MARTIN Sabine / VINCENT Jacques / VINCENT Teddy / WANKIEWICZ Sabrina / WIRTZ Cyril / WOJEICK Nathalie / ZASADZINSKI Alain

2001 : 84 membres dont 3 retours et 24 nouveaux (11 M + 13 F) de rang 255

ADET Bénédicte / ADMANT Pascal / ANDREY Laurent / ANTOINE Noelle / ARNAIZ Miguel / BATOT Sylvain / BERMUDEZ-DIAZ Maxime / BERTRAND Loïs / BIRY Marc / BLIND Jean-Mary / BLOCK Frédéric / BOGARD Aurore / BOURRET Gwenaelle / BOYET Pierre / CABY Jan-Baptiste / CARIGI Isabelle / CARIGI Patrick / CARRAYROU Anne / CARRAYROU Guillaume / CHAMBOSSÉ Christian / CHEVRIER Christine / CLEAU Annabelle / COËT Samuel / CONTAL Jérôme / CUXAC Pascal / DACHY Sébastien / DEBECEDELIEVRE Anne / DESCHIN Gaëlle / DESCHIN Jany / DIDIER Célia / DIDIER Sophie / DRENO Claire / FAIVRE Gérard / FAIVRE Nadège / GARDELEIN Nicolas / GEOFFROY Amélie / GERARDIN Benjamin / GOBERT Sylvie / GUILLAUME Damien / HOULNE Christine / HOULNE Pascal / JABOULEY Gérald / LEMARCHAND Jérémie / LIBERT Patrick / LOYAUX Sylvain / MAQUAIRE Christophe / MAQUAIRE Clélie / MAQUAIRE Coline / MARTIN Marie / MARTIN Martial / MASSON Alain / MAUJEAN Bertrand / METZGER Jean-Luc / MICHEL Antoine / NOWAK Philippe / NUS Alexandre / NUS François / ODINOT Gabriel / ODINOT Pascal / PEDONI Sidonie / PERRIOT Laurent / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Marie-Laurence / PREVOT Nicolas / PREVOT Valérie / RAGARU Bruno / RAGARU Laurence / RIGOLET-GOUSSU Gladys / ROBIN Alexandre / ROUMEGOUS Christian / SAPATSHEV Roman / SARGOS Anne-Claire / SARGOS Boris / SATIE Nicolas / SCHER Joel / TACHON Arnaud / TCHOREK Denis / TCHOREK Xavier / VEJUX-MARTIN Sabine / VINCENT Jacques / WIRTZ Cyril / WOJEICK Nathalie

2002 : 60 membres dont 12 nouveaux (7 M + 5 F) de rang 279

ADMANT Pascal / ANTOINE Noelle / ANTOINE Thierry / ARNAIZ Miguel / BENEDETTO Yannick / BENET Kévin / BERTRAND Loïs / BIRY Marc / BLIND Jean-Mary / BOGARD Aurore / BOYET Pierre / CARIGI Isabelle / CARIGI Patrick / CARRAYROU Guillaume / CHAMBOSSÉ Christian / CONTAL Jérôme / CUXAC Pascal / DESCHIN Gaëlle / FAIVRE Gérard / FAIVRE Nadège / GOBERT Sylvie / GUESNET Pierre-Henri / HANGARTER Clarisse / HOULNE Christine / HOULNE Pascal / JABOULEY Gérald / LIBERT Patrick / MAQUAIRE Christophe / MAQUAIRE Clélie / MAQUAIRE Coline / MARTIN Marie / MARTIN Martial / MAUJEAN Bertrand / MAUJEAN Magali / METZGER Jean-Luc / MICHEL Antoine / NOWAK Philippe / NUS Alexandre / NUS François / ODINOT Gabriel / ODINOT Pascal / PREVOT Anthéa / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / PREVOT Valérie / RAGARU Bruno / REVOL Pierre / RICHART François / ROUMEGOUS Christian / SARGOS Anne-Claire / SARGOS Boris / TACHON Arnaud / TCHOREK Xavier / THOMEN Aurélien / VALTER Nina / VEJUX-MARTIN Sabine / VINCENT Jacques / VLASTOS Audrey / WIRTZ Cyril

2003 : 65 membres dont 5 retours et 10 nouveaux (5 M + 5F) de rang 291

ADMANT Pascal / ANDREY Laurent / ANTOINE Noelle / ARNAIZ Miguel / ARNOULD Jean-Luc / BENEDETTO Yannick / BERTRAND Loïs / BIRY Marc / BLIND Jean-Mary / BOGARD Aurore / BOYET Pierre / CARIGI Patrick / CARRAYROU Guillaume / CHAMBOSSÉ Christian / CHRETIEN Simone / CONTAL Jérôme / CUXAC Pascal / DAMIENS Philippe / DESCHIN Gaëlle / DESCHIN Jany / DIOT Delphine / FAIVRE Gérard / FAIVRE Nadège / GARCIA Anaïs / GARCIA Lorène / GARNIER Stanislas / GOBERT Sylvie / HOULNE Christine / HOULNE Pascal / JABOULEY Gérald / LENHARDT Florence / LIBERT Patrick / MAQUAIRE Christophe / MAQUAIRE Clélie / MAQUAIRE Coline / MARTIN Marie / MARTIN Martial / MAUJEAN Bertrand / METZGER Jean-Luc / MICHEL Antoine / NOWAK Philippe / NUS Alexandre / NUS François / ODINOT Gabriel / ODINOT Pascal / PREVOT Anthéa / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / PREVOT Valérie / PROTTO Benjamin / PROTTO Michel / RAGARU Bruno / REVOL Pierre / RICHART François / ROUMEGOUS Christian / SARGOS Anne-Claire / SARGOS Boris / SARRAGALLET Charlie / STREIT Eric / TCHOREK Xavier / VEJUX-MARTIN Sabine / VINCENT Jacques / WIRTZ Cyril

2004 : 72 membres dont 2 retours et 22 nouveaux (10 M + 12 F) de rang 301

ADMANT Pascal / ANTOINE Noelle / ARNAIZ Miguel / BATOT Jean-François / BATOT Sylvain / BENEDETTO Yannick / BIRY Marc / BLIND Jean-Mary / BOGARD Aurore / BOYET Pierre / CABANES Pierre-Alain / CARIGI Patrick / CARRAYROU Guillaume / CHAMBOSSÉ Christian / COËT Damien / COFTIER Aline / CONTAL Jérôme / CUXAC Pascal / DIOT Delphine / FAIVRE Gérard / FAIVRE Nadège / FARGETTON Tiphaine / GENTIL Patricia / GEPNER Daniel / HAVET Tiffany / HOULNE Christine / HOULNE Pascal / JABOULEY Gérald / JACQUOT Philippe / LAFORTUNE Stéphane / LIBERT Patrick / MAQUAIRE Christophe / MAQUAIRE Clélie / MAQUAIRE Coline / MARTIN Marie / MARTIN Martial / MAUJEAN Bertrand / METZGER Jean-Luc / MICHEL Antoine / NOWAK Philippe / NUS Alexandre / NUS François / ODINOT Pascal / OKAMOTO Satoshi / OYE MBEGA Maud / PASSETEMPS Blandine / PASSETEMPS Christophe / PHILIPPE Laurent / PREVOT Anthéa / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / PREVOT Océane / PREVOT Valérie / PRIN Cindy / RAGARU Bruno / RAVAILLER Marie / REGNAULT Emilie / REVOL Pierre / RICHART François / RICHART Lorraine / SARGOS Anne-Claire / SARGOS Boris / SARRAGALLET Charlie / STREIT Eric / TACHON Arnaud / VAULEON Clotilde / VAULEON David / VEJUX-MARTIN Sabine / VINCENT Jacques / WIRTZ Cyril

2005 : 64 membres dont 4 retours et 13 nouveaux (9 M + 4 F) de rang 323

ADMANT Pascal / ALLARD Luc / ANTOINE Noelle / ARNAIZ Miguel / BATOT Jean-François / BATOT Sylvain / BIRY Marc / BLIND Jean-Mary / BOYET Pierre / CAILLY Christine / CARIGI Patrick / CARRAYROU Guillaume / CHAMPON Anne-Elisabeth / CHOPPIN Eric / COUTELLE Romain / CUXAC Pascal / DECK Olivier / DUTEMPLE Joelle / FAIVRE Gérard / FAIVRE Nadège / GOBERT Sylvie / GREMY Joaquin / HOULNE Christine / HOULNE Pascal / JEANGUYOT Bertrand / LIBERT Patrick / MAQUAIRE Christophe / MAQUAIRE Clélie / MAQUAIRE Coline / MARTIN Marie / MARTIN Martial / MAUJEAN Bertrand / METZGER Jean-Luc / MICHEL Antoine / MOUGENOT Cyrille / NOWAK Philippe / NUS Alexandre / NUS Amandine / NUS François / ODINOT Pascal / OYE MBEGA Maud / PARROT David / PATE Matthieu / PHILIPPE Laurent / PIFFAULT Laetitia / PREVOT Anthéa / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / PREVOT Océane / PREVOT Valérie / RAGARU Bruno / RAVAILLER Marie / REMY Michael / REVOL Pierre / SARGOS Anne-Claire / SARGOS Boris / TACHON Arnaud / VAULEON David / VAUTRIN Patrick / VEJUX-MARTIN Sabine / VINCENT Jacques / WIRTZ Cyril

2006 : 55 membres dont 1 retour et 9 nouveaux (6 M + 3 F) de rang 336

ADMANT Pascal / ANTOINE Noelle / ARNAIZ Miguel / BELUT Emmanuel / BLIND Jean-Mary / BOYET Pierre / CAILLY Christine / CARIGI Patrick / COMBES Matthieu / CUXAC Pascal / DECK Olivier / FAIVRE Gérard / FAIVRE Nadège / GOBERT Sylvie / HOULNE Christine / HOULNE Pascal / JEANGUYOT Bertrand / JEANMAIRE Audrey / LANGEVIN Corine / LIBERT Patrick / MAQUAIRE Christophe / MAQUAIRE Clélie / MAQUAIRE Coline / MARTIN Marie / MARTIN Martial / MAUJEAN Bertrand / METZGER Jean-Luc / MICHEL Antoine / MONTIGNY Walter / MOUGENOT Cyrille / NOWAK Philippe / NUS Alexandre / NUS François / ODINOT Pascal / PARROT David / PHILIPPE Laurent / PREVOT Anthéa / PREVOT Christophe / PREVOT Daniel / PREVOT Eliane / PREVOT Nicolas / PREVOT Océane / PREVOT Valérie / RAGARU Bruno / REVOL Pierre / ROBERT Aurore / ROBERT Jocelyn / SARGOS Anne-Claire / SARGOS Boris / THENOT Philippe / VEJUX-MARTIN Sabine / VIAGGI Marie / VINCENT Jacques / VOIRON Christophe / WIRTZ Cyril

2007 : 68 membres dont 1 retour et 24 nouveaux (15 M + 9 F) de rang 345

ADMANT Pascal / ANTOINE Noelle / ARNAIZ Miguel / BELUT Emmanuel / BERTIN Benoist / BLIND Jean-Mary / BONDANT Hugo / BONDANT-PIERREFEU Laurence / BOYET Pierre / BREINER Caroline / CARIGI Patrick / CHAMPION Eric / CHAPON Francis / COLLIGNON Olivier / COMBES Matthieu / CUXAC Pascal / DAVEUX Eric / DECK Olivier / DEL COURT Michel / DUCHAMP Dominique / DUCHAMP Julie / FAIVRE Gérard / GOBERT Sylvie / HIPEAU Philippe / HOULNE Christine / HOULNE Pascal / HUMBERT Olivier / JANISZEWSKI Maguy / KUENZEL Avelina / LIBERT Patrick / MAQUAIRE Christophe / MAQUAIRE Clélie / MAQUAIRE Coline / MARTIN Marie / MARTIN Martial / MAUJEAN Bertrand / MERRIEN-SOUKATCHOFF Véronique / MERVELET Julie / METZGER Jean-Luc / MICHEL Antoine / MONTIGNY Walter / MOUGENOT Cyril / NUS François / ODINOT Pascal / PARROT David / PRÉVOT Anthéa / PRÉVOT Christophe / PRÉVOT Daniel / PRÉVOT Eliane / PRÉVOT Nicolas / PRÉVOT Océane / PRÉVOT Théo / PRÉVOT Valérie / RAGARU Bruno / REVOL Pierre / SARGOS Anne-Claire / SARGOS Boris / SIMOES Manuel / SOUKATCHOFF Nicolas / TEIXEIRA Guy / THENOT Luc / THENOT Philippe / TOUCHOT Anne-Christine / TOUCHOT Marie-Gabrielle / TRAN VIET Tu / VEJUX-MARTIN Sabine / VINCENT Jacques / WIRTZ Cyril

2008 : 63 membres dont 2 retours et 11 nouveaux (9 M + 2 F) de rang 369

ADMANT Pascal / ANTOINE Noelle / ARNAIZ de la FUENTE Miguel / BELUT Emmanuel / BLIND Jean-Mary / BONDANT Hugo / BONDANT-PIERREFEU Laurence / BOYET Pierre / CARIGI Patrick / CARRAYROU Guillaume / CHAPON Francis / COSTALONGA Ronald / CUXAC Pascal / DAVEUX Eric / DECK Olivier / DUCHAMP Julie / FAIVRE Gérard / GOBERT Sylvie / HOHLER Rupert / HOHLER Sophie / HOULNE Pascal / HOULNE-BINSFELD Christine / HUMBERT Olivier / KELLER Jean-Paul / KUBAN Eric / LAPREE-DORGET Alix / LEFEBVRE Cyndi / MAQUAIRE Christophe / MAQUAIRE Clélie / MAQUAIRE Coline / MARTIN Marie / MARTIN Martial / MAUJEAN Bertrand / MERRIEN-SOUKATCHOFF Véronique / MERVELET Julie / METZGER Jean-Luc / MICHEL Antoine / MONTIGNY Walter / MOUGENOT Cyrille / NOLL Stéphane / NUS François / ODINOT Pascal / PARROT David / PEREZ Jean-Baptiste / PEREZ Jocelyn / PIERINI Marcel / PRÉVOT Anthéa / PRÉVOT Christophe / PRÉVOT Daniel / PRÉVOT Eliane / PRÉVOT Nicolas / PRÉVOT Océane / PRÉVOT Théo / PRÉVOT Valérie / RAGARU Bruno / REVOL Pierre / ROUMEGOUS Christian / TEXEIRA Guy / TRAN VIET Tu / VEJUX-MARTIN Sabine / VINCENT Jacques / WIRTZ Cyril

2009 : 74 membres dont 1 retour et 26 nouveaux (15 M + 11 F) de rang 380

ADMANT Pascal / ARNAIZ de la FUENTE Miguel / AUGST-MERELLE Alexandra / BABEL Carole / BONDANT Hugo / BONDANT-PIERREFEU Laurence / BOUKBIDA Hanane / BOYET Pierre / CARIGI Patrick / CHAPON Francis / CHRETIEN Estelle / CORNUT Julien / COSTALONGA Ronald / CRETIN Yannick / CRUSSIÈRE Sarah / CUXAC Pascal / DAVEUX Eric / DECK Olivier / DROZ Stéphane / DUCHAMP Dominique / DUCHAMP Julie / DUPONT Christel / FAIVRE Gérard / GOBERT Sylvie / GOUBEAUX Emelle / GUYOT Jean-Michel / HAZOUARD Aline / HOHLER Alexis / HOHLER Léo / HOHLER Rupert / HOHLER Sophie / HOULNE Pascal / HOULNE-BINSFELD Christine / KELLER Jean-Paul / LACH Philippe / LAGUILHAC Philippe / LEFEBVRE Cyndi / LEHMSTEDT Nathalie / LEHMSTEDT Philippe / MAQUAIRE Christophe / MAQUAIRE Clélie / MAQUAIRE Coline / MARTIN Marie / MARTIN Martial / MARTINET Vincent / MAUJEAN Bertrand / MAUJEAN Rémi / METZGER Jean-Luc / MICHEL Antoine / NOLL Stéphane

Usania 2015 n°18

/ NUS François / PARROT David / PEREZ Jean-Baptiste / PIEPTU Vlad / PIERINI Marcel / PRÉVOT Anthéa / PRÉVOT Christophe / PRÉVOT Daniel / PRÉVOT Éliane / PRÉVOT Nicolas / PRÉVOT Océane / PRÉVOT Théo / PRÉVOT Valérie / RAGARU Bruno / REVOL Pierre / SERBONT Laure / THILTGES Christophe / TOMASSO Claude (M) / TOTI Joel / TRAN VIET Tu / TRONQUART Charlotte / VEJUX-MARTIN Sabine / WEBER Alain / WIRTZ Cyril

2010 : 77 membres dont 1 retour et 21 nouveaux (13 M + 8 F) de rang 406

ADMANT Pascal / ADMANT Paul / ARNAIZ de la FUENTE Miguel / BELUT Emmanuel / BONDANT Hugo / BONDANT-PIERREFEU Laurence / BOREL Christophe / BOYET Pierre / BROCHIN Benoist / CARIGI Patrick / CAROLUS Alain / CASSARD Myriam / CHAPON Francis / CHAPUT Pascal / COSTALONGA Ronald / CRUSSIÈRE Sarah / CUXAC Pascal / DAVEUX Eric / DECK Olivier / DOURY Jean-François / DROZ Stéphane / DUCHAMP Dominique / DUCHAMP Julie / FAIVRE Gérard / GILBERT Dominique / GOBERT Sylvie / GOUBEUX Ernelle / GUYOT Jean-Michel / HOULNE Pascal / HOULNE-BINSFELD Christine / JOUHANS Dorothée / KELLER Jean-Paul / KLOTZ Pascale / LACH Jérôme / LACH Philippe / LAGUILHAC Philippe / LEFEBVRE Cyndi / MAGOT Aurélie / MAGOT Florent / MAQUAIRE Christophe / MAQUAIRE Clélie / MAQUAIRE Coline / MARTIN Marie / MARTIN Martial / MARTINET Vincent / MAUJEAN Bertrand / MAUJEAN Rémi / METZGER Jean-Luc / MEYER Gilles / NOLL Stéphane / NUS François / PARROT David / PICCOLI Catherine / PIERINI Marcel / PIERRE Jennifer / PRÉVOT Anthéa / PRÉVOT Christophe / PRÉVOT Daniel / PRÉVOT Éliane / PRÉVOT Nicolas / PRÉVOT Océane / PRÉVOT Théo / PRÉVOT Valérie / RAGARU Bruno / REVOL Pierre / REYNAUD Frédéric / SUAREZ Elodie / THILTGES Christophe / THILGES Isabelle / THILGES Lepold / TOTI Joel / TRAN VIET Tu / TRONQUART Charlotte / VERSTRAETEN Loïc / WEBER Alain / WIRTZ Cyril

2011 : 80 membres dont 3 retours et 16 nouveaux (8 M + 8 F) de rang 427

ADMANT Pascal / ADMANT Paul / ARNAIZ de la FUENTE Miguel / AUBERTEIN Régis / BELUT Emmanuel / BERTRAND Stéphane / BONDANT Hugo / BONDANT-PIERREFEU Laurence / BOREL Christophe / BOYET Pierre / BROCHIN Benoist / CAGNIMEL Marion / CARIGI Patrick / CAROLUS Alain / CASSARD Myriam / CHAPON Delphine / CHAPON Francis / CHAPUT Pascal / COLLIGNON Alexis / COSTALONGA Ronald / CUXAC Pascal / DAVEUX Eric / DECK Olivier / DELACOUR Lucille / DUCHAMP Dominique / DUCHAMP Julie / FAIVRE Gérard / GAMARDE Mickael / GAP Marc / GILBERT Dominique / GOBERT Sylvie / GRAILLOT Korydwen / GRANDCOLAS Luc / GUYOT Jean-Michel / HOULNE Pascal / HOULNE-BINSFELD Christine / HUGRON Pierre-Alexandre / JOUHANS Dorothée / KELLER Jean-Paul / KLOTZ Pascale / LACH Jérôme / LACH Philippe / LAGUILHAC Philippe / LELIEVRE Cédric / MAGOT Aurélie / MAGOT Florent / MALGOUVERNE Yannick / MAQUAIRE Christophe / MARTIN Marie / MARTIN Martial / MARTINET Vincent / MAUJEAN Bertrand / MAUJEAN Lucie / MAUJEAN Magali / MAUJEAN Rémi / METZGER Jean-Luc / MEYER Gilles / NOLL Stéphane / NUS François / PARROT David / PEREZ Jean-Baptiste / PRÉVOT Anthéa / PRÉVOT Christophe / PRÉVOT Daniel / PRÉVOT Éliane / PRÉVOT Nicolas / PRÉVOT Océane / PRÉVOT Théo / PRÉVOT Valérie / RAGARU Bruno / REVOL Pierre / TOTI Joel / TRAN VIET Tu / TRONQUART Charlotte / VAN MIGHEM Cécile / VARNEROT Léa / VEJUX-MARTIN Sabine / WEBER Alain / WIRTZ Cyril / WIRTZ Maïa

2012 : 97 membres dont 1 retour et 22 nouveaux (13 M + 9 F) de rang 443

ADMANT Pascal / ADMANT Paul / ANTOINE Noelle / ARNAIZ de la FUENTE Miguel / AUBERTEIN Régis / BEAUFORT Nicolas / BECHE Laurent / BELUT Emmanuel / BERTRAND Stéphane / BESSOT Laetitia / BONDANT Hugo / BONDANT-PIERREFEU Laurence / BOREL Christophe / BOYET Pierre / BOZET Emilie / BROCHIN Benoist / BRUNEL Mickael / CARIGI Patrick / CAROLUS Alain / CASSARD Myriam / CHAPON Delphine / CHAPON Francis / CHAPUT Pascal / CONAN Charlotte / COSTALONGA Ronald / CUXAC Pascal / DAVEUX Eric / DECK Olivier / DELACOUR Lucille / DI LUIGI Mélanie / DUCHAMP Dominique / DUCHAMP Julie / FAIVRE Gérard / GALMICHE Thierry / GAMARDE Mickael / GAP Marc / GILBERT Dominique / GOBERT Sylvie / GRAILLOT Korydwen / GRANDCOLAS Luc / GRANDGIRARD Emmanuel / GUYOT Jean-Michel / HOULNE Pascal / HOULNE-BINSFELD Christine / HUPEL Yves / JOUHANS Dorothée / KELLER Jean-Paul / KLOTZ Pascale / LACH Jérôme / LACH Philippe / LACLAU Christophe / LACROUTS Gérard / LAGUILHAC Philippe / LELIEVRE Cédric / LUNIAUD Kurt / LUNIAUD Sonia / MALGOUVERNE Yannick / MAQUAIRE Christophe / MARTIN Marie / MARTIN Martial / MARTINET Vincent / MAUJEAN Bertrand / MAUJEAN Lucie / MAUJEAN Magali / MAUJEAN Rémi / MEYER Gilles / NOLL Stéphane / NUS François / PARROT David / PELLE Laurent / PEREZ Jean-Baptiste / PIERRE Francis / PRÉVOT Anthéa / PRÉVOT Christophe / PRÉVOT Daniel / PRÉVOT Éliane / PRÉVOT Nicolas / PRÉVOT Océane / PRÉVOT Théo / PRÉVOT Valérie / RAGARU Bruno / REMBUSCH Elisabeth / REVOL Pierre / RIFF Noémie / RIFF Serge / RIFF Véronique / SCHIFMACHER Robert / TOTI Joel / TRAN VIET Tu / TRONQUART Charlotte / VAN MIGHEM Cécile / VARNEROT Léa / VEJUX-MARTIN Sabine / WEBER Alain / WIRTZ Cyril / WIRTZ Maïa / ZOUARI Nadia

2013 : 77 membres dont 2 retours et 6 nouveaux (5 M + 1 F) de rang 465

ADMANT Pascal / ADMANT Paul / ANTOINE Noelle / AUBERTEIN Régis / BELUT Emmanuel / BERTRAND Stéphane / BONDANT Hugo / BONDANT-PIERREFEU Laurence / BOREL Christophe / BOULLU Raphaël / BOYET Pierre / BROCHIN Benoist / CARIGI Patrick / CAROLUS Alain / CHAPON Francis / CHAPON Delphine / CUXAC Pascal / DAVEUX Eric / DECK Olivier / DI LUIGI Mélanie / DUCHAMP Dominique / DUCHAMP Julie / EGLINGER Aurélien / FAIVRE Gérard / FOURNIER Jérôme / GAP Marc / GILBERT Dominique / GRANDCOLAS Luc / GUYOT Jean-Michel / HOULNE Pascal / HOULNE-BINSFELD Christine / JOUHANS Dorothée / KELLER Jean-Paul / KLOTZ Pascale / LACH Jérôme / LACH Philippe / LACLAU Yoann / LACROUTS Gérard / LAGUILHAC Philippe / LELIEVRE Cédric / MAGOT Aurélie / MAGOT Florent / MALGOUVERNE Yannick / MAQUAIRE Christophe / MARTIN Marie / MARTIN Martial / MARTINET Vincent / MAUJEAN Bertrand / MAUJEAN Lucie / MAUJEAN Magali / MAUJEAN Rémi / NOLL Stéphane / NUS François / PEREZ Jean-Baptiste / PRÉVOT Anthéa / PRÉVOT Christophe / PRÉVOT Daniel / PRÉVOT Éliane / PRÉVOT Nicolas / PRÉVOT Océane / PRÉVOT Théo / PRÉVOT Valérie / QUEUGNIET Léna / QUEUGNIET Loïc / RAGARU Bruno / REMBUSCH Elisabeth / REVOL Pierre / TOTI Joel / TRAN VIET Tu / VAN MIGHEM Cécile / VARNEROT Léa / VEJUX-MARTIN Sabine / WEBER Alain / WIRTZ Cyril / WIRTZ Maïa

2014 : 88 membres dont 2 retours et 15 nouveaux (8 M + 7 F) de rang 471

ADMANT Pascal / ADMANT Paul / ANTOINE Noelle / ARNAIZ Miguel / AUBERTEIN Régis / BALAY Bruno / BARBIER Rémy / BELUT Emmanuel / BERTRAND Stéphane / BONDANT-PIERREFEU Laurence / BOREL Christophe / BOUGARD Vincent / BOYET Pierre / BROCHIN Benoist / BRYSK Amélie / CAROLUS Alain / CHAMPIN Jennifer / CHAPON Delphine / CHAPON Francis / COLOMBO Thierry / COSTALONGA Ronald / CUXAC Pascal / DAVEUX Améline / DAVEUX Coralie / DAVEUX Eric / DECK Michka / DECK Olivier / DERAL Isabelle / DI LUIGI Mélanie / DUCHAMP Dominique / FAIVRE Gérard / FOURNIER Jérôme / GAP Marc / GILBERT Dominique / GRANDCOLAS Luc / GUYOT Jean-Michel / HOULNE Pascal / HOULNE-BINSFELD Christine / JOUHANS Dorothée / KELLER Jean-Paul / KLOTZ Pascale / LACH Jérôme / LACH Philippe / LACLAU Christophe / LACLAU Yoann / LACROUTS Gérard / LAGUILHAC Philippe / LEBRET Philippe / LELIEVRE Cédric / LQPINET Alexandre / MAGOT Aurélie / MAGOT Florent / MALGOUVERNE Yannick / MAQUAIRE Christophe / MARTIN Marie / MARTIN Martial / MAUJEAN Bertrand / MAUJEAN Lucie / MAUJEAN Magali / MAUJEAN Rémi / NOLL Stéphane / NUS François / ODINOT Pascal / PARIZOT Vincent / PEREZ Jean-Baptiste / PRÉVOT Anthéa / PRÉVOT Christophe / PRÉVOT Daniel / PRÉVOT Éliane / PRÉVOT Nicolas / PRÉVOT Océane / PRÉVOT Théo / PRÉVOT Valérie / QUEUGNET Katia / QUEUGNET Léna / QUEUGNET Loïc / RAGARU Bruno / REMBUSCH Elisabeth / REVOL Pierre / STEMPFLE Maxime / TRAN VIET Tu / VAN MIGHEM Cécile / VEJUX-MARTIN Sabine / VERDON Laura / VERDON Nicolas / WEBER Alain / WIRTZ Cyril / WIRTZ Maïa

71 des 77 MA-2013 ont renouvelé leur adhésion pour 2014, soit un taux de reconduite exceptionnel de 92.2 %. De 2013 à 2014 nous sommes passés de 77 membres à 88. 4 des 6 nouveaux de la promotion 2013 ont renouvelé leurs adhésions pour 2014, soit 75 %.

Pour 2015 nous avons déjà accueilli 12 nouveaux membres qui auront le rang 488 et 4 retours :

ALPHONSE Doris / CROUTZ Didier / GIACOMONI Marc / GRADOT Olivier / HOULNE Vincent / LUNIAUD Kurt (U443) / LUNIAUD Louis / LUNIAUD Sonia (U443) / METZGER Elliott / METZGER Jade / METZGER Jean-Luc (U27) / METZGER Maude (U301) / MEUNIER Gilles / MULLER Marilyne / ROY Eric / ROY Sarah

Bienvenue à eux tous.

Ainsi de 1981 à 2014 inclus, l'USAN a fédéré 487 personnes différentes qui se répartissent comme suit selon leur année de première adhésion :

Répartition des nouveaux Usaniens par année

Années	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95
Rangs	1	6	17	23	27	37	43	46	52	59	75	86	111	123	138
Hommes	4	8	5	1	9	4	3	6	5	10	8	16	12	9	9
Femmes	1	3	1	3	1	2	0	0	2	6	3	9	0	6	3
Nouveaux	5	11	6	4	10	6	3	6	7	16	11	25	12	15	12

Années	96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10
Rangs	15	16	18	20	22	25	27	29	30	32	33	34	36	38	40
Hommes	11	11	11	18	19	11	7	5	10	9	6	15	9	15	13
Femmes	4	10	7	7	7	13	5	5	12	4	3	9	2	11	8
Nouveau x	15	21	18	25	26	24	12	10	22	13	9	24	11	26	21

Années	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	Σ
Rangs	427	443	465	471	488										////
Hommes	8	13	5	10											313
Femmes	8	9	1	7											172
Nouveaux	16	22	6	17											487

Fin 2013 : 470 Usanien(e)s 305 Hommes (64.9 %) et 165 Femmes (35.1 %), en gros 2/3 – 1/3.

Les nouveaux arrivants pour 2015 auront donc le rang 488

Une statistique par nombre d'années de cotisation figure au §4.4

8.4 Liste alphabétique des Usaniens depuis 1981

N°	Rang	USANIE	ANNÉES D'ADHÉSION
1	255	ADET Bénédicte	01 : 1 an MA
2	52	ADMANT Pascal	89, 91 à 14 : 15 ans MA
3	406	ADMANT Paul	10 à 14 : 5 ans MA
4	323	ALLARD Luc	05 : 1 an MA
5	52	ALLIÉ Isabelle	89 : 1 an MA
6	52	ALLIÉ Serge	89 : 1 an MA
7	204	ANDRÉ Émilie	99 : 1 an MA
8	59	ANDREY Laurent	90 à 93, 95, 01, 03 : 7 ans MA
9	165	ANTOINE Noëlle	97 à 08, 12 à 14 : 15 ans MA
10	23	ANTOINE Pascal	84, 85 : 2 ans MA
11	279	ANTOINE Thierry	02 : 1 an MA
12	204	ARNAIZ DE LA FUENTE David	99, 00 : 2 ans MA
13	204	ARNAIZ DE LA FUENTE Miguel	99 à 12, 14 : 15 ans MA
14	59	ARNOULD Jean-Luc	00, 01 : 2 ans MH ; 90 à 99, 03 : 11 ans MA
15	138	ARNOUX Thomas	95 : 1 an MA
16	427	AUBERTEIN Régis	11 à 14 : 4 ans MA
17	37	AUBRY Hélène	86 : 1 an MA
18	380	AUGST-MERELLE Alexandra	09 : 1 an MA
19	46	AVARE Pascal	88 : 1 an MA
20	380	BABEL Carole	09 : 1 an MA
21	471	BARLAY Bruno	14 : 1 an MA
22	471	BARBIER Rémy	14 : 1 an MA
23	165	BAROTTE Caren	97, 98 : 2 ans MA
24	150	BARTHÉLÉMY Grégory	96 : 1 an MA
25	165	BATOT Sylvain	97 à 99, 01, 04, 05 : 6 ans MA
26	301	BATOT Jean-François	04, 05 : 2 ans MA
27	443	BEAUFORT Nicolas	12 : 1 an MA
28	443	BECHE Laurent	12 : 1 an MA
29	336	BELUT Emmanuel	09 : 1 an MH ; 06 à 08, 10 à 14 : 8 ans MA
30	279	BENEDETTO Yannick	02 à 04 : 3 ans MA
31	279	BENET Kévin	02 : 1 an MA
32	255	BERMUDEZ-DIAZ Maxime	01 : 1 an MA

33	59	BERNARD Charles	90 à 92 : 3 ans MA
34	186	BERNARD Laurent	98 à 00 : 3 ans MA
35	345	BERTIN Benoît	07 : 1 an MA
36	204	BERTRAND Loïs	99 à 03 : 5 ans MA
37	86	BERTRAND Michel	92 : 1 an MA
38	427	BERTRAND Stéphane	11 à 14 : 4 ans MA
39	443	BESSOT Laetitia	12 : 1 an MA
40	138	BILLET Clotilde	95, 96 : 2 ans MA
41	165	BINSFELD Christine	97 : 1 an MA - suite à HOULNE C.
42	150	BIRY Marc	96 à 05 : 10 ans MA
43	204	BLAIE Thibault	99 : 1 an MA
44	86	BLIND Jean-Mary	92 à 08 : 17 ans MA
45	255	BLOCK Frédéric	01 : 1 an MA
46	86	BLONDEL Gilles	92 : 1 an MA
47	229	BOGARD Aurore	05 : 1 an MH ; 00 à 04 : 5 ans MA - suite à ROBERT A.
48	345	BONDANT Hugo	07 à 13 : 7 ans MA
49	345	BONDANT-PIERREFEU Laurence	07 à 14 : 8 ans MA
50	406	BOREL Christophe	10 à 14 : 5 ans MA
51	471	BOUGARD Vincent	14 : 1 an MA
52	17	BOUCHER François	83 à 86 : 4 ans MA
53	204	BOUGIE Martial	99 : 1 an MA
54	380	BOUKBIDA Hanane	09 : 1 an MA
55	186	BOULANGÉ Patrick	98 : 1 an MA
56	465	BOULLU Raphaël	13 : 1 an MA
57	255	BOURRET Gwenaëlle	01 : 1 an MA
58	86	BOURGUIGNON Jérôme	92 à 95 : 4 ans MA
59	186	BOYET Pierre	98 à 14 : 17 ans MA
60	443	BOZET Emilie	12 : 1 an MA
61	345	BREINER Caroline	07 : 1 an MA ; 08 : 1 an MH
62	406	BROCHIN Benoît	10 à 14 : 5 ans MA
63	443	BRUNEL Mickael	12 : 1 an MA
64	204	BRUNEL Olivier	99 : 1 an MA
65	471	BRYSK Amélie	14 : 1 an MA
66	186	BUR Emmanuelle	98, 99 : 2 ans MA
67	301	CABANES Pierre-Alain	04 : 1 an MA
68	255	CABY Jean-Baptiste	01 : 1 an MA
69	229	CADORET Gwenaëlle	00 : 1 an MA
70	427	CAGNIMEL Marion	11 : 1 an MA
71	323	CAILLY Christine	05 à 06 : 2 ans MA
72	204	CANAVATE Raphaël	99 : 1 an MA
73	123	CARIGI Isabelle	94 à 02 : 9 ans MA
74	111	CARIGI Patrick	93 à 13 : 21 ans MA
75	406	CAROLUS Alain	10 à 14 : 5 ans MA
76	255	CARRAYROU Anne	01 : 1 an MA
77	255	CARRAYROU Guillaume	01 à 05, 08 : 6 ans MA
78	406	CASSARD Myriam	10 à 12 : 3 ans MA
79	27	CARUBELLI Oscar	85, 86 : 2 ans MA
80	165	CERPEROT Romain	97, 98 : 2 ans MA
81	86	CHAMBOSSE Christian	92 à 04 : 13 ans MA
82	471	CHAMPIN Jennifer	14 : 1 an MA
83	345	CHAMPION Eric	07 : 1 an MA
84	323	CHAMPON Anne-Elisabeth	05 : 1 an MA
85	86	CHANAL Johan	92 à 95 : 4 ans MA
86	427	CHAPON Delphine	11 à 14 : 4 ans MA
87	75	CHAPON Francis	91, 07 à 14 : 9 ans MA
88	406	CHAPUT Pascal	10 à 12 : 3 ans MA
89	165	CHARAF Samir	97 : 1 an MA
90	MH	CHEVIRON Romain	03 : 1 an MH
91	255	CHEVRIER Christine	01 : 1 an MA
92	6	CHOPPIN Eric	82 à 87, 89, 05 : 8 ans MA
93	380	CHRETIEN Estelle	09 : 1 an MA
94	291	CHRETIEN Simone	03 : 1 an MA
95	255	CLÉAU Annabelle	01 : 1 an MA
96	301	COET Damien	04 : 1 an MA
97	229	COËT Samuel	00, 01 : 2 ans MA
98	301	COFTIER Aline	04 : 1 an MA
99	427	COLLIGNON Alexis	11 : 1 an MA
100	345	COLLIGNON Olivier	07 : 1 an MA
101	471	COLOMBO Thierry	14 : 1 an MA
102	336	COMBES Matthieu	06, 07 : 2 ans MA
103	443	CONNAN Charlotte	12 : 1 an MA
104	204	CONTAL Jérôme	99 à 04 : 6 ans MA
105	380	CORNUT Julien	09 : 1 an MA
106	369	COSTALONGA Ronald	08 à 14 : 7 ans MA
107	59	COURSEAUX Anouk	90 : 1 an MA
108	150	COURTOIS Audrey	96 à 98 : 3 ans MA
109	111	COUTAL Michel	93 : 1 an MA
110	229	COUTAL Thomas	00 : 1 an MA
111	323	COUELLE Romain	05 : 1 an MA
112	27	CREUTZER Rodolphe	85 à 98 : 14 ans MA
113	380	CRUSIERE Sarah	09, 10 : 2 ans MA
114	MH	CUNY Julien	00 : 1 an MH
115	229	CUXAC Pascal	00 à 14 : 15 ans MA
116	255	DACHY Sébastien	01 : 1 an MA
117	229	DAEHN Geoffrey	00 : 1 an MA
118	123	DAEHN Harald	94 : 1 an MA
119	229	DAEHN Matthias	00 : 1 an MA
120	6	DAEHN Sylvain	82 à 95 : 14 ans MA
121	37	DALLE Patrick	86 à 91 : 6 ans MA
122	138	DALPONTE Dominique M	95 : 1 an MA
123	186	DAMIENS Philippe	98 à 00, 03 : 4 ans MA
124	471	DAVEUX Amélie	14 : 1 an MA
125	471	DAVEUX Coralie	14 : 1 an MA
126	345	DAVEUX Eric	07 à 13 : 7 ans MA
127	229	DEBECDELIEVRE Anne	00, 01 : 2 ans MA
128	27	DECHITTEL Joël	85 : 1 an MA
129		DECK Michka	14 : 1 an MA
130	323	DECK Olivier	05 à 14 : 10 ans MA
131	186	DECOMBES Cyrille M	98, 99 : 2 ans MA
132	427	DELACOURT Lucille	11, 12 : 2 ans MA
133	345	DELCOURT Michel	07 : 1 an MA

134	75	DENY Danièle	91, 92 : 2 ans MA
135		DERAY Isabelle	14 : 1 an MA
136	186	DERAY Dominique F	98 : 1 an MA
137	150	DESCHIN Gaëlle	96 à 03 : 8 ans MA
138	123	DESCHIN Jany	94 à 01, 03 : 8 ans MA
139	123	DESCHIN Sylvie	94, 95 : 2 ans MA - suite à GOBERT S.
140	255	DIDIER Célia	01 : 1 an MA
141	255	DIDIER Sophie	01 : 1 an MA
142	443	DI-LUIGI Mélanie	12 à 14 : 3 an MA
143	291	DIOT Delphine	03, 04 : 2 ans MA
144	165	DOMBRAY Perrine	97 : 1 an MA
145	406	DOURY Jean-François	10 : 1 an MA
146	255	DRENO Claire	01 : 1 an MA
147	380	DROZ Stéphane	09, 10 : 2 ans MA
148	37	DRUMETZ Denis	86 à 99 : 14 ans MA
149	345	DUCHAMP Dominique	07 à 14 : 8 ans MA
150	345	DUCHAMP Julie	07 à 13 : 7 ans MA
151	186	DUCROS Anne-Claire	98 à 00 : 3 ans MA - suite à SARGOS A.-C.
152	380	DUPONT Christel	09 : 1 an MA
153	323	DUTEMPLE Joelle	05 : 1 an MA
154	465	EGLINGER Aurélien	13 : 1 an MA
155	150	ESMANJEAUD Thierry	96 : 1 an MA
156	229	ÉTIENNE Martial	00 : 1 an MA
157	229	FAIVRE Christophe	00 : 1 an MA
158	229	FAIVRE Gérard	00 à 14 : 15 ans MA
159	229	FAIVRE Nadège	00 à 06 : 7 ans MA
160	301	FARGETTON Tiphaine	04 : 1 an MA
161	204	FELLER Denis	99 : 1 an MA
162	165	FERRY Benoît	97 : 1 an MA
163	1	FÈVE Pierre	81 à 87 : 7 ans MA
164	27	FLAUDER Isabelle	85, 86, 89, 93 : 4 ans MA
165	37	FLAUDER Sabine	86, 87 : 2 ans MA
166	138	FLEJO Yann	95 à 00 : 6 ans MA
167	6	FLEUROT Agnès	82 : 1 an MA
168	186	FORELLE Yannick	98 : 1 an MA
169	59	FORNAGE Myriam	90 : 1 an MA
170		FOURNIER Jérôme	14 : 2 an MA
171	165	FRANÇOIS Yan	97 : 1 an MA
172	59	FRICHEMENT Laurent	90 à 99 : 10 ans MA
173	150	GABRIEL Luc	96 : 1 an MA
174	165	GALLAND Ingrid	97 : 1 an MA
175	443	GALMICHE Thierry	12 : 1 an MA
176	427	GAMARDE Mickael	11 à 12 : 2 ans MA
177	6	GAPP Marc	82, 11 à 14 : 5 ans MA
178	291	GARCIA Anaïs	03 : 1 an MA
179	291	GARCIA Lorène	03 : 1 an MA
180	229	GARDELEIN Nicolas	00, 01 : 2 ans MA
181	291	GARNIER Stanislas	03 : 1 an MA
182	46	GÉANT Léopold	88 à 91, 99 : 5 ans MA
183	186	GÉNIN Guillaume	98 : 1 an MA
184	301	GENTIL Patricia	05 à 06 : 2 ans MH ; 04 : 1 an MA
185	255	GEOFFROY Amélie	01 : 1 an MA
186	46	GEORGE Christian	88 : 1 an MA
187	46	GEORGES Christian	88 à 92 : 5 ans MA
188	301	GEPNER Daniel	04 : 1 an MA
189	111	GÉRARD Lilian	93, 94 : 2 ans MA
190	255	GÉRARDIN Benjamin	01 : 1 an MA
191	406	GILBERT Dominique	10 à 14 : 5 ans MA
192	123	GOBERT Sylvie	04 : 1 an MH ; ex DESCHIN S. : 2 a. + 96 à 03, 05 à 12 : 18 ans MA
193	229	GONZALEZ Bruno	00 : 1 an MA
194	380	GOUBEUX Ernelle	09, 10 : 2 an MA
195	427	GRAILLOT Korydwen	11 à 12 : 2 ans MA
196	MH	GRAILLOT Laurent	04 : 1 an MH
197	123	GRANDCOLAS Jean-Paul	94 à 98 : 5 ans MA
198	427	GRANDCOLAS Luc	11 à 14 : 4 an MA
199	443	GRANDGIRARD Emmanuel	12 : 1 an MA
200	43	GRANJON Jean-Yves	87, 88 : 2 ans MA
201	323	GREMY Joaquin	05 : 1 an MA
202	43	GROSJEAN Christophe	87 : 1 an MA
203	279	GUESNET Pierre-Henri	02 : 1 an MA
204	186	GUIBARD Clément	98 : 1 an MA
205	86	GUIGNARD Stéphane	92, 93, 95 : 3 ans MA
206	255	GUILLAUME Damien	01 : 1 an MA
207	59	GURTNER Emmanuelle	90, 91 : 2 ans MA
208	75	GURY Lionel	91 : 1 an MA
209	165	GUYON Corinne	97, 98 : 2 ans MA
210	111	GUYON Jean-François	93 : 1 an MA
211	111	GUYON Jean-Louis	93 : 1 an MA
212	380	GUYOT Jean-Michel	09 à 14 : 6 ans MA
213	138	GUYOT Nadia	95 : 1 an MA
214	279	HANGARTER Clarisse	02 : 1 an MA
215	301	HAVET Tiffany	04 : 1 an MA
216	380	HAZOUARD Aline	09 : 1 an MA
217	138	HERGOT André	95 : 1 an MA
218	59	HERMANN Patrice	90 : 1 an MA
219	86	HERRIOT Laurence	92 à 99 : 8 ans MA
220	86	HERRIOT Richard	92 à 96, 99 : 6 ans MA
221	345	HIPEAU Philippe	07 : 1 an MA
222	380	HOHLER Alexis	09 : 1 an MA
223	380	HOHLER Léo	09 : 1 an MA
224	369	HOHLER Ruppert	08, 09 : 2 ans MA
225	369	HOHLER Sophie	08, 09 : 2 ans MA
226	MH	HOUILLE Stéphanie	01, 02 : 2 ans MH
227	165	HOULNE Christine	ex BINSFELD C. : 1 a. + 98 à 14 : 18 ans MA
228	111	HOULNE Pascal	93 à 14 : 22 ans MA
229	427	HUGRON Pierre-Alexandre	11 : 1 an MA
230	27	HUMBERT Francis	85 : 1 an MA
231	345	HUMBERT Olivier	07 à 08 : 2 ans MA
232	6	HUMMEL Corinne	82 : 1 an MA
233	443	HUPEL Yves	12 : 1 an MA
234	59	IZOUKANE Hassan	90 : 1 an MA

235	138	JABOULEY G�rald	05 : 1 an MH ; 95, 96, 00 � 04 : 7 ans MA
236	165	JACQUES Catherine	97, 98 : 2 ans MA
237	301	JACQUOT Philippe	04 : 1 an MA
238	345	JANISZEWSKI Maguy	07 : 1 an MA
239	204	JASMIN Mirabelle	99 : 1 an MA
240	323	JEANGUYOT Bertrand	05 � 06 : 2 ans MA
241	336	JEANMAIRE Audrey	06 : 1 an MA
242	406	JOUHANS Doroth�e	10 � 14 : 5 ans MA
243	369	KELLER Jean-Paul	08 � 14 : 7 ans MA
244	406	KLOTZ Pascale	10 � 14 : 5 ans MA
245	59	KOENIG Nicolas	90 � 92 : 3 ans MA
246	369	KUBAN Eric	08 : 1 an MA
247	345	KUENZEL Avelina	07 : 1 an MA ; 08 : MH
248	86	KUHL Olivier	92 � 94 : 3 ans MA
249	406	LACH J�rome	10 � 14 : 5 ans MA
250	380	LACH Philippe	09 � 14 : 6 ans MA
251	443	LACLAU Christophe	12 � 14 : 3 ans MA
252	465	LACLAU Yoann	13 & 14 : 2 an MA
253	443	LACROUTZ G�rald	12 � 14 : 3 ans MA
254	301	LAFORTUNE St�phane	04 : 1 an MA
255	380	LAGUILHAC Philippe	09 � 14 : 7 ans MA
256	52	LAMI Michel	89 � 92 : 4 ans MA
257	52	LAMI Vincent	89 : 1 an MA
258	75	LANCE Philippe	91 � 92 : 2 ans MA
259	336	ANGEVIN Corine	06 : 1 an MA
260	369	LAPREE-DORGET Alix	08 : 1 an MA
261	111	LAURENT Xavier	93 : 1 an MA
262	86	LEBEL Isabelle	92 � 95 : 4 ans MA
263	86	LEBEL Jean-Marc	92 � 95 : 4 ans MA
264	471	LEBRET Philippe	14 : 1 an MA
265	229	LEBRUN Guillaume	00 : 1 an MA
266	186	LECONTE Christophe	98 : 1 an MA
267	369	LEFEBVRE Cyndi	08 � 10 : 3 ans MA
268	MH	LEFEBVRE Jo�l	99, 00 : 2 ans MH
269	204	LEFEBVRE Julien	99, 00 : 2 ans MA
270	MH	LEHMULLER Daniel	02 � 05 : 4 ans MH
271	380	LEHMSTEDT Nathalie	09 : 1 an MA
272	380	LEHMSTEDT Philippe	09 : 1 an MA
273	427	ELIEVRE C�dric	11 � 14 : 4 ans MA
274	229	LEMARCHAND J�r�mie	00, 01 : 2 ans MA
275	59	LE MENTEC Jean-Christophe	90 : 1 an MA
276	291	LENHARDT Florence	03 : 1 an MA
277	204	LEPAGE B�n�dicte	99 : 1 an MA
278	186	LEVAISQUE Sophie	98 : 1 an MA
279	165	LIBERT Isabelle	97 : 1 an MA
280	1	LIBERT Patrick	81 � 07 : 27 ans MA ; 08 : MH
281	86	LIENHARD Patrick	92 � 95, 97, 00 : 6 ans MA
282	471	LOPPINET Alexandre	14 : 1 an MA
283	165	LOUIS Estelle	ex WOLF E. : 1 a. + 98 : 2 ans MA
284	165	LOUIS R�gis	97, 98 : 2 ans MA
285	255	LOYAUX Sylvain	01 : 1 an MA
286	443	LUNIAUD Kurt	12 : 1 an MA
287	443	LUNIAUD Sonia	12 : 1 an MA
288	165	MACHIN Pierre	97 : 1 an MA
289	406	MAGOT Aur�lie	10 � 11, 13 � 14 : 4 ans MA
290	406	MAGOT Florent	10 � 11, 13 � 14 : 3 ans MA
291	111	MAJCHER Andr�	93 � 94 : 2 ans MA
292	427	MALGOUVERNE Yannick	11 � 14 : 4 ans MA
293	204	MAQUAIRE Christophe	99 � 14 : 16 ans MA
294	255	MAQUAIRE Cl�lie	01 � 10 : 10 ans MA
295	255	MAQUAIRE Coline	01 � 10 : 10 ans MA
296	86	MARGUELON Isabelle	92 � 94 : 3 ans MA
297	204	MARIE Julien	99 : 1 an MA
298	59	MARTIN Isabelle	90 � 99 : 10 ans MA
299	255	MARTIN Marie	01 � 14 : 14 ans MA
300	27	MARTIN Martial	85 � 14 : 30 ans MA
301	380	MARTINET Vincent	09 � 13 : 5 ans MA
302	111	MASSON Alain	93 � 01 : 9 ans MA
303	17	MATHIEU Henry	83 et 84 : 2 ans MA
304	86	MATTEONI Laurent	92 : 1 an MA
305	229	MAUJEAN Bertrand	00 � 14 : 15 ans MA
306	427	MAUJEAN Lucie	11 � 14 : 4 ans MA
307	279	MAUJEAN Magali	02, 11 � 14 : 5 ans, MA
308	380	MAUJEAN R�mi	09 � 14 : 6 ans MA
309	345	MERRIEN-SOUKATCHOFF V�roni.	07, 08 : 2 ans MA
310	345	MERVELET Julie	07, 08 : 2 ans MA
311	27	METZGER Jean-Luc	85 � 91, 96 � 11 : 23 ans MA
312	123	MEYER Jean-Michel	94 : 1 an MA
313	406	MEYER Gilles	10 � 12 : 3 ans MA
314	150	MICHEL Antoine	96, 01 � 09 : 10 ans MA
315	27	MICHEL Jean-Marie	85 � 98 : 14 ans MA
316	123	MICHEL Jo�l	94 : 1 an MA
317	123	MICHELITZ Jacques	94 : 1 an MA
318	86	MICHELITZ Marie-Laurence	92 : 1 an MA - suite � PREVOT M.L.
319	150	MILLOT Francis	96 : 1 an MA
320	86	MOHAMED-NOOR Nor-Lidah F	92 : 1 an MA
321	46	MOHR Pascal	88 : 1 an MA
322	MH	MOINE Marie-Claude	13 : 1 an MH
323	336	MONTIGNY Walter	06, 08 : 3 ans MA
324	150	MOOG Alexis	96, 97 : 2 ans MA
325	150	MOREAU S�bastien	96, 97 : 2 ans MA
326	229	MOREL Laurence	00 : 1 an MA
327	123	MOSELSCHEIM Aur�lie	94 : 1 an MA
328	123	MOSELSCHEIM V�ronique	94 : 1 an MA
329	323	MOUGENOT Cyrille	09 � 11 : 3 ans MH ; 05 � 08 : 4 ans MA
330	23	MOUGENOT Isabelle	84, 85 : 2 ans MA
331	6	MOURGUES Monique	82 : 1 an MA
332	150	MUNIER Florent	96 � 99 : 4 ans MA
333	150	NEHRENHAUSER Richard	96, 97 : 2 ans MA
334	86	NICOLAS Claude M	92 � 97 : 6 ans MA
335	111	NICOLE Christophe	93, 94 : 2 ans MA

336	369	NOLL Stéphane	06, 07 : 2 ans MH ; 08 à 14 : 7 ans MA
337	138	NOWAK Philippe	95 à 06 : 12 ans MA
338	204	NUS Alexandre	99 à 06 : 8 ans MA
339	204	NUS Amandine	99, 00, 05 : 3 ans MA
340	229	NUS François	00 à 14 : 15 ans MA
341	229	ODINOT Gabriel	00, 01, 03 : 3 ans MA
342	229	ODINOT Pascal	00 à 08, 14 : 10 ans MA
343	301	OKAMOTO Satoshi	04 : 1 an MA
344	111	OSVALD Laurent	93 à 99 : 7 ans MA
345	37	OURNOT Claude M	86 : 1 an MA
346	6	OURION Georges M	82, 83 : 2 ans MA
347	301	OYE MBEGA Maude	04, 05 : 2 ans MA
348	MH	PAOLI Florence	01 : 1 an MH
349	471	PARISOT Vincent	14 : 1 an MA
350	86	PARMENTELAT Hervé	92 à 95 : 4 ans MA
351	323	PARROT David	05 à 12 : 8 ans MA
352	165	PASCUCCI Laurence	97, 98 : 2 ans MA
353	301	PASSETEMPS Blandine	04 : 1 an MA
354	301	PASSETEMPS Christophe	04 : 1 an MA
355	406	PICCOLI Catherine	10 : 1 an MA
356	323	PATE Mathieu	05 : 1 an MA
357	255	PEDONI Sidonie	01 : 1 an MA
358	59	PEDUCCI Nicolas	90, 96 : 2 ans MA
359	443	PELLE Laurent	12 : 1 an MA
360	186	PELTIER Martine	98, 99 : 2 ans MA
361	369	PEREZ Jean-Baptiste	08, 09, 11 à 14 : 6 ans MA
362	369	PEREZ Jocelyn	08 : 1 an MA
363	59	PERRIN Cécile	90 : 1 an MA
364	255	PERRIOT Laurent	01 : 1 an MA
365	138	PETITJEAN Isabelle	95 à 97, 99, 00 : 5 ans MA
366	301	PHILIPPE Laurent	04 à 06 : 3 ans MA
367	23	PICARD Agnès	84 : 1 an MA
368	380	PIEPTU Vlad	09 : 1 an MA
369	369	PIERINI Marcel	08 à 10 : 3 ans MA
370	86	PIERRAT Catherine	92 à 95 : 4 ans MA
371	204	PIERRAT Éric	99 : 1 an MA
372	443	PIERRE Francis	12 : 1 an MA
373	406	PIERRE Jennifer	10 : 1 an MA
374	323	PIFFAULT Laetitia	05 : 1 an MA
375	6	PIROUX Bruno	82 à 86, 89 à 92 : 9 ans MA
376	204	PISTERMAN Pierre	99 : 1 an MA
377	86	POIRSON Anne	92 : 1 an MA
378	204	PRATH Denis	99 : 1 an MA
379	279	PRÉVOT Anthéa	02 à 14 : 13 ans MA
380	1	PRÉVOT Christophe	81 à 14 : 34 ans MA
381	1	PRÉVOT Daniel	81 à 14 : 34 ans MA
382	1	PRÉVOT Eliane	81 à 14 : 34 ans MA
383	165	PRÉVOT Guy	97, 98 : 2 ans MA
384	86	PRÉVOT Marie-Laurence	ex MICHELITZ M.L. : 1 a. + 98 à 01 : 5 ans MA
385	6	PRÉVOT Nicolas	82 à 14 : 33 ans MA
386	301	PRÉVOT Océane	04 à 14 : 11 ans MA
387	345	PREVOT Théo	07 à 14 : 8 ans MA
388	123	PRÉVOT Valérie	94 à 14 : 21 ans MA
389	301	PRIN Cindy	04 : 1 an MA
390	291	PROTTO Benjamin	03 : 1 an MA
391	291	PROTTO Michel	03 : 1 an MA
392	380	PUUU Yannick	09 : 1 an MA
393	86	QUATREVAUX Laurence	92, 93, 95 : 3 ans MA - suite à RAGARU L.
394	471	QUEUGNIET Katia	14 : 1 an MA
395	465	QUEUGNIET Léna	13 à 14 : 2 ans MA
396	465	QUEUGNIET Loïc	13 à 14 : 2 ans MA
397	46	RAGARU Bruno	88 à 14 : 27 ans MA
398	86	RAGARU Laurence	ex QUATREVAUX L. : 3 a. + 96 à 01 : 9 ans MA
399	165	RAMEAU Sophie	97, 98 : 2 ans MA
400	301	RAVAILLER Marie	04, 05 : 2 ans MA
401	75	REBOUL-SALZE Benoît	91 : 1 an MA
402	301	REGNAULT Emilie	04 : 1 an MA
403	23	REICHLING Blandine	84 : 1 an MA
404	52	REIMBOLD Natacha	89 à 90 : 2 ans MA
405	443	REMBUSCH Elisabeth	12 à 14 : 3 ans MA
406	323	REMY Michael	05 : 1 an MA
407	123	RENAUD Michel	94 à 98 : 5 ans MA
408	279	REVOL Pierre	02 à 14 : 13 ans MA
409	406	REYNAUD Frédéric	10 : 1 an MA
410	186	RIABI Mouna M	98 : 1 an MA
411	75	RICHARD Catherine	91, 92 : 2 ans MA
412	279	RICHART François	02 à 04 : 3 ans MA
413	301	RICHART Lorraine	04 : 1 an MA
414	443	RIFF Noémie	12 : 1 an MA
415	443	RIFF Serge	12 : 1 an MA
416	443	RIFF Véronique	12 : 1 an MA
417	150	RIGAULT Nathalie	96 : 1 an MA
418	229	RIGOLET-GOUSSU Gladys	00, 01 : 2 ans MA
419	17	RIZZO Claude M	83 : 1 an MA
420	229	ROBERT Aurore	07 : 1 an MH ; ex. BOGARD A. : 5 a. + 06 : 6 ans MA
421	336	ROBERT Jocelyn	06 : 1 an MA
422	255	ROBIN Alexandre	01 : 1 an MA
423	138	ROLLAND Ludovic	95 à 98 : 4 ans MA
424	6	ROUMEGOUS Christian	04 à 07 : 4 ans MH ; 82, 83, 85 à 03, 08 : 22 ans MA
425	37	ROUMEGOUS Noël	86 à 90 : 5 ans MA
426	43	ROUMEGOUS Raynald	87, 88 : 2 ans MA
427	17	ROUMEGOUS Sylvain	83, 84 : 2 ans MA ;
428	123	ROVEL Didier	94 : 1 an MA
429	150	ROYER Daisy	96 à 98 : 3 ans MA
430	27	SANCHEZ Luis	85 : 1 an MA
431	255	SAPATCHEV Roman	01 : 1 an MA
432	186	SARGOS Anne-Claire	ex DUCROS A.-C. : 3 a. + 01 à 07 : 10 ans MA
433	186	SARGOS Boris	98 à 07 : 10 ans MA
434	291	SARRAGALET Charlie	03, 04 : 2 ans MA
435	229	SATIE Nicolas	00, 01 : 2 ans MA
436	123	SCHER Joël	94 à 01 : 8 ans MA

437	443	SCHIFMACHER Robert	12 : 1 an MA
438	138	SCLISIZZI Patrick	95 : 1 an MA
439	380	SERBONT Laure	09 : 1 an MA
440	204	SIEBENALER Jennifer	99 : 1 an MA
441	345	SIMOEES Manuel	07 : 1 an MA
442	345	SOUKATCHOFF Nicolas	07 : 1 an MA
443	150	SPUCK Nicolas	96 : 1 an MA
444	204	STEGNER Laurence	99 : 1 an MA
445	471	STEMPFLE Maxime	14 : 1 an MA
446	291	STREIT Eric	03, 04 : 2 ans MA
447	406	SUAREZ Elodie	10 : 1 an MA
448	204	TACHON Arnauld	99 à 05 : 6 ans MA
449	86	TALLOTTE Denis	92, 93 : 2 ans MA
450	165	TCHOREK Denis	97 à 01 : 5 ans MA
451	165	TCHOREK Xavier	97 à 03 : 7 ans MA
452	345	TEIXEIRA Guy	07, 08 : 2 ans MA
453	345	THENOT Luc	07 : 1 an MA
454	336	THENOT Philippe	06, 07 : 2 ans MA
455	204	THIBAUDEAU Frédérique F	99 : 1 an MA
456	380	THILGES Christophe	09, 10 : 2 ans MA
457	406	THILGES Isabelle	10 : 1 an MA
458	406	THILGES Léopold	10 : 1 an MA
459	86	THOMAS Anne	92 : 1 an MA
460	86	THOMAS Olivier	92, 93, 97 : 3 ans MA
461	75	THOMAS Philippe	91 à 94 : 4 ans MA
462	75	THOMAS Rémi	91 : 1 an MA
463	279	THOMEN Aurélien	02 : 1 an MA
464	17	TISSERAND Mila	83, 84 : 2 ans MA
465	380	TOMASSO Claude	09 : 1 an MA
466	111	TOMASZEWSKI Nicolas	93, 94 : 2 ans MA
467	380	TOTI Joel	09 à 13 : 5 ans MA
468	345	TOUCHOT Anne-Christine	07 : 1 an MA
469	345	TOUCHOT Marie-Gabrielle	07 : 1 an MA
470	MH	THOUESNY Alain	13 : 1 an MH
471	123	TRABAC Céline	94 : 1 an MA
472	345	TRAN VIET Tu	07 à 14 : 8 ans MA
473	380	TRONQUART Charlotte	09 à 12 : 4 ans MA
474	279	VALTER Nina	02 : 1 an MA
475	427	VAN MIGHEM Cécile	11 à 14 : 4 ans MA
476	427	VARNEROT Léa	11 à 13 : 3 ans MA
477	17	VATREY Francis	83 : 1 an MA
478	301	VAULEON Clotilde	04 : 1 an MA
479	301	VAULEON David	04, 05 : 2 ans MA
480	186	VAUTRELLE Céline	98, 99 : 2 ans MA
481	75	VAUTRIN Patrick	04 : 1 an MH : 91 à 95, 05 : 6 ans MA
482	75	VEIT Karsten	91, 92 : 2 ans MA
483	59	VEJUX-MARTIN Sabine	90 à 14 : 25 ans MA
484	471	VERDON Laura	14 : 1 an MA
485	471	VERDON Nicolas	14 : 1 an MA
486	406	VERSTRAETEN Loïc	10 : 1 an MA
487	336	VIAGGI Marie	06 : 1 an MA
488	59	VIDAL Bernard	90 à 98 : 9 ans MA
489	27	VILHELM Christophe	85 à 87, 89, 90 : 5 ans MA
490	204	VINCENT Jacques	99 et 08 : 10 ans MA
491	229	VINCENT Teddy	00 : 1 an MA
492	279	VLASTOS Audrey	02 : 1 an MA
493	336	VOIRON Christophe	06 : 1 an MA
494	186	WANKIEWICZ Sabrina	98 à 00 : 3 ans MA
495	6	WEBER Alain	99 à 08 : 10 ans MH ; 82, 83, 85, 86, 09 à 14 : 10 ans MA
496	MH	WEBER Étienne	98 à 06 : 9 ans MH
497	75	WILLER-CLAD Françoise	91, 92 : 2 ans MA
498	52	WIRTZ Cyril	89 à 14 : 26 ans MA
499	427	WIRTZ Maia	11 à 14 : 4 ans MA
500	138	WITRY Pascal	95 : 1 an MA
501	229	WOJEICK Nathalie	00, 01 : 2 ans MA
502	165	WOLF Estelle	97 : 1 an MA - suite à LOUIS E.
503	229	ZASADZINSKI Alain	00 : 1 an MA
504	443	ZOUARI Nadia	12 : 1 an MA
505	MH	ZYWCZYNSKA Alicia	13 : 1 an MH

USANIENS ACTIFS

505 – 7 changements de nom (en rouge) – 11 honoraires (membres ayant seulement cotisés au club, mais non fédérés par le club, voire fédérés dans un autre club, en rouge) = **487** dont 314 usaniens (64.5 %) et 173 usaniennes (35.5 %). **Les primo adhérents 2015 auront le rang 488.**

DIVERSES NATIONALITES ETRANGERES (11) ACCUEILLIES AU CLUB

ALLEMAGNE (Karsten VEIT), ARGENTINE (Oscar Hector CARUBELLI), BRESIL (Luis SANCHEZ), GRANDE-BRETAGNE (Avelina KUENTZEL), GABON (Maude OYE-M'BEGA épouse METZGER), INDONESIE (Nor-Lida MOHAMED-NOOR), JAPON (Satoshi OKAMOTO), MAROC (Hanane BOUKBIDA, Hassan IZOUAKANE), ROUMANIE (Vlad PIEPTU), RUSSIE (Roman SAPATSHEV), VIET-NAM (Tu TRAN-VIET)

9 Coordonnées et adresses utiles

9.1 Fédération Française de Spéléologie et Canyon (FFS)



Fédération Française
de Spéléologie

28 rue Delandine 69002 Lyon

Tel : 04.72.56.09.63

Fax : 04.78.42.15.98

Mél : secretariat@ffspeleo.fr

Site web : <http://www.fffpeleo.fr>

Bureau :

Présidente

Vice-Président

Secrétaire général

Secrétaire adjoint

Trésorier

Trésorier Adjoint

Laurence TANGUILLE

Jean-Pierre HOLVOET

Dominique LASSERRE

Jean-Pierre SIMION

José PREVOT

Clément BAUDY

Responsables des commissions :

Commission Audiovisuelle

Commission Canyon

Commission Communication

Commission Enseignement (EFS)

Commission Médicale (CoMed)

Ecole Française de Polynésie Souterraine (EFPS)

Commission Scientifique

Spéléo Secours Français (SSF)

Commission des Relations et Expéditions Internationales (CREI)

Commission de surveillance des opérations électorales

Commission Documentation

Commission Environnement

Commission Financière

Michel LUQUET

Jean-Louis GIARDINO

Jean-Jacques

BONDOUX

Vincent BIOT

Jean-Pierre BUCH

Michel RIBERA

Mathieu THOMAS

Bernard TOURTE

Florence GUILLOT

Christophe PREVOT

Marcel MEYSONNIER

Daniel CAILHOL

Henri VAUMORON

Permanents :

Directeur administratif

Secrétaire de direction

Responsable informatique

Comptable

Secrétaire

Secrétaire

Eric ALEXIS

Chantal AGOUNE

Laurent MANGEL

Nora TAYANE

Catherine GARCIA

Cathy ROSIER

9.2 Ligue Lorraine de Spéléologie (LISPEL)



Maison Régionale des Sports de Lorraine
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Site web : <http://lispel.free.fr/>

Bureau :

Président
Secrétaire
Trésorier

Christophe PRÉVOT
Benoît LOSSON
Jean-Paul KELLER

Commission :

Accompagnement des formations
Archéologie minière

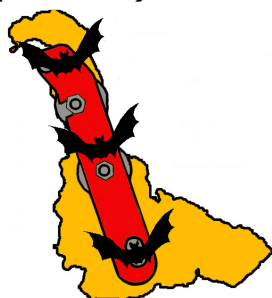
Audiovisuelle
Bibliothèque
Distinctions
Enseignement Canyonisme
Enseignement Spéléologie
Jeunes
Protection, Equipement, Patrimoine et Environnement (PEPEL)
Publications
Refuge
Scientifique

Responsable :

Dominique DUCHAMP
Jean-Baptiste PEREZ
Franck
MAZZACAVALLLO
Pascal ADMANT
Bureau de la Ligue
Dominique DUCHAMP
Olivier HUMBERT
Jérôme LACH

Daniel PREVOT
Christophe PREVOT
Daniel PREVOT
Jean-Baptiste PEREZ

9.3 Comité Départemental de Spéléologie de Meurthe-et-Moselle (CDS-54)



17 rue de l'Ermitage - 54600 Villers-lès-Nancy
(Chez Christophe Prévot)
Mél : cds54@ffspeleo.fr
Site web : <http://cds54.free.fr>

Bureau :

Président
Vice-Président
Trésorier
Secrétaire

WIRTZ Cyril
GILBERT Dominique
KELLER Jean-Paul
MARTIN Marie

Commissions :

Enseignement

Christophe PREVOT

Environnement/Protection
Publications
EPI
Secours

Daniel PREVOT
Jean-Baptiste PEREZ
Christophe PREVOT
François BOYETTE et Cyril
WIRTZ

9.4 Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéenne (USAN)



Cité des Sports de Nancy-Thermal
6 avenue Hypolyte Maringer, 54000 Nancy

Mél : usan@ffspeleo.fr
Site web : <http://usan.ffspeleo.fr>

Bureau :

Président
Président Adjoint
Trésorière
Secrétaire

Daniel PREVOT
Christophe PREVOT
Delphine CHAPON
Bertrand MAUJEAN

Responsables de commissions :

Com. Activités éducatives :	Dominique GILBERT
Com. Archives – Bibliothèque :	Pascal ADMANT
Com. Canyon :	Francis CHAPON
Com. E.P.I. :	Christophe PRÉVOT
Adjoint EPI Canyon :	Emmanuel BELUT
Adjoint EPI Escalade :	Sabine VÉJUX-MARTIN
Com. Escalade :	Sabine VÉJUX-MARTIN
Com. Festivités :	Jean-Baptiste PÉREZ
Com. Inventaire 54 :	Pascal ADMANT
	Martial MARTIN, Christophe PREVOT (Adjoint)
Com. Matériel :	Jean-Baptiste PÉREZ
Com. Mines – Archéologie :	Daniel PREVOT
Com. Mur du Provençal :	Daniel PRÉVOT
Com. Piscine :	Martial MARTIN
Com. Plongée Spéléo :	Jérôme FOURNIER
Com. Promotion :	
Com. Recherche et développement :	Bertrand MAUJEAN
Com. Site internet :	Bertrand MAUJEAN
Com. Topographie :	Daniel PRÉVOT
Com. Tourisme :	Jean-Michel GUYOT

9.5 Coordonnées

Nom :	Prénom :	Adresse :	Téléphone :			Mél :
			Domicile :	Bureau :	Portable :	
ADMANT	Pascal	7 Allée Gauguin 54600 VILLERS LES NANCY	03 83 28 57 82	03 83 96 85 36		pascal.admant@dbmail.com
AGOUNE	Chantal		04 72 56 35 71			secretariat@ffspeleo.fr
ALEXIS	Eric		06 07 77 20 75			eric.alexis@ffspeleo.fr
BAUDY	Clément					clement.baudy@ffspeleo.fr
BELUT	Emmanuel	34 rue de Lorraine 54500 Vandoeuvre		06 28 35 23 00		emmanuel.belut@free.fr
BIOT	Vincent				06 20 88 16 31	vincent.biot@ffspeleo.fr
BONDOUX	Jean-Jacques		04 70 44 10 44			jean-jacques.bondoux@ffspeleo.fr
BUCH	Jean-Pierre					jean-pierre.buch@ffspeleo.fr
CAILHOL	Didier		03 81 35 11 12			didier.cailhol@ffspeleo.fr
CHAPON	Delphine	54 rue de Flavigny 54230 Maron	03 83 52 94 07		06 29 04 16 92	meulson@free.fr
CHAPON	Francis	53 rue Pasteur 54220 Malzéville			06 70 76 28 78	
DUCHAMP	Dominique	8 Rue des Lilas 54630 RICHARDMENIL	03 83 25 70 86	03 83 80 43 10	06 08 76 81 70	aspaduch@aol.com
GARCIA	Catherine		04 72 56 35 72			formations@ffspeleo.fr
GIARDANO	Jean-Louis					jean-louis.giardano@ffspeleo.fr
GILBERT	Dominique	résidence Hardeval Batiment B 68 bld Foch 54600 VILLERS LES NANCY		03 83 94 16 37	06 64 23 44 63	dompointcom@yahoo.fr
GUILLOT	Florence				06 08 76 96 30	flo@ffspeleo.fr
GUYOT	Jean-Michel		03 83 98 76 31			jean-michel.guyot@grand-nancy.org
HOLVOET	Jean-Pierre				06 80 96 22 90	jean-pierre.holvoet@ffspeleo.fr
HUMBERT	Olivier	45 Rue François Richard 54300 LUNEVILLE	09 54 95 88 10	03 29 35 68 93	06 83 05 90 25	olivier.humbert1@free.fr
KELLER	Jean-Paul	47 Rue de Sevres 54180 HEILLECOURT	03 83 54 28 38		06 15 66 04 38	jpaulkeller22@yahoo.fr
LACH	Jérôme	14 Rue du Général Haxo	03 83 41 51 58			lachjerome@hotmail.com
LASSERRE	Dominique					secretairegeneral@ffspeleo.fr
LOSSON	Benoit	18 Rue du Moulin 57070 SAINT JULIEN LES METZ	03 87 36 67 92	03 87 31 59 78		benoit.losson@univ-lorraine.fr
LUQUET	Michel					michel.luquet@ffspeleo.fr
MANGEL	Laurent		04 72 56 35 76			laurent.mangel@ffspeleo.fr
MARTIN	Marie	2 Rue basse 54112 VANNES LE CHATEL	09 62 26 76 19		06 71 42 30 01	mariemartin_99@yahoo.fr
MARTIN	Martial	17 Rue du Luxembourg Résidence Neptune 54500 VANDOEUVRE	03 83 51 62 20		06 19 35 36 25	martin.martial@laposte.net
MAUJEAN	Bertrand	10 Allée des Acacias 54500 Vandoeuvre	09 53 87 39 87	03 57 54 54 32	06 23 38 14 80	bertrand@maujean.fr
MAZZACAVALLLO	Franck	1 Rue de Londres 54540 NEUFMAISONS	03 83 74 31 97	03 29 41 95 69	06 82 97 19 21	virginie.mazzacavallo@wanadoo.fr
MEYSSONNIER	Marcel					marcel.meyssonnier@ffspeleo.fr
NOLL	Stéphane	5 Les Allées de la Malgrange 54140 JARVILLE			06 72 15 87 16	s.noll@laposte.net
PREVOT	Christophe	17 Rue de l'Ermitage 54600 VILLERS LES NANCY	03 83 90 30 25	03 83 51 29 85	06 67 86 74 70	christophe.prevot@ffspeleo.fr
PREVOT	Daniel	2 Rue de Cronstadt 54000 NANCY	03 83 27 01 93			daniel.prevot@univ-lorraine.fr
PREVOT	José				06 78 51 16 27	jose.prevot@ffspeleo.fr
RIBERA	Michel				06 12 78 24 25	michel.ribera@ffspeleo.fr
ROSIER	Cathy		04 72 56 35 77			cathy.rosier@ffspeleo.fr
SIMION	Jean-Pierre					jean-pierre.simion@ffspeleo.fr
TANGUILLE	Laurence					laurence.tanguille@ffspeleo.fr
TAYANE	Nora		04 72 56 35 75			compta@ffspeleo.fr
THOMAS	Mathieu		04 79 70 67 82			mathieu.thomas@live.fr
TOURTE	Bernard					Bernard.tourte@ffspeleo.fr
VAUMORON	Henri				06 45 91 41 83	henry.vaumoron@ffspeleo.fr
VEJUX	Sabine	3 Rue de Versailles Bat. Utrillo 54180 HEILLECOURT	03 83 53 96 13	03 83 94 52 86	06 14 77 25 38	sabine.vejux@cq54.fr
WIRTZ	Cyril	2 Rue Basse 54112 VANNES LE CHATEL	09 62 26 76 19		06 89 16 30 62	whattenergy@orange.fr

10 Liste des annexes

1. Définition de la spéléologie

Se fédérer :

2. La lettre de la Présidente
3. Certificat médical pour la pratique de la spéléologie et du canyonisme
4. Charte Canyon Attitude et Charte du Spéléologue
5. Fiche d'adhésion FFS et tarifs

L'assurance :

6. S'assurer, une nécessité
7. Conditions et modalités d'utilisation de l'assurance initiation
8. Mémento assurance
9. Mémento assurance initiation
10. Déclaration d'accident

Le secours :

11. Conduite à tenir en cas d'accident
12. Annuaire des conseillers techniques départementaux



Fédération Française
de Spéléologie

DEFINITION DE LA SPELEOLOGIE

La spéléologie est une activité pluridisciplinaire à forte plus-value éducative, elle allie à la fois des aspects scientifiques, environnementaux, sportifs et de loisirs.

Elle a pour objectif l'exploration du karst et des milieux souterrains, naturels, artificiels ou anthropiques afin de contribuer de manière active à l'étude, la connaissance et la conservation des terrains de pratique de la spéléologie, tout en tenant compte des éléments du patrimoine de surface.

Le milieu souterrain est constitué de formes et paysages variés (salles, méandres, galeries, puits, etc.) avec ou sans présence permanente d'eau (sous forme de torrents, ruisseaux, rivières, gorges, cascades, vasques, biefs, etc.), et avec ou sans présence de glace. Il comprend également les sites artificiels (mines, carrières, etc.)

Le milieu extérieur se présente sous forme d'affleurements, de dépressions, de falaises et de gorges.

La spéléologie exige une progression et des franchissements pouvant faire appel, selon les cas, à la marche en terrain varié, à la reptation, à la nage, à la plongée subaquatique, aux glissades, à l'escalade et la désescalade, à la descente et à la remontée sur agrès fractionnée ou pas et à d'autres techniques d'évolution sur agrès (main courante, ligne de vie, tyrolienne, échelles fixes, etc.) pouvant nécessiter la mise en œuvre de techniques d'assurances de tous types. L'ouverture de certaines cavités et le franchissement de passages étroits peuvent amener à mettre en œuvre des techniques de désobstruction.

Conformément aux techniques spécifiques liées à la diversité des obstacles, la discipline requiert un matériel adapté, notamment, des descendeurs, des bloqueurs, des harnais, des longes, des casques de protection, des crampons, des dispositifs antichute, des dispositifs d'éclairage, des vêtements isothermes, des scaphandres autonomes, des cordes, des câbles, des connecteurs, etc.

Vote du comité directeur du 03 juin 2010.



28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98
Association loi 1901, agréée par les Ministères des Sports (agrément Sport), de l'Intérieur (agrément Sécurité Civile) et de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

www.ffspeleo.fr



Lyon, le 23 septembre 2014

Aux Présidentes et Présidents de Clubs

Bonjour à tous,

Le 9 juillet dernier, je vous écrivais pour vous informer de **l'arrivée d'un nouveau logiciel de gestion en ligne des adhésions, des assurances et des abonnements.**

Le 1^{er} octobre prochain, vous pourrez accéder à cet outil par le lien suivant :
<https://avens.ffspeleo.fr> en suivant les recommandations de la note technique jointe.

Bien que nous ayons mené une campagne de tests de ce nouvel outil avec certains d'entre vous, des anomalies devront être corrigées, des améliorations apportées.
Pour toutes vos remarques sur ces aspects, n'hésitez pas à contacter intranet@ffspeleo.fr.

Les différentes entités de la Fédération vous proposeront toujours de vous former, d'explorer, de découvrir, de publier, de photographier, de partager, de vous enrichir, de militer, de prendre part à leur fonctionnement, nul doute que vous y trouverez votre compte.

Alors, comme les années passées, j'insiste sur la nécessité que les membres de clubs soient membres de la Fédération, qu'ils contribuent, chacun à leur manière, à faire vivre la spéléologie au sein d'une entité représentative de toutes les formes de pratique.

UN adhérent club = UN fédéré.

Que cette nouvelle saison vous procure satisfaction sous terre et dans les canyons, en espérant que le nouvel outil informatique vous apportera toute satisfaction !

Bien cordialement.

Laurence TANGUILLE
Présidente

En pièces jointes :

- Au verso : rappel de la responsabilité du club en matière de certificat médical et assurance.
- Note technique d'Aven et des modalités d'accès.
- Un lot de licences prêtes à être imprimées avec note explicative (la quantité devrait couvrir vos adhésions de 2015 et celles de 2016).



28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98
Association loi 1901, agréée par le Ministère chargé des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire
(agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile)
et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr



CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA PRATIQUE DE LA SPÉLÉOLOGIE ET DU CANYONISME

La Spéléologie et le canyonisme sont des activités de pleine nature, non compétitives, permettant tous les niveaux de pratique, de la simple promenade souterraine à l'exploration profonde et engagée.

L'effort nécessaire intéresse tous les groupes musculaires. La progression est très variée. Elle associe marche en terrain accidenté, escalade, reptation, passage d'étroitures, descentes et remontées de puits verticaux, parcours aquatiques, cascades, nage en eau vive.

Sur le plan physiologique, il s'agit d'un effort dur, prolongé sur plusieurs heures, voire plusieurs jours, avec des périodes d'effort résistant maximal, le tout se déroulant dans un milieu relativement hostile caractérisé par l'obscurité, le froid et l'humidité.

Les appareils cardiovasculaire, respiratoire et locomoteur sont les plus sollicités quelle que soit la pratique.

L'entretien médical et l'examen clinique général permettront au médecin de conseiller le sujet sur sa pratique et son niveau de risque.

Toute situation de handicap, qu'il soit physique, mental ou sensoriel, nécessitera le même raisonnement, car l'accueil de ces personnes est possible avec un encadrement adapté.

A partir de 40 ans, un bilan cardiovasculaire plus approfondi est conseillé, surtout s'il existe des facteurs de risque cardiovasculaire (facteur familial, tabagisme, HTA, hyperlipidémie, surcharge pondérale, etc.) avec un électrocardiogramme, voire une épreuve d'effort, ainsi qu'un bilan biologique.

Les vaccinations antitétaniques et antipoliomyélitiques sont indispensables. Certains autres vaccins peuvent être conseillés pour les expéditions à l'étranger et certains types de pratique (canyonisme, plongée souterraine).

A / Pour une pratique de type "loisirs" de la spéléologie ou du canyonisme

Pour une inscription à un club, une découverte, une pratique touristique ou un stage technique, l'examen doit permettre d'informer le consultant sur ses possibilités physiques et ses limites. Il pourra ainsi prendre ses responsabilités et choisir son niveau de pratique. Dans ce cas il ne faut pas de compétences physiques particulières. Une intégrité anatomique et une bonne tolérance cardiovasculaire à l'effort suffisent.

Il n'y a pas de contre-indication médicale formelle à la pratique de la spéléologie et du canyonisme

Toutefois, les risques du milieu, la durée des explorations (souvent de 10 à 20 heures), la difficulté des secours et le niveau de pratique choisi doivent faire évaluer les conséquences physiologiques et les risques personnels liés aux pathologies suivantes si elles sont présentes :

- l'épilepsie et les états syncopaux ;
- le diabète insulino-dépendant ;
- les états vertigineux vrais et les troubles de l'équilibre ;
- les néphropathies ;
- les maladies cardiovasculaires ;
- les maladies pleuro-pulmonaires ;
- les pathologies ostéo-articulaires et musculo-ligamentaires ;
- la convalescence de maladies graves ;
- les troubles de la coagulation sanguine ;
- les affections psychiatriques non compensées ;
- la grossesse après le 3^{ème} mois.

B / Pour un candidat à un stage de cadre, initiateur, moniteur ou instructeur, de l'Ecole française de spéléologie (EFS) ou de l'Ecole française de descente de Canyon (EFC)

L'examen doit évaluer la condition physique et psychique du candidat car il devra mobiliser le maximum de ses ressources. Par la suite, il encadrera un groupe et sera donc seul responsable de la sécurité des personnes encadrées.

Dans cet esprit, les pathologies précédentes seront examinées avec la plus grande attention afin d'évaluer le risque pour le candidat de présenter un accident ou une décompensation liés à sa pathologie, qui seraient préjudiciables à lui-même et à la sécurité de tout le groupe.

Les éléments de cette appréciation seront la nature exacte de la pathologie, sa gravité, son traitement, son évolutivité et son équilibre, l'âge du candidat, son niveau d'éducation thérapeutique et son niveau de sensibilisation, son examen clinique complet, son niveau de pratique, son psychisme, son projet personnel, etc. Tous ces éléments permettront au médecin de prendre sa décision en toute conscience, sans excès de prudence mais avec tout le sérieux nécessaire.

C / Pour la pratique de la plongée souterraine

Aux contraintes physiologiques de la spéléologie s'ajoutent celles de la plongée subaquatique.

Les contre-indications se cumulent également.

Les contre-indications médicales de la plongée subaquatique sont à consulter sur les documents spécifiques à cette activité.

Mise à jour : 21/03/2014 Réf. Imprimé : certificat_medical_2015

28 rue Delandine - 69002 Lyon - Tél. 04 72 56 09 63 - Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901, agréée par le Ministère chargé des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr





CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e), Docteur....., Docteur en médecine, certifie avoir examiné

Mme, Mlle, M. :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Membre actif de l'association sportive :

Il (elle) ne présente pas de contre-indication médicale cliniquement décelable ce jour à la pratique de
(cocher la case correspondante)

- ☐ la spéléologie ou du canyonisme (pratique de type "loisirs")
- ☐ la spéléologie ou du canyonisme (stage de formation de cadre)
- ☐ la plongée souterraine

Remarques ou restrictions éventuelles :

Le présent certificat a été établi à la demande de l'intéressé(e), en un exemplaire, et remis en main propre.

Fait à :

Date : / /

Signature et cachet professionnel :



28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98
Association loi 1901, agréée par le Ministère chargé des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation
populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement
(agrément environnement).
www.ffspeleo.fr



Fédération Française
de Spéléologie

ATTESTATION DECLARATIVE D'ANTECEDENTS
(Partie à conserver par le médecin signataire)

ANTECEDENTS	OUI	NON
Cardio-vasculaire et respiratoire		
Hypertension artérielle	☐	☐
Infarctus	☐	☐
Malformation cardiaque	☐	☐
Troubles du rythme	☐	☐
Affections respiratoires, asthme	☐	☐
ORL / Ophtalmologie		
Vertiges, perte d'équilibre	☐	☐
Surdité	☐	☐
Affections oculaires (glaucome, cataracte)	☐	☐
Neurologie		
Traumatisme crânien	☐	☐
Perte de connaissance	☐	☐
Epilepsie	☐	☐
Endormissement fréquent en journée	☐	☐
Syndrome d'apnée du sommeil	☐	☐
Appareil locomoteur		
Maladie articulaire	☐	☐
Limitation des mouvements	☐	☐
Maladie osseuse	☐	☐
Interventions chirurgicales	☐	☐
Si oui, lesquelles ?		
Diabète	☐	☐
Troubles de la coagulation	☐	☐
Traitements en cours ou réguliers	☐	☐
Tabac, alcool	☐	☐
Cannabis ou autres drogues	☐	☐
Antécédents psychiatriques (dépression...)	☐	☐
Invalidité / handicap reconnu par la MDPH	☐	☐

Je soussigné, Madame, Mademoiselle, Monsieur....., certifie l'exactitude des réponses données à ce questionnaire médical en vue d'obtenir ma licence de la Fédération Française de Spéléologie.

le Signature

ATTENTION !
Toute omission volontaire ou déclaration erronée invalidera l'avis médical.



28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98
Association loi 1901, agréée par le Ministère chargé des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement)
www.ffspeleo.fr



Charte Canyon Attitude

Cette charte invite à une pratique responsable de la descente de canyon et au respect de notre environnement. Dans la nature, tout est lié. Chaque attitude peut avoir un impact sur ce qui nous entoure.

Prenons en conscience et soyons des acteurs responsables.

Avant de partir en canyon

- Je choisis un canyon adapté aux conditions, au niveau technique et au nombre des participants.
- Je m'informe des conditions météorologiques et des éventuelles régulations / variations du niveau d'eau.
- Je prends les informations sur l'organisation de la pratique locale (autorisations, dates et horaires de pratique, zones de stationnement, accès et retours, consignes particulières ...).
- J'adapte l'effectif du groupe à la fréquentation du canyon et à sa vulnérabilité (présence de gravières, tufs, faune, flore...).
- Je suis attentif à l'impact de mes moyens de déplacement, j'utilise le train, le covoiturage, ... et la marche à pied.
- J'évite les navettes, je préfère la randonnée.
- Je prépare mon sac à l'avance et m'équipe / déséquipe discrètement en dehors des zones d'habitation. Je respecte les zones de stationnement.
- Je sais renoncer.

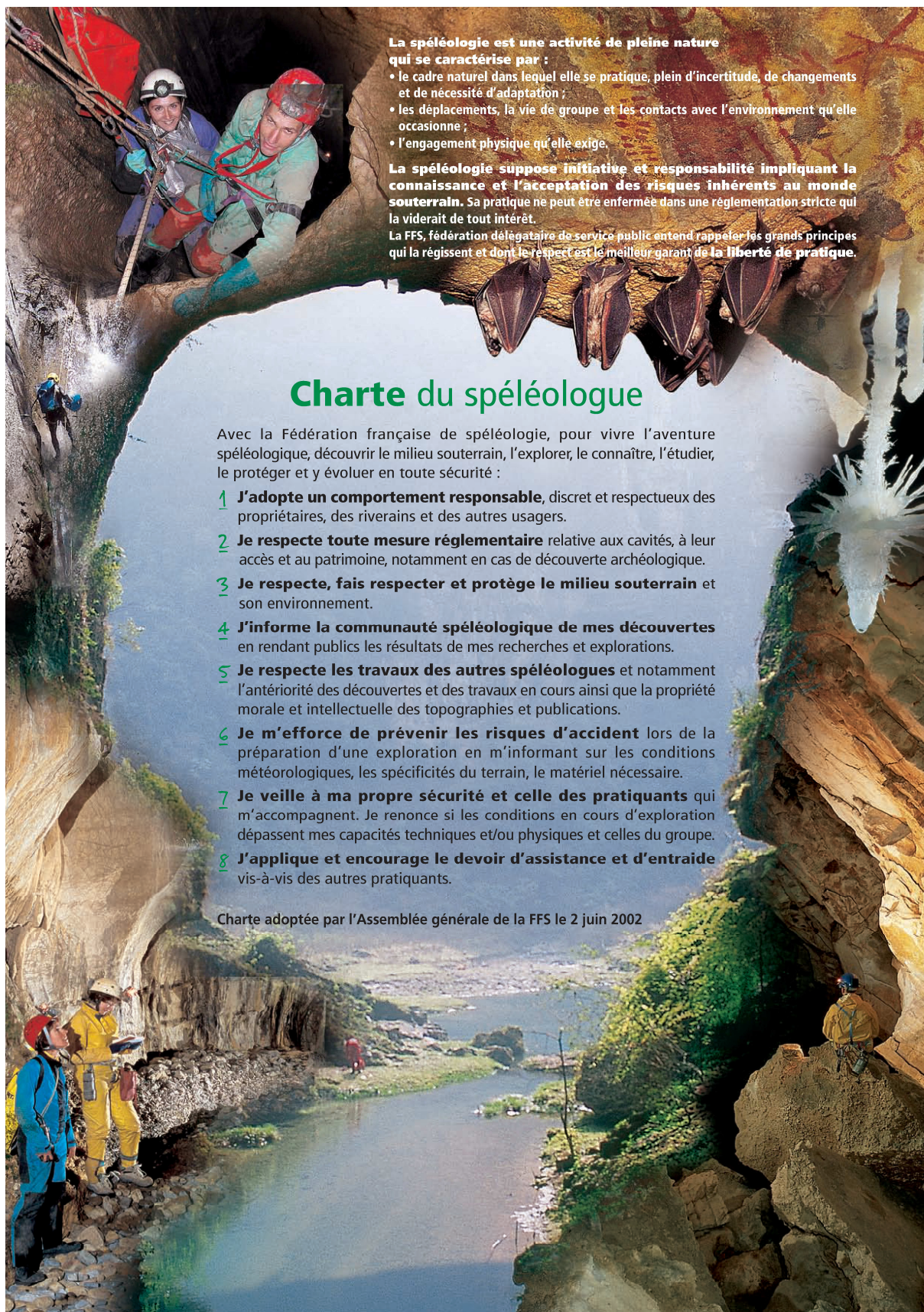
En canyon

- Je respecte les propriétaires et tous les aménagements (clôtures, cultures, prises d'eau,...).
- Je respecte les autres « utilisateurs » (pêcheurs, chasseurs, randonneurs, baigneurs, ...).
- Dans les divers cheminements j'utilise les sentiers prévus, j'évite de piétiner le lit de la rivière inutilement (sentier de bordure, nage, ...) et je veille à ce que tout le monde passe au même endroit.
- Je reste discret et veille à ne pas déranger ou dégrader le milieu.
- Je veille à laisser le site propre : je ne laisse ni débris (biodégradable ou non) ni cordes ou autres « mauvais » équipements en place.
- Je suis un témoin privilégié de l'environnement canyon et réfère de mes observations particulières en mairie ou gendarmerie et à la permanence du réseau alerte : www.canyoning.com/alerte .

De manière générale

- J'évalue les conséquences de mes propres actions.
- Je fais passer le message de Conscience et Respect.
- J'affirme que les pratiquants de la descente de canyon ne sont pas de simples consommateurs d'activité mais sont des acteurs directs de l'environnement.
- Je favorise, si possible, la communication avec les interlocuteurs locaux pour une approche commune sur les sites de pratique.





La spéléologie est une activité de pleine nature qui se caractérise par :

- le cadre naturel dans lequel elle se pratique, plein d'incertitude, de changements et de nécessité d'adaptation ;
- les déplacements, la vie de groupe et les contacts avec l'environnement qu'elle occasionne ;
- l'engagement physique qu'elle exige.

La spéléologie suppose initiative et responsabilité impliquant la connaissance et l'acceptation des risques inhérents au monde souterrain. Sa pratique ne peut être enfermée dans une réglementation stricte qui la viderait de tout intérêt.

La FFS, fédération délégataire de service public entend rappeler les grands principes qui la régissent et dont le respect est le meilleur garant de la liberté de pratique.

Charte du spéléologue

Avec la Fédération française de spéléologie, pour vivre l'aventure spéléologique, découvrir le milieu souterrain, l'explorer, le connaître, l'étudier, le protéger et y évoluer en toute sécurité :

- 1 J'adopte un comportement responsable**, discret et respectueux des propriétaires, des riverains et des autres usagers.
- 2 Je respecte toute mesure réglementaire** relative aux cavités, à leur accès et au patrimoine, notamment en cas de découverte archéologique.
- 3 Je respecte, fais respecter et protège le milieu souterrain** et son environnement.
- 4 J'informe la communauté spéléologique de mes découvertes** en rendant publics les résultats de mes recherches et explorations.
- 5 Je respecte les travaux des autres spéléologues** et notamment l'antériorité des découvertes et des travaux en cours ainsi que la propriété morale et intellectuelle des topographies et publications.
- 6 Je m'efforce de prévenir les risques d'accident** lors de la préparation d'une exploration en m'informant sur les conditions météorologiques, les spécificités du terrain, le matériel nécessaire.
- 7 Je veille à ma propre sécurité et celle des pratiquants** qui m'accompagnent. Je renonce si les conditions en cours d'exploration dépassent mes capacités techniques et/ou physiques et celles du groupe.
- 8 J'applique et encourage le devoir d'assistance et d'entraide** vis-à-vis des autres pratiquants.

Charte adoptée par l'Assemblée générale de la FFS le 2 juin 2002



CLUB : FICHE NOUVEL ADHÉRENT 2015

En cas de licence antérieure (membre d'un autre club, individuel), indiquer son N° FFS: - -

A inscrire dans le club FFS N°: - - 000 Nom club :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Sexe : H ☐ F ☐ Profession :

Adresse :

Code Postal : Commune : Pays :

Tél. fixe : Tél. mobile : Courriel : @

Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos coordonnées informatisées. Pour exercer ce droit, adressez-vous à secretariat@ffspeleo.fr. Vous pouvez décider que vos données ne soient pas utilisées. Dans ce cas merci de cocher la case correspondante :

- ☐ Je refuse que mes données soient utilisées à des fins commerciales.
☐ Je refuse que mes données, même anonymées, soient utilisées par le ministère chargé des sports dans le cadre autorisé par la CNIL.

☐ Je reconnais avoir été informé(e) des garanties liées à chacune des options d'assurance par la remise du mémento assurance (Documents téléchargeables sur le site de la Commission Assurances : <http://assurance.ffspeleo.fr/spip.php?rubrique30>)

LICENCE

- ☐ Tarif normal 45,00 €
☐ Tarif famille (Applicable à partir du 2nd membre, tarif réservé aux adhérents d'une même famille (= domiciliés à la même adresse), à condition que le 1er membre se soit acquitté d'une licence "Tarif normal" 22,50 €
 Nom du membre de la famille qui s'est acquitté du tarif normal :
☐ Tarif Jeune (< 26 ans) 22,50 €
☐ Tarif réduit Offre participant JNSC : 22,50 €
 Joindre le coupon. Offre valable du 01/10/13 au 31/12/13, pour les nouveaux adhérents sur la licence au tarif normal

ASSURANCE

- ☐ Option 1 : 34,70 € ☐ Option 2 : 54,10 € ☐ Option 3 : 67,40 € .., .. €
☐ Assurance jeune (- de 18 ans) : 17,40 €
☐ Archéologie : 11,30 €
☐ Dirigeant non pratiquant : 11,30 €

Assurance Famille : A partir de 4 personnes ce tarif est applicable à tous les membres d'une même famille (= domiciliés à la même adresse) ET inscrits en même temps.

Nom des 3 (ou +) autres membres de la famille qui s'assurent :

- ☐ Option 1 Famille : 18,40 € ☐ Option 2 Famille : 27,60 € ☐ Option 3 Famille : 44,00 € .., ... €

ABONNEMENT

- ☐ Spelunca (4 numéros) 25,00 €
☐ Spelunca nouvel abonné (=demi-tarif pour les 4 premiers numéros) 12,50 €
 Pour bénéficier de cette réduction, le membre ne doit jamais avoir été abonné à Spelunca, ou ne pas l'avoir été depuis 3 ans. Cette réduction ne s'applique pas aux abonnements groupés.
☐ Karstologia : (2 numéros) 27,50 €
☐ Spelunca & Karstologia (abonnements groupés) 47,00 €

A le

Signature :

TOTAL : €



www.ffspeleo.fr

Mise à jour le 15/09/2014 Réf. Imprimé club-fiche_nouvel_adherent_2015

S'assurer ? Une nécessité !

mardi 5 novembre 2013
par [Michel DECOBERT \[spip.php?auteur4\]](#)
popularité : 91%

Comme toute pratique sportive, la spéléologie et ses multiples facettes sportives (plongée, canyoning, ...) comportent des risques d'accident, avec parfois de [lourdes conséquences](#) [\[http://assurance.ffspeleo.fr/spip.php?article38\]](http://assurance.ffspeleo.fr/spip.php?article38) pour vous et vos proches... Pour que vous puissiez vivre votre passion avec sérénité, la FFS a souscrit un contrat d'assurance adapté à notre pratique.

Qu'est-ce qui est couvert ?

Ce contrat s'articule en deux parties :

- La [responsabilité civile](#) [\[http://assurance.ffspeleo.fr/spip.php?rubrique35\]](http://assurance.ffspeleo.fr/spip.php?rubrique35) : pour les dommages causés aux tiers dont vous seriez déclaré responsable, les frais de défense et recours étant également couverts.
- L'[individuelle accident](#) [\[http://assurance.ffspeleo.fr/spip.php?rubrique36\]](http://assurance.ffspeleo.fr/spip.php?rubrique36) : pour vous aider, vous et vos proches, à affronter les conséquences financières d'un accident (incapacité temporaire, invalidité, décès...)

Quelles sont les options possibles ?

La partie assurance de responsabilité civile est la même pour tous. Pour la partie « Individuelle Accident », vous pouvez choisir parmi trois options, celle qui offre les montants d'indemnisations les plus adaptés à votre situation. Les présidents de club disposent d'un « mémento des garanties » qu'ils doivent remettre à chacun de leurs adhérents.

Des formules spécifiques ont été également créées pour la pratique de l'archéologie, pour les mineurs, les dirigeants non pratiquants ou non assurés FFS, ainsi qu'un tarif famille avantageux.

Pourquoi choisir l'assurance de la FFS ?

Cette assurance a été négociée par des spéléologues pour des spéléologues. Elle s'adapte à nos pratiques depuis 30 ans. C'est ainsi que plusieurs activités connexes ont été ajoutées comme : la plongée sous toutes ses formes, le trekking, l'alpinisme, la randonnée en raquette, l'escalade, la via ferrata, le VTT, ...

Il est à noter que vous êtes assurés sans que ces pratiques soient directement liées à la spéléologie !

Au-delà de la pratique dans le monde entier, sont garantis l'encadrement, la formation, les dépollutions, les opérations de secours, les manifestations...

83% des licenciés ont choisi le contrat de groupe proposé par la Fédération. En les rejoignant, vous disposez de garanties uniques sur le marché.

Si vous en doutez, vérifiez vous-même sur internet en croisant les critères de recherches suivants : « exclusion/spéléologie/et le nom de votre compagnie d'assurance » !...

Vous pouvez aussi consulter le [comparatif](#) [\[http://assurance.ffspeleo.fr/spip.php?article71\]](http://assurance.ffspeleo.fr/spip.php?article71) réalisé à cet effet dans un autre article.



Fédération Française
de Spéléologie
Commission assurance

Conditions et modalités d'utilisation de l'assurance initiation ANNEE 2015

L'assurance initiation prend 2 formes d'assurance : « l'assurance initiation » et « l'assurance initiation de masse ».

Ces assurances à la journée permettent à leurs titulaires de participer aux activités proposées par la FFS sans être titulaire de la licence fédérale (A contrario, les fédérés ne peuvent pas souscrire l'assurance initiation).

Ces offres d'assurance sont réservées à des personnes non autonomes ayant besoin d'un encadrement et qui désirent découvrir nos activités de spéléologie, de canyoning et de plongée souterraine (liste exhaustive des activités assurées dans ce cadre).

Il y a deux possibilités pour l'initiation : à la journée ou pour trois jours consécutifs.

L'initiation de masse est un forfait souscrit à la journée (avec un maximum de 100 personnes par forfait). Pour cette formule, vous devez tenir une feuille ou un cahier de présences

L'assurance initiation (1 ou 3 jours) peut accompagner un débutant tout au long de sa première année de découverte. Le nombre d'assurance initiation 1 ou 3 jours par débutant est illimité la 1ère année. A l'issue de cette période de formation qui doit lui permettre d'acquérir des automatismes dans la manipulation du matériel et de l'autonomie en progression sous terre, le débutant doit logiquement souscrire une licence et une assurance à l'année.

Toutefois, en cas de demande réitérée l'année suivante de cette première période, il est accepté le renouvellement de l'équivalent de 9 journées assurance initiation (soit sous forme d'assurance à la journée, et/ou soit sous forme d'assurance 3 jours).

Ce renouvellement est accepté sans dérogation pour les bénéficiaires mineurs et ceci jusqu'à leurs 18ème anniversaire.

Ensuite et pour les années suivantes (à compter de la 3ème année, décompte fait sur l'année civile et non pas de date à date), il est accepté l'utilisation au maximum soit de 3 assurances 1 journée soit d'une assurance 3 jours. Pour une pratique même irrégulière, seule l'adhésion fédérale devient la solution pour accéder à l'assurance à l'année ou l'assurance temporaire d'un mois.

Les anciens fédérés assurés au moins 1 an peuvent bénéficier une fois par an au maximum soit de 3 assurances 1 journée soit d'une assurance 3 jours. Ils sont toujours assurés dans le cadre d'une initiation de

masse s'ils participent à cette journée en tant que "débutant".

L'assurance initiation et l'assurance initiation de masse ne permettent pas d'assurer le bénéficiaire comme "encadrant".

Pour les bénéficiaires d'assurance initiation dans leur 3ème année (et suivantes) et les anciens fédérés assurés au moins 1 an, les activités assurées par le biais de l'assurance initiation se limitent à des pratiques dans des cavités de classe 2 maximum et aux canyons de difficulté A3/V3/E2 maximum.

Les diplômés fédéraux de l'EFS, l'EFC et l'EFPS (y compris ceux dont leur diplôme n'est plus valide) ne sont jamais assurables par une assurance initiation.

L'assurance initiation permet de garantir un débutant tant en Responsabilité Civile qu'en dommages corporels mais avec une différence notable par rapport aux titulaires de la licence fédérale : l'absence d'indemnités journalières.

Cette particularité apparaît clairement dans le mémento assurance initiation.

Les participants d'origine étrangère sont assurés quelque soit leur situation (étudiant, travaillant ou non en France, résidant ou non en France).

Vous devez informer ces personnes que d'autres garanties existent et qu'elles peuvent les souscrire pour pratiquer l'initiation. Pour justifier la qualité de votre démarche d'information, vous pouvez utiliser le modèle de bordereau de présence téléchargeable sur le site fédéral.

Vous devez impérativement remettre aux bénéficiaires de l'assurance initiation le « mémento assurance initiation ».

Enfin, et toujours en matière d'assurance, n'oubliez pas qu'il n'y a pas dans notre contrat de garantie d'assistance tant en France qu'à l'étranger. Cette mention apparaît aussi clairement dans le mémento d'assurance initiation.

Les activités encadrées par un professionnel et agissant comme tel le jour de la sortie ne sont pas assurables par le biais de l'assurance initiation. On entend par professionnel les personnes qui travaillent

28, rue Delandine 69002 LYON - Tél : 04 72 56 35 76 - Fax : 04 72 11 21 24
assurance@ffspeleo.fr - <http://assurance.ffspeleo.fr>

Association loi 1901 agréée par Ministère chargé des Sports (agrément Sport),
de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (agrément Jeunesse et Éducation Populaire) de l'Intérieur
(agrément Sécurité Civile) et de l'Environnement (agrément Environnement)



pour leur propre compte ou à titre salarié pour le compte d'une structure indépendante de la FFS.

L'achat de l'assurance initiation se fait obligatoirement par parrainage, soit par le biais du président de la structure (club, CDS, CSR) assuré FFS (c'est à dire dont les 3 principaux représentants

Président, trésorier, secrétaire sont assurés FFS) ou par délégation écrite (adressée au siège) un des autres membres du bureau, ou un breveté licencié et assuré de la structure, soit par un individuel licencié et assuré FFS et titulaire, au moins, du brevet d'initiateur fédéral.

Modalités d'achat 2015

L'assurance initiation et l'assurance initiation de masse sont UNIQUEMENT vendues et validées en ligne, via le logiciel AVEN, à l'adresse suivante : <http://aven.ffspeleo.fr>

ATTENTION, il n'est pas possible de régler par chèque ces initiations mais uniquement par CB.
Prélèvement bancaire possible (voir démarches auprès de la FFS).

Le règlement génère automatiquement une facture au nom du parrain qui achète ces coupons.
La facture est accompagnée d'un bordereau de présence, des conditions d'utilisation des coupons, du mémento initiation.

Voir « assurer une initiation » : <http://assurance.ffspeleo.fr/spip.php?rubrique22>
Voir documentation dans Aven : <http://aven.ffspeleo.fr/documentation.php>

La validité de l'assurance initiation est strictement subordonnée au respect des conditions de parrainage et d'utilisation énoncées plus haut dans ce document. Le respect des conditions d'utilisation de cette assurance initiation est de la seule responsabilité du parrain et du président de club.

Toute fausse déclaration concernant le parrainage et/ou l'abus pour tout autre usage que l'initiation entraîne la nullité de l'assurance initiation (article L 113-8 du code des assurances).

Conditions d'utilisation :

Une initiation est une activité organisée selon les recommandations fédérales pour les sorties d'initiation.
L'assurance initiation à la journée doit réellement être utilisée pour une journée seulement, trajet compris.
Au-delà, vous devez impérativement utiliser l'assurance de 2-3 jours.

CONDITIONS PREALABLES pour le bon ACCES à AVEN :

Avant de vous laisser accéder à la saisie et achat de journées assurance, le logiciel AVEN procède à certaines vérifications.

→ La base de données FFS doit être bien renseignée sur votre club, avec les noms du président, trésorier et secrétaire dont les postes sont en cours de mandat :

- Pensez donc à bien mettre à jour votre bureau en ligne, ou d'en informer le siège.
- Une adresse mail est indispensable pour qu'un ou mieux ces trois membres du bureau puissent se connecter à Aven.

→ Ces 3 membres du Bureau doivent impérativement être assurés FFS.
Si l'un d'entre eux ne pratique pas, pensez à l'assurance « dirigeant de club ».

S'il est conseillé de commencer à affilier le club et ses premiers adhérents dès octobre 2013, il est prudent de le faire pour ne pas se faire surprendre par un rejet d'Aven en début d'année.

Possibilités d'avoir d'autres parrains sur demande du Président de votre club.

Mise à jour : 15/09/2014 Réf. Imprimé : ass-utilisation_assurance_initiation





MÉMENTO

des GARANTIES ASSURANCES SOUSCRITES par la FÉDÉRATION FRANÇAISE de SPÉLÉOLOGIE au PROFIT des TITULAIRES de la LICENCE

Assureur : - AXA FRANCE - CONTRAT N° 205.000959.992.87 88 rue Saint Lazare - 75009 PARIS
Courtier : GRAS SAVOYE RHONE ALPES AUVERGNE 3B rue de l'Octant – BP 279 - 38433 ECHIROLLES CEDEX

PREAMBULE

La Fédération française de spéléologie (FFS) a souscrit auprès de la Compagnie AXA FRANCE, par l'intermédiaire de son Assureur Conseil, GRAS SAVOYE, un contrat couvrant les risques de "responsabilité civile et individuelle accident" pour les activités ci-dessous, au profit des Licenciés de la FFS qui adhèrent à ce contrat.
Le montant des garanties maxima définies ci-après est indiqué dans les tableaux à la fin de ce mémento.

ETENDUE GEOGRAPHIQUE

Les garanties du contrat s'exercent dans le MONDE ENTIER, y compris pour les Membres des clubs étrangers adhérents au contrat et titulaires de la licence et de l'assurance de la FFS, en cours de validité.

Toutefois, les membres de nationalité étrangère, titulaires de l'assurance temporaire de la FFS et domiciliés hors de France et DOM-TOM, ne sont garantis que lors de la pratique des activités de spéléologie en France et/ou dans les DOM-TOM.

La garantie est acquise en faveur de ressortissants français, licenciés de la FFS lorsqu'ils résident en permanence hors de France (sauf USA/Canada)

ACTIVITES GARANTIES

Toutes activités de spéléologie et de canyonisme dépendant directement ou indirectement de la FFS ou d'une Association affiliée.
et notamment :

- 1) - du fonctionnement de la FFS, de celui des Associations affiliées, de leurs installations et de leur matériel.
- 2) - de la pratique de la Spéléologie, de la plongée souterraine et du canyonisme:
 - 2.1 - en tous lieux, notamment anciennes mines, carrières et cavités naturelles ou artificielles, canyons naturels ou artificiels,
 - 2.2 - avec utilisation d'explosifs en dehors de travaux sous l'eau,
 - 2.3 - en ce qui concerne les travaux sous l'eau avec utilisation d'explosifs, ces derniers sont garantis dans les conditions suivantes :
 - 2.3.1 - **GARANTIES** : exclusivement dans le cadre de l'exploration ou d'une opération de secours ou de sauvetage ou de stages d'entraînement tant au niveau de la responsabilité civile que des garanties individuelle accident, recherche et sauvetage.
 - 2.3.2 - **ASSURE** : la qualité d'Assuré est limitativement accordée à
 - la Fédération Française de Spéléologie
 - les Spéléologues titulaires de la licence en cours de validité et assurés à l'année par la FFS, **A L'EXCLUSION DES TITULAIRES DE LA CARTE TEMPORAIRE.**

2.4 - sous toutes ses formes y compris notamment:

- * nettoyage de canyons et/ou cavités par enlèvement des ordures ménagères principalement, **A l'exclusion de tous travaux de dépollution, de nettoyage et d'enlèvement de produits dangereux et des armes, munitions ou assimilés,**
- * les activités d'entraînement et de perfectionnement de toute nature,
- * l'entraînement aux opérations de secours,
- * l'instruction et la formation,
- * l'approche des gouffres, cavités et canyons,
- * les opérations de démonstration,
- * les stages organisés par les Associations assurées,
- * les travaux d'étude scientifiques liés à la spéléologie, à la plongée souterraine et au canyonisme
- * l'exploitation d'un musée de la spéléologie ou de canyonisme.

2.5 - Les garanties sont étendues aux activités sportives suivantes quelles soient liées ou non aux activités de la FFS :

Alpinisme, hydrospeed, canoë-kayak, randonnée pédestre, ski de fond, ski alpin (A L'EXCLUSION DU SKI ALPIN HORS PISTE), randonnée à ski ou avec raquettes, escalade de rocher ou d'obstacles artificiels, parcours acrobatiques en hauteur, plongée sous toutes ses formes, VTT, via ferrata, rafting sous réserve que cette activité ne soit pas effectuée en zone interdite et que les moyens de sécurité, casque et gilet de sauvetage, soient impérativement utilisés, trek/trekking ou grande randonnée avec activités sportives connexes dans la limites de celles garanties au contrat.

3) - les voyages et/ou déplacements par tous moyens de locomotion terrestres, fluviaux, maritimes, aériens, motivés directement ou indirectement par la spéléologie ou le canyonisme.

4) - les opérations de secours et de sauvetage,

5) - les meetings, colloques, assemblées générales, et toutes manifestations, y compris réceptions, dîners, soirées, cocktails, etc. ...

6) - de la pratique de l'Archéologie :

On entend par activités archéologiques, la recherche et/ou l'étude de la surface, ou en sous-sol des diverses phases d'une occupation humaine ou animale, historique ou préhistorique. En sous-sol, les cavités naturelles ou artificielles pratiquées par les Archéologues ne doivent pas avoir de verticales supérieures à une dizaine de mètres. S'il y a présence d'eau, celle-ci doit être calme et peu profonde et ne pas présenter à priori des risques de crues dangereuses.

Par ailleurs,

- les assurés sont couverts pour l'ensemble des garanties prévues au contrat, qu'ils soient ou non sous le contrôle de la F.F.S. ou de l'organisme affilié dont ils sont membres.

A) RESPONSABILITE CIVILE

L'Assureur garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant incomber aux assurés, à raison des dommages corporels, matériels et/ou immatériels causés aux Tiers.

Sont également compris :

- Les dommages aux Biens confiés (Art. 4.2 du contrat)
- Défense et recours en cas d'accident corporel. (HORS USA / CANADA) (Art. 4.3 paragraphe f et g du contrat)
- Les dommages aux locaux à usage temporaire (Art. 4.3 du contrat).

B) EXCLUSIONS PROPRES AUX GARANTIES RESPONSABILITE CIVILE

Outre les exclusions prévues à l'Art.4 des Conditions Générales, ne sont pas couverts par le présent contrat :

- L'AMENDE ET LES FRAIS DE POURSUITES A FIN PENALE, AINSI QUE LES CHARGES FINANCIERES AYANT UN CARACTERE DE SANCTIONS, IMPOSEES A L'ASSURE ET CONNUES AUX U.S.A. et AU CANADA SOUS LE NOM DE "PUNITIVE DAMAGES" ou "EXEMPLARY DAMAGES".
- LES DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS AUX USA/CANADA.
- LES DOMMAGES ATTEIGNANT LES BIENS MEUBLES OU IMMEUBLES, Y COMPRIS OBJETS, VETEMENTS, OU MATERIEL SPORTIF, DONT LES ASSURES SONT PROPRIETAIRES OU LOCATAIRES, SAUF EN CE QUI CONCERNE LES MEUBLES OU IMMEUBLES TELS QUE GITES D'ETAPES MIS A LA DISPOSITION DES ASSURES A TITRE TEMPORAIRE pour une durée n'excédant pas 31 jours, DANS LE CADRE DE L'APPROCHE DES GOUFFRES, CAVITES ET CANYONS.

C) INDIVIDUELLE ACCIDENT

En ce qui concerne les risques décès, frais de rapatriement, infirmité permanente, frais de traitement et frais de recherche et de sauvetage sont garantis à la suite d'un **accident** survenu dans le cadre des activités garanties les assurés suivants :

- Les titulaires de la licence et de l'assurance de la FFS de l'année en cours,
- Les licenciés de la FFS pratiquants occasionnels bénéficiant d'une garantie temporaire d'un mois dans l'année.
- Les Adhérents de la FFS pratiquant la recherche archéologique.
- Les licenciés de la FFS effectuant pour le compte de collectivités, institutions ou organismes publics des travaux de recherches consistant en exploration ou inventaire des cavités lorsque, pour ces activités, ils ne bénéficient pas du régime des accidents du travail de la part de ces organismes.
- Les licenciés de la FFS étrangers résidant en France, bénéficiant d'un régime de protection sociale.
- Les spéléologues et/ou canyonistes des clubs étrangers adhérant au contrat.
- Les spéléologues et canyonistes étrangers de nationalité d'un pays limitrophe de la France et domiciliés dans ce pays, licenciés d'un Club français frontalier adhérant à la Fédération Française de Spéléologie

c1- INCAPACITE TEMPORAIRE DE TRAVAIL

Si l'Assuré, titulaire de la Carte Nationale de la FFS de l'année en cours, ne peut se livrer à aucune occupation professionnelle, l'assurance donne droit à une indemnité quotidienne.

- à condition qu'il y ait réellement perte de salaire ou de revenu et dans la limite de cette perte.
 - en complément des garanties pouvant exister par ailleurs.
 - à concurrence de la somme indiquée aux Conditions Particulières, à partir du sixième jour consécutif à l'accident et dans les limites de la somme indiquée aux Conditions Particulières par sinistre.
- Cette indemnité ne pourra être versée au delà de la *durée prévue aux différentes options*.

Elle est décomptée d'après le nombre de jours pendant lesquels il s'est soumis au repos nécessaire à sa guérison, et n'a pu se livrer à aucune occupation professionnelle. Elle sera réduite de moitié dès que l'Assuré aura pu reprendre partiellement ses occupations professionnelles.

. En ce qui concerne les artisans commerçants et professions libérales, la garantie est acquise sans condition de perte réelle de salaire ou de revenu, et dans la limite de la garantie.

CETTE GARANTIE N'EST PAS ACQUISE AUX TITULAIRES DE LA CARTE D'INITIATION ET AUX JEUNES DE MOINS DE 18 ANS AU MOMENT DE L'ADHESION POUR L'ANNEE EN COURS., AINSI QU'AUX ETRANGERS NE RESIDANT PAS EN France TITULAIRES DE L'ASSURANCE TEMPORAIRE D'UN MOIS.

D - FRAIS DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE DES ASSURES

Au titre du présent contrat, l'Assureur garantit, par personne, le remboursement sur justificatif des frais de recherche et de sauvetage consécutifs aux actions de recherche et de sauvetage se produisant dans le cadre des activités définies ci-dessus.

On entend par frais de recherche et de sauvetage, l'ensemble des frais exposés à l'occasion de ces opérations de recherche et de sauvetage, y compris la perte et les dommages causés au matériel utilisé par les sauveteurs, les frais de déplacement et de nourriture ainsi que la perte de salaire des sauveteurs.

Il est précisé que, au titre de la présente garantie, l'Assureur conserve ses possibilités de recours contre le(s) secouru(s) ou ses héritiers et ayants droits, dans le cas où le(s) secouru(s) n'est ou ne sont pas membres de la FFS.

La présente garantie comprend également les frais de recherche et de récupération des assurés décédés en cours de sortie.

d1 - EXTENSIONS AUX GARANTIES. DECES - FRAIS DE RAPATRIEMENT - INCAPACITE PERMANENTE - FRAIS DE TRAITEMENT et INCAPACITE TEMPORAIRE DE TRAVAIL - FRAIS DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

Sont assimilés à un accident pour la mise en jeu des présentes garanties,

- l'insolation, la congélation, l'électrocution et l'hydrocution, la décompression,
- l'absorption, l'inhalation, non intentionnelle de gaz ou de vapeur, l'asphyxie par immersion,
- l'empoisonnement aigu par poisons violents ou substances vénééuses,
- les cas de rage ou de charbon consécutifs à des piqûres ou morsures d'animaux, l'histoplasmose.

Sont en outre, compris dans la garantie :

- les hernies, coups de fouet, lumbago et toute déchirure musculaire ou tendineuse, lorsque l'Assuré établit que ces affections sont la conséquence d'un accident tel que défini ci-dessus.
- Les risques d'infarctus dans la mesure où il n'est pas consécutif à un état pathologique préexistant connu,

d2 - EXCLUSIONS PROPRES AUX GARANTIES DECES - FRAIS DE RAPATRIEMENT - INFIRMITÉ PERMANENTE - FRAIS DE TRAITEMENT et INCAPACITE TEMPORAIRE DE TRAVAIL

- LES MALADIES ET LEURS SUITES (SAUF S'IL S'AGIT DE LA CONSÉQUENCE D'UN ACCIDENT COMPRIS DANS LA GARANTIE), L'APOPLEXIE, LES VARICES, LES ULCÈRES VARIQUEUX.
- LES INFIRMITES, MALFORMATIONS et ANOMALIES CONGÉNITALES.

F) DECLARATION D' ACCIDENT

Tout accident doit être déclaré immédiatement, au moyen de l'imprimé d' « Evénement accidentel » (version 01 10 2011) diffusé aux Clubs FFS, à :

GRAS SAVOYE RHONE ALPES AUVERGNE

3B rue de l'Octant – BP 279 - 38433 ECHIROLLES CEDEX

N.B. Ce memento ne constitue pas un document contractuel, l'ensemble des garanties et limites du contrat peut être examiné au siège de la FFS ou dans les Clubs.

MONTANT DES GARANTIES
E - MONTANT DES GARANTIES DE BASE DU CONTRAT

INDIVIDUELLE ACCIDENT
OPTION I

I) RESPONSABILITE CIVILE (Art. 7 du contrat)

Montant maximum tous dommages confondus, par sinistre et/ou événement 9.200.000 Euros, dont :

- Dommages corporels, par sinistre, 9.200.000 Euros
- Dommages Matériels et/ou Immatériels consécutifs
1.525.000 Euros par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs, par sinistre
770.000 Euros
- Dommages Vol par préposés de la FFS, par sinistre
77.000 Euros
- Biens confiés par sinistre, 15.250 Euros
- Franchise Biens Confiés par sinistre, 75 Euros

II) DEFENSE ET RECOURS

- par sinistre : 50.000 Euros

III) INDIVIDUELLE ACCIDENT (OPTION I) (Art. 12 du contrat)

La limitation contractuelle d'indemnité concernant l'ensemble des garanties individuelle accident est fixée à 4.000.000 Euros par événement, quel que soit le nombre des victimes.

12-1 - DECES

- Par victime, 7.700 Euros
- Aux indemnités ci-dessus, s'ajoutent une somme de 3.050 Euros par enfant à charge fiscalement.

12-2 - INFIRMITÉ PERMANENTE

- Invalidité totale 30.500 Euros portée à 46.000 Euros quand il y a assistance d'une tierce personne.
(réductible en fonction du barème *accident du travail*, en cas d'infirmité permanente partielle).

12-3 - FRAIS DE TRAITEMENT

Les frais de traitement sont indemnisés sur la base d'un maximum d'indemnité par victime de 2.300 Euros, dont lunettes 115 Euros.

12-4 - FRAIS DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

Les frais de recherche et de sauvetage tels qu'ils sont définis Art. 9.6 des Conditions du contrat, sont indemnisés par personne, sur la base maximum de 23.000 Euros.

12-5 - FRAIS DE RAPATRIEMENT

Les frais de rapatriement tels qu'ils sont définis Art. 9.2 du contrat, sont indemnisés à concurrence de 1.525 Euros par bénéficiaire.

12-6 - INCAPACITE TEMPORAIRE DE TRAVAIL

Versement d'une indemnité quotidienne uniquement en cas de perte de salaire, pour les titulaires de la Carte Nationale de la FFS en cours, à concurrence de 16 Euros par jour à compter du 6ème jour consécutif à l'accident.
Maximum : 365 jours.

IV) MONTANT DES GARANTIES SPECIALES (Art. 12-7 du contrat) (pour les titulaires de la Carte Nationale et assurés FFS participant à des exercices et/ou à des opérations de recherche et de sauvetage)

En sus des indemnités « Individuelle Accident » souscrites par ailleurs :

A - En cas de décès :

Sauveteurs célibataires	12.200 Euros
Sauveteurs mariés	23.000 Euros
Par enfant à charge	3.050 Euros

B - En cas d'infirmité Permanente Totale :

(réductible en cas d'infirmité permanente partielle)
par sauveteur 21.500 Euros

C - Frais de Traitement :

Ces frais sont indemnisés à concurrence d'un maximum de 6.100 Euros par sauveteur.

D - En cas d'incapacité temporaire de travail :

par sauveteur, en cas de perte de revenus, 16 Euros payables à compter du 6ème jour consécutif à l'accident et pendant un maximum de 365 jours.

ATTENTION ! La garantie RAPATRIEMENT n'est pas un contrat d'assistance en France et/ou à l'étranger.

TITRE F

MONTANTS DES GARANTIES FACULTATIVES POUVANT ETRE SOUSCRITES
INDIVIDUELLEMENT EN REMPLACEMENT DES GARANTIES DE L'OPTION I – PARAGRAPHE III
POUR LES RISQUES CI-DESSUS

(Licenciés à l'année et assurance temporaire 1 mois)

**Cette option ne peut pas être souscrite par les spéléologues étrangers pratiquant occasionnellement en France
ou dans les DOM-TOM et n'appartenant pas aux Clubs adhérant au contrat.**

**INDIVIDUELLE ACCIDENT
OPTION II**

(Art. 13 du contrat)

**La limitation contractuelle d'indemnité concernant l'ensemble des garanties individuelle accident est fixée à :
4.000.000 euros par événement, quelque soit le nombre des victimes.**

A-DECES

- Par victime : 15.250 Euros)
Aux indemnités ci-dessus, s'ajoutent une somme de
4.600 Euros par enfant à charge fiscalement.

B - INFIRMITÉ PERMANENTE

- Invalidité totale : 61.000 Euros
portée à : 92.000 Euros
quand il y a assistance d'une tierce personne.
(réductible en fonction du barème accident du travail en
cas d'infirmité permanente partielle).

C - FRAIS DE TRAITEMENT

Les frais de traitement, sont indemnisés sur la base d'un
maximum d'indemnité par victime de 3.050 Euros
dont lunettes 153 Euros

D - FRAIS DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

Les frais de recherche et de sauvetage sont indemnisés
par personne, sur la base maximum de 23.000 Euros.

E - FRAIS DE RAPATRIEMENT

Les frais de rapatriement, sont indemnisés à concurrence de
3.050 Euros par bénéficiaire.

F - INCAPACITÉ TEMPORAIRE DE TRAVAIL

Versement d'une indemnité quotidienne uniquement en cas
de perte de salaire, pour les titulaires de la Carte Nationale
de la FFS en cours, tel que défini Art.16, à concurrence de 23
Euros par jour à compter du 6ème jour consécutif à
l'accident.
Maximum : 18 mois.

**INDIVIDUELLE ACCIDENT
OPTION III**

(Art. 13 du contrat)

**La limitation contractuelle d'indemnité concernant l'ensemble des garanties individuelle accident est fixée à :
4.000.000 euros par événement, quelque soit le nombre des victimes.**

A- DECES

- Par victime : 23.000 Euros
Aux indemnités ci-dessus, s'ajoutent une somme de
6.100 Euros par enfant à charge fiscalement.

B - INFIRMITÉ PERMANENTE

- Invalidité totale : 92.000 Euros
portée à : 138.000 Euros
quand il y a assistance d'une tierce personne.
(réductible en fonction du barème accident du travail en cas
d'infirmité permanente partielle).

C - FRAIS DE TRAITEMENT

Les frais de traitement, sont indemnisés sur la base
d'un maximum d'indemnité par victime de : 4.600 Euros
dont lunettes 230 Euros

D - FRAIS DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

Les frais de recherche et de sauvetage, sont indemnisés par
personne, sur la base maximum de 23.000 Euros

E - FRAIS DE RAPATRIEMENT

Les frais de rapatriement, sont indemnisés à concurrence de
3.050 Euros par bénéficiaire.

F - INCAPACITÉ TEMPORAIRE DE TRAVAIL

Versement d'une indemnité quotidienne uniquement en cas
de perte de salaire, pour les titulaires de la Carte Nationale
de la FFS en cours, à concurrence de
31 Euros par jour à compter du 6ème jour consécutif à
l'accident. Maximum: 18 mois



MÉMENTO des GARANTIES SOUSCRITES par la FEDERATION FRANCAISE de SPELEOLOGIE au PROFIT des TITULAIRES de l'ASSURANCE INITIATION

Assureur : AXA France IARD - CONTRAT N°205.000959.992.87. 88 rue Saint Lazare - 75009 PARIS

Courtier : GRAS SAVOYE RHONE ALPES AUVERGNE 3B rue de l'Octant - BP 279 - 38433 ECHIROLLES CEDEX

PREAMBULE

La Fédération française de spéléologie (FFS) a souscrit auprès de la Compagnie AXA FRANCE, par l'intermédiaire de son Assureur Conseil, GRAS SAVOYE, un contrat couvrant les risques de "responsabilité civile et individuelle accident" pour les activités ci-dessous, au profit des titulaires de l'assurance initiation qui adhèrent à ce contrat.

Le montant maxima des garanties définies ci-après est indiqué dans un tableau à la fin de ce mémento.

ETENDUE GEOGRAPHIQUE

Les garanties du contrat s'exercent dans le MONDE ENTIER pour les titulaires de la carte d'initiation en cours de validité.

ASSURE

La qualité d'Assuré est accordée aux titulaires de l'assurance initiation quelles que soient leurs nationalités qu'ils résident ou non en France, qu'ils travaillent ou non en France.

ACTIVITES GARANTIES

Activités garanties :

Seules les activités de spéléologie, de canyonisme et de plongée souterraine et exclusivement pratiquée dans un cadre de découverte et/ou d'initiation à celles-ci sont assurées.

Les pratiques de la spéléologie, du canyonisme et de la plongée souterraine s'entendent en tous lieux, notamment anciennes mines, carrières, cavités naturelles ou artificielles (y compris en piscine pour la plongée souterraine), canyons naturels et artificiels, stades d'eaux vives, falaises, rochers ou obstacles artificiels etc., et sans utilisation d'explosifs.

L'approche des gouffres, cavités et canyons, la participation à des meetings, colloques, assemblées générales, et toutes manifestations, y compris réceptions, dîners, soirées, cocktails, etc. ... ainsi que les voyages et/ou déplacements par tous moyens de locomotion terrestres, fluviaux, maritimes, aériens, DIRECTEMENT MOTIVÉS par la pratique des activités garanties.

Les titulaires de l'assurance initiation ne sont assurés pour l'ensemble des garanties prévues à ce contrat que lorsqu'ils sont sous le contrôle de la FFS ou de l'organisme affilié qui organise la découverte ou l'initiation aux activités assurées.

Activités exclues :

NETTOYAGE DE CANYONS ET/OU CAVITES SOUS TOUTES LEURS FORMES, L'ENTRAÎNEMENT AUX OPERATIONS DE SECOURS, L'INSTRUCTION ET LA FORMATION, L'ENCADREMENT DE SORTIES D'INITIATION OU DE DECOUVERTE, LES OPERATIONS DE DEMONSTRATION, LES TRAVAUX D'ETUDE SCIENTIFIQUES LIES A LA SPELEOLOGIE OU AU CANYONISME, L'EXPLOITATION D'UN MUSEE DE LA SPELEOLOGIE.

AINSI QUE TOUTES AUTRES PRATIQUES SPORTIVES ET NOTAMMENT :

ALPINISME, HYDROSPEED, CANOË KAYAK, RANDONNEE PEDESTRE, TREKKING, SKI DE FOND, SKI ALPIN, SKI ALPIN HORS PISTE, RANDONNEES A SKI OU AVEC RAQUETTES, ESCALADE DE ROCHER OU D'OBSTACLES ARTIFICIELS, VTT, VIA FERRATA, PARCOURS ACROBATIQUES EN HAUTEUR, RAFTING, TREK/TREKKING...

GARANTIES SOUSCRITES

A) Responsabilité civile

L'Assureur garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant incomber aux titulaires de la carte d'initiation, à raison des dommages corporels, matériels et/ ou immatériels causés aux Tiers.

Sont également compris :

- Les dommages aux Biens confiés (Art. 4.2 du contrat)
- Défense et recours en cas d'accident corporel.(HORS USA / CANADA) (Art. 4.3 paragraphe f et g du contrat)
- Les dommages aux locaux à usage temporaire (Art. 4.3 du contrat).

B) Exclusions propres aux garanties Responsabilité Civile

Outre les exclusions prévues à l'Art.4 des Conditions Générales, ne sont pas couverts par le présent contrat :

- L'AMENDE ET LES FRAIS DE POURSUITES A FIN PENALE, AINSI QUE LES CHARGES FINANCIERES AYANT UN CARACTERE DE SANCTIONS, IMPOSEES A L'ASSURE ET CONNUES AUX U.S.A. ET AU CANADA SOUS LE NOM DE "PUNITIVE DAMAGES" ou "EXEMPLARY DAMAGES".
- LES DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS AUX USA/CANADA.
- LES DOMMAGES ATTEIGNANT LES BIENS MEUBLES OU IMMEUBLES, Y COMPRIS OBJETS, VETEMENTS, OU MATERIEL SPORTIF, DONT LES ASSURES SONT PROPRIETAIRES OU LOCATAIRES, SAUF EN CE QUI CONCERNE LES MEUBLES OU IMMEUBLES TELS QUE GITES D'ETAPES MIS A LA DISPOSITION DES ASSURES A TITRE TEMPORAIRE POUR UNE DUREE N'EXCEDANT PAS 31 JOURS, DANS LE CADRE DE L'APPROCHE DES GOUFFRES, CAVITES ET CANYONS.

C) Individuelle Accident

Les risques décès, frais de rapatriement, infirmité permanente, frais de traitement et frais de recherche et de sauvetage sont garantis à la suite d'un **accident** survenu dans le cadre des activités garanties et atteignant les titulaires de la Carte d'Initiation pendant la période de validité de celle-ci.

NB : LA GARANTIE « INDEMNITES JOURNALIERES » N'EST PAS SOUSCRITE DANS L'ASSURANCE INITIATION. ELLE EST PROPOSEE DANS LES AUTRES OPTIONS DU CONTRAT QUI PEUVENT AUSSI ETRE SOUSCRITES POUR L'INITIATION.

D – Frais de recherche et de sauvetage des assurés

Au titre du présent contrat, l'Assureur garantit, par personne, le remboursement sur justificatif des frais de recherche et de sauvetage consécutifs aux actions de recherche et de sauvetage se produisant dans le cadre des activités définies ci-dessus.

On entend par frais de recherche et de sauvetage, l'ensemble des frais exposés à l'occasion de ces opérations de recherche et de sauvetage, y compris la perte et les dommages causés au matériel utilisé par les sauveteurs, les frais de déplacement et de nourriture ainsi que la perte de salaire des sauveteurs.

La présente garantie comprend également les frais de recherche et de récupération des assurés décédés en cours de sortie.

d1 – Extensions aux garanties Décès, Frais de rapatriement, Incapacité permanente, Frais de traitement, Frais de recherche et de rapatriement

Sont assimilés à un accident pour la mise en jeu des présentes garanties,

- l'insolation, la congélation, l'électrocution et l'hydrocution, la décompression,
- l'absorption, l'inhalation, non intentionnelle de gaz ou de vapeur,
- l'asphyxie par immersion,

- l'empoisonnement aigu par poisons violents ou substances vénéneuses,
- les cas de rage ou de charbon consécutifs à des piqûres ou morsures d'animaux, l'histoplasmose.

Sont en outre, compris dans la garantie :

- les hernies, coups de fouet, lumbago et toute déchirure musculaire ou tendineuse, lorsque l'Assuré établit que ces affections sont la conséquence d'un accident tel que défini ci-dessus.
- Les risques d'infarctus dans la mesure où il n'est pas consécutif à un état pathologique préexistant connu,

d2 – Exclusions propres aux garanties Décès, Frais de rapatriement, Incapacité permanente, Frais de traitement :

- LES MALADIES ET LEURS SUITES (SAUF S'IL S'AGIT DE LA CONSÉQUENCE D'UN ACCIDENT COMPRIS DANS LA GARANTIE), L'APOPLEXIE, LES VARICES, LES ULCÈRES VARIEUX.
- LES INFIRMITÉS, MALFORMATIONS et ANOMALIES CONGÉNITALES.

E) Déclaration d'accident

Tout accident doit être déclaré immédiatement, au moyen de l'imprimé déclaration d'« événement accidentel » (version 01 10 2011) diffusé aux Clubs FFS, à :

GRAS SAVOYE RHONE ALPES AUVERGNE

3B rue de l'Octant – BP 279 - 38433 ECHIROLLES CEDEX

N.B. Ce mémento ne constitue pas un document contractuel, l'ensemble des garanties et limites du contrat peut être examiné au siège de la FFS ou dans les Clubs.

MONTANT DES GARANTIES DE L'ASSURANCE INITIATION

I) RESPONSABILITE CIVILE (Art. 7 du contrat)

Montant maximum tous dommages confondus, par sinistre et/ou événement 9.200.000 Euros, dont :

- Dommages corporels, par sinistre, 9.200.000 Euros
- Dommages Matériels et/ou Immatériels consécutifs 1.525.000 Euros par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs, par sinistre 770.000 Euros
- Dommages Vol par préposés de la FFS, par sinistre 77.000 Euros
- Biens confiés par sinistre, 15.250 Euros
- Franchise Biens Confiés par sinistre, 75 Euros

II) DEFENSE ET RECOURS

- par sinistre : 50.000 Euros

III) INDIVIDUELLE ACCIDENT (Art. 12 du contrat)

La limitation contractuelle d'indemnité concernant l'ensemble des garanties individuelle accident est fixée à 4.000.000 Euros par événement, quel que soit le nombre des victimes.

DECES (Art. 12-1 du contrat)

- Par victime, 7.700 Euros

Aux indemnités ci-dessus, s'ajoutent une somme de 3.050 Euros par enfant à charge fiscalement.

INFIRME PERMANENTE (Art. 12-2 du contrat)

- Invalidité totale 30.500 Euros portée à 46.000 Euros quand il y a assistance d'une tierce personne. (réductible en fonction du barème *accident du travail*, en cas d'infirmité permanente partielle).

FRAIS DE TRAITEMENT (Art. 12-3 du contrat)

Les frais de traitement sont indemnisés sur la base d'un maximum d'indemnité par victime de 2.300 Euros, dont lunettes 115 Euros.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE (Art. 12-4 du contrat)

Les frais de recherche et de sauvetage tels qu'ils sont définis Art. 9.6 des Conditions du contrat, sont indemnisés par personne, sur la base maximum de 23.000 Euros.

FRAIS DE RAPATRIEMENT (Art. 12-5 du contrat)

Les frais de rapatriement tels qu'ils sont définis Art. 9.2 du contrat, sont indemnisés à concurrence de 1.525 Euros par bénéficiaire.

ATTENTION ! L'ASSURANCE INITIATION AINSI QUE LES AUTRES OPTIONS DU CONTRAT SOUSCRIT PAR LA FFS NE COMPORTE PAS DE GARANTIE « ASSISTANCE » TANT EN FRANCE QU'À L'ÉTRANGER.



DECLARATION D'EVENEMENT ACCIDENTEL RENTRANT DANS LE CADRE DES GARANTIES DU CONTRAT

A adresser complétée dans les 5 jours après l'accident ou l'événement à :

GRAS SAVOYE MONTAGNE

3B rue de l'Octant – BP 279 - 38433 ECHIROLLES CEDEX

Contrat souscrit auprès de la Compagnie AXA FRANCE
sous le numéro 205.000959.992.87 par la FFS

Date de l'accident :

Lieu précis :

ENCADRANT DE L'ACTIVITE

Nom : Prénom :

Adresse :

Numéro de la carte FFS :

VICTIME DE L'ACCIDENT

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Tel.: Profession :

Situation de famille : Nombre d'enfants à charge :

Nature des blessures : (joindre un certificat médical)

Est-elle droitnière ou gauchère ?

Est-elle atteinte d'une invalidité permanente antérieure à l'accident ? OUI NON

Est-elle affiliée au régime (*Encadrer la mention utile*) :

- de la Sécurité Sociale ?

- T.N.S. ?

- Agricole ?

- Autre ?

N° d'immatriculation :

Régime complémentaire :

Numéro :

Numéro de la carte FFS :

Date de Délivrance :

Nom de l'Association :

Tel.:

Adresse :

Option souscrite (*à encadrer*)
(Garantie Individuelle Accident)

OPTION I

OPTION II

OPTION III

GRAS SAVOYE - Déclaration d'Evénement Accidentel

<u>ACTIVITE AU MOMENT DE L'ACCIDENT</u>		
Exploration	OUI	NON
Entraînement	OUI	NON
Opération de secours réelle ou entraînement	OUI	NON
Autre activité (à préciser)	OUI	NON

<u>CIRCONSTANCES PRECISES DE L'ACCIDENT</u>

<u>DOMMAGES CAUSES A DES TIERS</u>	
Nom du Tiers :	Prénom :
Adresse :	
Nature des dommages :	

<u>RECHERCHE ET SAUVETAGE :</u>	OUI	NON
Rapport de Gendarmerie - Police - Autre Autorité (laquelle ?)		
Nom et Adresse :		

<u>TEMOINS DE L'ACCIDENT</u>

Fait à : Le

Signature de la victime

Mise à jour : 15/09/2014 Réf. Imprimé : ass-declaration_accident

NB - Toute réclamation relative à des frais médicaux, prothèses ou autres découlant de blessures consécutives à l'accident devra être adressée à Gras Savoye, au moyen de l'imprimé joint à l'accusé de réception, après remboursement de la Sécurité Sociale et tous Organismes en nous adressant les originaux des feuilles de remboursement.

GRAS SAVOYE - Déclaration d'Événement Accidentel



Fédération Française
de Spéléologie



CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

**En cas d'accident spéléo, téléphoner par ordre de priorité,
jusqu'à l'établissement d'un contact :**

A un responsable local du SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS

Adresses disponibles sur le site Web du Spéléo Secours Français :

<http://speleo-secours-francais.com/>

rubrique Présentation du SSF / Structure régionale et départementale /liste des
conseillers techniques Départementaux

A la cellule opérationnelle nationale du Spéléo-Secours-Français

Téléphoner au numéro vert : **0800 121 123**

Au Centre de Traitement de l'Alerte (tél : 112) en précisant :

- Qu'il s'agit d'un "accident de spéléologie"
- Qu'il faut alerter le "Conseiller Technique" en spéléo-secours du département.

En cas d'accident corporel

Il est indispensable que l'alerte soit transmise par un témoin direct. Il pourra ainsi répondre aux questions qui lui seront posées relatives au lieu, à l'heure et aux circonstances de l'accident. Le message d'alerte devra également comporter un bilan de santé minimum de la victime (les six questions).

Il faut consacrer le temps nécessaire à la collecte et à la rédaction des renseignements qui constituent le message d'alerte.

A savoir :

L'heure et les circonstances de l'accident

Le bilan de l'accidenté.

(les six questions).

1. La victime répond-elle aux questions ?
2. Peut-elle bouger tous ses membres ?
3. Sa respiration est-elle normale ?
4. A-t-elle un pouls perceptible ?
5. A-t-elle des blessures évidentes ?
6. Est-elle en train de s'affaiblir ?



www.ffspeleo.fr

Spéléo Secours Français – document SSF 026 -08-06-2012

www.speleo-secours-francais.com

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction de la sécurité civile
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine – F-69002 LYON
Agréée Sécurité Civile

En gras le ctds du département

Dépt	Nom	Tél. Perso	Tél. Travail	Tél. Mobile	E-mail
01	PESENTI Guy	04 57 29 06 42		06 76 09 33 57	guy.pesenti@club-internet.fr
01	HUGON Bruno	04 /4 35 38 15	04 /4 40 41 80	06 /9 23 32 44	bruno.hugon@sfr.fr
01	ABDILLA Bernard	04 74 00 69 28	04 74 00 16 79	06 08 71 51 83	bernard.abdilla@wanadoo.fr
04	BERTOCHIO Philippe	04 92 21 82 03	04 92 56 57 29	06 87 47 05 47	philippe.bertochio@gmail.com
04	DELABRE Didier	04 90 27 97 77	06 30 58 85 86		didier.delabre84@gmail.com
04	LABAT Michel	04 90 31 42 92	04 90 21 23 60	06 30 51 14 87	Labat.mm@wanadoo.fr
05	RICOU CHARLES Michel	04 92 57 13 65	04 92 57 23 45	06 12 32 94 15	michel.ricoucharles@sfr.fr
05	ANCEL Bruno	04 92 23 04 48	04 92 23 04 48	06 80 44 45 17	brancel@wanadoo.fr
05	CASALI Marc			06 08 30 18 73	marc.casali@gmail.com
05	BERTOCHIO Philippe	04 92 21 82 03	04 92 56 57 29	06 87 47 05 47	philippe.bertochio@gmail.com
06	CARASSOU MAILLAN Renaud	09 51 94 65 58		06 19 92 23 94	r_carassou@yahoo.fr
06	GUILLON Audrey	04 92 02 96 59	04 97 13 21 07	06 81 61 60 46	acanis@club-internet.fr
06	COCHE Jean-Paul	04 93 07 47 39		06 25 93 82 42	jpcoche@yahoo.fr

MAJ du : 26/05/2014

En cas d'accident, un numéro vert gratuit : 0800 121 123

Page 1/9

07	CROZIER Robert	04 75 04 35 28	04 75 04 48 38	06 25 01 32 46	bob_speleo@yahoo.fr
07	TOCINO Stéphane	04 75 38 62 30	04 75 38 65 10	06 47 34 38 46	steph.tocino@wanadoo.fr
07	JOURET Jérôme	04 75 94 71 63	04 75 94 85 62	07 86 00 31 57	jouret.j@wanadoo.fr
07	ARNAUD Judicaël	04 75 38 63 02	09 77 91 28 13	06 37 12 85 40	cds.07@wanadoo.fr
08	PREVOT José	03 24 29 21 73	03 24 26 42 43	06 78 51 16 27	Lardennaute@aol.com
09	GUERARD Olivier	06 87 10 46 03	05 34 14 39 44	06 87 10 46 03	olivier@guerard.com.fr
09	GUILLIOT Florence		05 61 02 75 98	06 08 76 96 30	flo@explos.fr
09	APEL Laurent	05 61 40 58 87	05 61 67 93 50	06 71 35 12 25	laurent.apel@orange.fr
11	BLANC Jean	04 68 48 82 18	04 68 70 05 19	06 75 02 15 42	jeanblanc11@orange.fr
11	CAVAILLES Daniel	04 68 77 06 51		06 88 26 22 80	d.cavailles633@orange.fr
11	HERMAND Laurent	04 68 70 09 69		06 80 82 76 00	hermand.laurent@orange.fr
12	ROCHER Jean-Louis	05 81 19 50 31	05 65 60 64 00	06 88 86 50 36	jeanlouis.rocher@sfr.fr
12	BOYER Eric	05 65 59 71 40		06 19 43 16 00	ev.boy@wanadoo.fr
12	PIART Bernard	05 65 48 27 14		06 08 36 47 87	b.piart@sfr.fr
12	LEMOAL Frédéric	05 65 71 46 30		06 13 42 59 01	dolamontagne@caramail.com
13	GARCIA Jean-Marc	06 73 67 87 07	04 42 18 18 37	06 77 23 84 65	garcia.jmarc@free.fr

MAJ du : 26/05/2014

En cas d'accident, un numéro vert gratuit : 0800 121 123

Page 2/9

13	ROMAN Mickael	04 42 73 97 84	04 95 04 52 83	06 88 64 56 88	mickaelroman@aol.com
16	ROY Frédéric	05 45 61 21 04		06 11 77 07 26	f_roy@club-internet.fr
16	GERBAUD Olivier	05 45 25 34 19		06 33 00 67 24	annieolive@wanadoo.fr
16	HAGEGE Eric	05 45 61 46 48		06 67 96 44 02	eric.hagege@worldonline.fr
16	ROUILLE Michel	05 45 60 80 09		06 07 32 44 16	m.rouille@orange.fr
16	BERGUIN Dominique	05 45 66 38 18		06 64 20 56 81	berguindominique@wanadoo.fr
17	DOREZ Dominique	05 46 93 33 40		06 83 26 76 58	d.dorez@wanadoo.fr
19	PERIOT Yvon			06 71 12 88 40	yvonperiot@orange.fr
19	MARCHAND Thierry	05 55 27 26 31	05 55 93 72 66	06 81 52 61 20	thierry.marchand.19@free.fr
21	CHAPUT Jean-Marc	03 80 81 03 06	03 80 81 57 16	06 81 90 90 82	jmarccchaput@orange.fr
21	LEFEBVRE Didier	03 80 74 19 42	0671555485	0651350454	didier.lefebvre28@libertysurf.fr
24	VIALES FREDERICK	05 53 29 41 56		06 81 69 11 44	fred-viales@wanadoo.fr
24	POLONIO ALAIN	05 53 07 07 37		06 73 83 91 71	alpolo@sfr.fr
25	PASIAN Didier	03 84 37 75 58	03 84 73 66 87	06 82 51 67 64	did15@wanadoo.fr
25	KOOb Mouloud		03 81 68 70 00	06 74 57 12 53	mouloud.koob@sfr.fr
25	RUIZ Emmanuel	03 81 57 44 73		06 08 57 69 55	manuruiz@wanadoo.fr

MAJ du : 26/05/2014

En cas d'accident, un numéro vert gratuit : 0800 121 123

Page 3/9

25	PROST Samuel	03 81 58 44 69	03 81 51 79 19	06 87 06 63 40	prosty@wanadoo.fr
25	RIAS Jean-Marc	03 84 91 86 44		06 82 08 37 33	jmrrias@yahoo.fr
26	MOLITOR Sébastien	04 75 48 22 38		06 74 51 01 04	seb@entre-neige-et-roche.com
26	ROBERT Stéphane		04 76 76 53 54	06 81 00 32 50	ptitrobert@free.fr
26	CLARY Cédric	04 75 05 21 61		06 19 56 02 55	cedric.clary@club-internet.fr
27	MAURY Frédéric	06 72 94 06 52	06 72 94 06 52	06 72 94 06 52	maury.fred@gmail.com
27	CROCHEMORE Laurent	02 35 30 16 93		06 18 94 59 10	lcrochemore@wanadoo.fr
28	FRONT Jean-Luc	02 38 49 18 10		06 19 64 97 20	jifront45@gmail.com
30	PERRET JEAN-FRANCOIS	04 66 72 77 61	04 66 90 62 26	06 12 83 48 24	jefperret30@orange.fr
30	CHALVET PRUDHOMME Laurent	04 66 45 80 99	04 66 45 18 31	06 65 12 47 86	chalvet.laurent@neuf.fr
30	SZOSTAK PAUL	04 66 60 13 21	04 67 88 09 19	06 47 93 07 46	polo.s@laposte.net
30	VILLEMEJEANNE RICHARD	04 67 81 52 69	04 67 81 01 77	06 12 58 77 59	tabusse@wanadoo.fr
31	TOURTE Bernard	05 34 60 95 63		06 08 75 95 29	btourte@wanadoo.fr
31	BOYER Stéphane		05 61 98 47 20	06 10 23 52 10	gspy@sfr.fr
31	WEBER Benjamin	09 50 99 10 92		06 52 54 35 61	benji.tigrou@gmail.com
32	DANFLOUS Joel	05 62 63 14 09		06 78 05 59 27	joel.danfous@orange.fr

MAJ du : 26/05/2014

En cas d'accident, un numéro vert gratuit : 0800 121 123

Page 4/9

32	GODEAS Christian	05 53 79 67 72		06 73 32 93 04	christian.godeas@live.fr
32	NURISSO Bruno	05 62 31 61 25	05 62 44 04 20	06 89 30 13 93	b.nur@wanadoo.fr
33	HAYET Jean-François	05 56 44 27 87		06 52 91 25 40	jfhayet@libertysurf.fr
34	SALMON Jean-Michel	04 67 72 58 83		06 70 01 35 37	jmsalmon@supagro.inra.fr
34	GIGNOUX DIDIER	04 67 55 78 19	04 67 55 73 90	06 83 10 81 86	didier.gignoux@gmail.com
34	GAUFFRE Gérard	04.67.86.10.97		06.85.71.79.32	ggauffre@cg34.fr
36	MASSON Thierry	02 54 27 34 19	02 54 29 66 85	06 48 19 98 19	masson.th@orange.fr
37	GAY François	02 47 37 33 93		06 76 68 69 19	francois.gay.s@orange.fr
37	VAUMORON Henri	02 47 24 09 09		06 45 91 41 83	h.vaumoron@orange.fr
38	LARRYB THIERRY	04 76 36 70 13		06 30 58 93 57	larryb@sssi.fr
38	ROCOURT FRANCE	04 76 77 23 06		06 80 40 06 74	rocourt@sssi.fr
38	SANSON ERIC	04 76 70 08 90	04 76 28 78 02	06 15 34 69 29	sanson@sssi.fr
38	REVIL Lionel			06 21 21 43 91	revil@sssi.fr
38	MINELLI LAURENT	04 76 94 32 32	04 76 94 32 32	06 08 86 74 33	minelli@sssi.fr
38	DE FELIX FRANÇOIS	04 76 09 00 59	04 76 09 00 59	06 09 23 35 34	defelix@sssi.fr
38	LANDRY François	04 75 71 94 82		06 73 13 75 98	landry@sssi.fr

MAJ du : 26/05/2014

En cas d'accident, un numéro vert gratuit : 0800 121 123

Page 5/9

39	DAVID Eric	03 84 35 74 47		06 81 41 87 12	david.eric@wanadoo.fr
39	LACROIX Jean-Luc		03 84 25 41 37	06 83 48 35 43	jl.lacroix2@wanadoo.fr
39	COLLIN Sylvain	03 84 48 21 90	03 84 87 18 68	06 42 53 14 12	sylvain.collin@ac-besancon.fr
39	CUYVERS Wim	03 84 25 78 13		06 01 99 38 01	wimcuyvers@wanadoo.fr
45	FRONT Jean-Luc	02 38 49 18 10		06 19 64 97 20	jlfront45@gmail.com
46	LIPPART Jérôme	05 65 37 30 48		06 87 43 26 36	jerome.lippart@wanadoo.fr
46	ANDRIEU Alexandre	06 77 81 06 98	05 65 53 42 70	06 32 98 02 77	alex.andrieu@free.fr
46	BARIVIERA Guy			06 78 57 86 72	bguy903@laposte.net
47	BENKEMOUN Georges	05 53 66 42 19		06 26 75 26 20	bengbk@aol.com
48	COERCHON Guillaume	04 66 32 77 17	04 66 45 18 31	06 81 07 65 33	cath-guillaume@speleo-lozere.com
48	CHALVET PRUDHOMME Laurent	04 66 45 80 99	04 66 45 18 31	06 65 12 47 86	chalvet.laurent@neuf.fr
53	CHERRUAULT Alain	02 43 26 24 51	02 43 49 31 31	06 88 40 24 94	cherruault.alain@orange.fr
54	BOYETTE Francois	0963512202	03 83 26 43 36	06 07 19 37 59	tim2@wanadoo.fr
64	LABAT Jérôme	05 40 03 99 46		06 86 53 06 61	labatjerome@neuf.fr
64	FONTESPIS Pierre-henri	05 59 32 15 39	0559984438	06 86 38 77 80	mireillecoulon@wanadoo.fr
64	RASSE Mathieu	05 47 91 90 49		06 76 70 10 48	mathieu.rasse@free.fr

MAJ du : 26/05/2014

En cas d'accident, un numéro vert gratuit : 0800 121 123

Page 6/9

64	DOUMENJOU Paul	05 59 39 72 39		06 81 19 29 66	paul.doumenjou@wanadoo.fr
64	LAUGA Michel	05 59 34 46 77		06 78 23 73 99	LaugaM@wanadoo.fr
64	CAZENAVE Gérard	05 59 81 22 58		06 71 73 48 63	gcasenav@club-internet.fr
65	NURISSE Bruno	05 62 31 61 25	05 62 44 04 20	06 89 30 13 93	bruno.nurisso@ac-toulouse.fr
65	DANFLOUS Joel	05 62 63 14 09		06 78 05 59 27	joel.danflos@orange.fr
66	SIMON Arnaud			06 11 60 33 59	arnosimon@free.fr
66	FILLOIS Fabrice	04 68 04 32 16		06 18 17 45 13	f.fillois@free.fr
68	ZIPPER Eric	03 89 24 94 28	03 89 27 28 38	06 79 26 43 33	eric.zipper@laposte.net
68	LIPPART David	03 89 58 66 24		06 77 15 98 09	lippartfamily@aliceadsl.fr
68	GOERGLER Bruno	03 68 07 35 99	03 89 73 20 00	06 07 28 20 68	goergler.bruno@neuf.fr
69	DARNE Fabien	09 50 04 12 84	04 72 97 06 84	06 86 85 28 29	fabien.darne@free.fr
69	LIPS Bernard	04 78 93 32 18	04 72 43 70 53	06 80 26 12 66	bernard.lips@ffspeleo.fr
70	GRANDCOLAS Damien	03 84 68 70 62		0787277146	damiengrandcolas@wanadoo.fr
70	RIAS Jean-Marc	03 84 91 86 44		06 82 08 37 33	jmrias@yahoo.fr
71	ACCARY Didier	03 85 26 37 97	03 85 26 52 45	06 09 90 23 31	didier.accary@laposte.net
71	LATAPIE Marc	0385760895			malatapie@sfr.fr

MAJ du : 26/05/2014

En cas d'accident, un numéro vert gratuit : 0800 121 123

Page 7/9

71	GUILLLOT Ludovic	03 85 33 29 60	03 85 33 29 74	06 89 30 16 42	ludo.guillot@wanadoo.fr
73	DODELIN Christian	04 79 88 09 33		06 80 30 64 27	christian.dodelin@sfr.fr
73	DURAND Robert	04 79 75 27 81		06 03 41 27 40	robertdur@free.fr
73	LASSERRE Dominique	04 79 84 75 58	04 72 76 74 79	06 45 17 18 08	dominique.lasserre@ffspeleo.fr
74	GUDEFIN Gérard	04 50 43 06 32	04 50 89 39 83	06 77 29 60 01	gerard.gudefin@wanadoo.fr
74	LANET Olivier	04 50 32 79 20	04 50 65 67 87	06 28 32 64 05	olivier.lanet@free.fr
74	CHARITTY Christian	04 50 34 08 36	04 50 25 38 66	06 88 92 78 08	christian.charletty@wanadon.fr
74	RAY Jean-François	04 50 67 04 76	04 50 65 57 16	06 79 08 28 07	jeffray@akeonet.com
74	NOËL Patrick	04 50 58 52 67	04 50 98 66 22	06 31 83 85 25	noel.pa@wanadoo.fr
76	MAURY Frédéric	06 72 94 06 52	06 72 94 06 52	06 72 94 06 52	maury.fred@gmail.com
76	CROCHEMORE Laurent	02 35 30 16 93		06 18 94 59 10	lcrochemore@wanadoo.fr
78	LANGLOIS Denis			06 60 45 40 15	nan@rootz.org
78	COUTURIER Jean-Paul	01 46 38 17 66	01 69 86 57 61	06 52 24 48 98	jean-paul.couturier@wanadoo.fr
78	MOUY Benoit	01 72 38 44 41	01 46 13 27 93	06 76 89 87 37	benoit.mouy@fr.thalesgroup.com
79	BRUNET Thierry	05 49 64 10 60	05 49 64 03 17	06 30 13 59 01	bth.brunet@dbmail.com
81	BOUTONNET Sylvain		06 30 58 01 16	06 80 87 72 10	sylvain.boutonnet@orange.fr

MAJ du : 26/05/2014

En cas d'accident, un numéro vert gratuit : 0800 121 123

Page 8/9

81	AZEMAR Romain		05 65 61 17 77	06 31 79 46 67	romain.azemar@gmail.com
82	SOULIER Rémy	06 37 23 12 21		06 37 23 12 21	soulier_remy@yahoo.fr
82	BOUTONNET Sylvain		06 30 58 01 16	06 80 87 72 10	sylvain.boutonnet@orange.fr
83	ROUDAUT André	04 94 66 12 23	0494145012	06 17 79 86 60	andre.roudaut105@orange.fr
83	MATTEOLI René			06 83 35 44 40	renem83@orange.fr
83	MIRAGLIO Marc	0494831514	0494192575	0695638899	voline05@gmail.com
84	DELABRE Didier	04 90 27 97 77	06 30 58 85 86		didier.delabre84@gmail.com
84	DUMAS Daniel	04 90 62 43 96	04 90 13 28 65	06 07 18 27 51	lesdumas@cegetel.net
84	LABAT Michel	04 90 31 42 92	04 90 21 23 60	06 30 51 14 87	Labat.mm@wanadoo.fr
86	BEAU Dominique	05 49 20 38 66		06 72 24 19 00	dbeau.monts@gmail.com
88	PERY Eric	03 29 08 33 52	03 29 08 72 92	06 08 22 34 83	eric.pery@dbmail.com
89	GUILLON Alain	03 86 55 32 79	03 86 55 10 67	06 05 12 64 01	vent.dest@laposte.net
89	BOUCHARD Bruno	03 86 47 01 72	03 86 48 41 30	06 08 46 20 50	bruno.bouchard@orange.fr
974	CLAERBOUT Simon	02 62 94 18 58		06 62 88 29 28	claubout.simon@neuf.fr